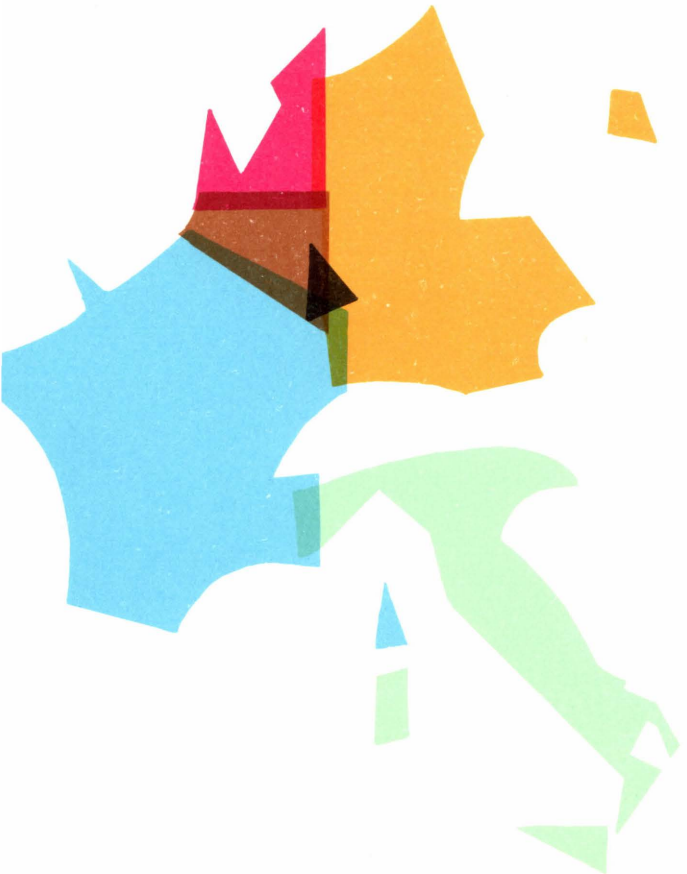


A7850

**Communautés  
Européennes**  
Commission

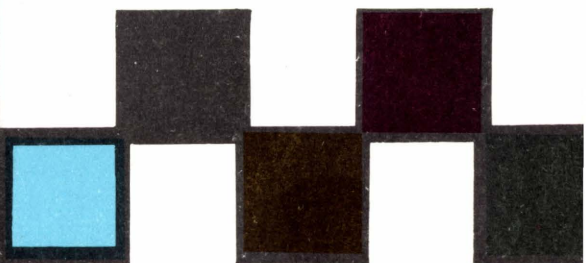


**Direction  
générale  
des affaires  
économiques  
et financières**

**La situation économique  
de la Communauté**

**2**

**1972**



Rapport trimestriel

**Commission des Communautés européennes**  
**Direction générale des Affaires économiques et financières**  
**Direction des Economies nationales et de la Conjoncture**  
**Rue de la Loi 200, 1040 Bruxelles**

**COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

**COMMISSION**

**La situation économique de la Communauté**

**AVRIL 1972**

## Table des matières

	<i>Pages</i>
<b>I. La situation d'ensemble</b>	<b>3</b>
A. <i>La politique conjoncturelle</i>	5
B. <i>L'évolution au cours des derniers mois</i>	8
1. La conjoncture mondiale	8
2. La conjoncture dans la Communauté	10
a. La demande intérieure	10
b. La production et l'emploi	10
c. Les conditions de l'équilibre	11
C. <i>Les perspectives</i>	16
1. Les perspectives de la conjoncture mondiale	16
2. Les perspectives dans la Communauté	16
<b>II. La situation dans les pays de la Communauté</b>	<b>21</b>
A. <i>République fédérale d'Allemagne</i>	23
1. L'évolution au cours des derniers mois	23
2. Les perspectives	28
3. La situation économique à Berlin-Ouest	30
B. <i>France</i>	37
1. L'évolution au cours des derniers mois	37
2. Les perspectives	42
C. <i>Italie</i>	51
1. L'évolution au cours des derniers mois	51
2. Les perspectives	56
D. <i>Pays-Bas</i>	63
1. L'évolution au cours des derniers mois	63
2. Les perspectives	68
E. <i>Union économique belgo-luxembourgeoise</i>	75
Belgique	75
1. L'évolution au cours des derniers mois	75
2. Les perspectives	80
Luxembourg	87
1. L'évolution au cours des derniers mois	87
2. Les perspectives	88
<b>Annexe 1</b>	
Avis du Comité de politique conjoncturelle, relatif aux budgets économiques pour 1972	95
<b>Annexe 2</b>	
Evolution des coûts salariaux dans l'industrie	99

### *Remarque :*

La rédaction du présent rapport a été achevée vers la mi-mars 1972. Pour ce qui concerne l'évolution la plus récente, et pour autant qu'il n'ait pas été possible d'en tenir compte, étant donné le rythme d'élaboration des statistiques nationales et les délais que requiert la publication du rapport en plusieurs langues, le dernier numéro des « Graphiques et notes rapides sur la conjoncture dans la Communauté » peut constituer un utile complément d'information.



## I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

*Hausse rapide des coûts et des prix, diminution du degré d'utilisation des capacités, léger fléchissement de l'emploi et, sauf en France et en Italie, ralentissement de la croissance économique, tels étaient, à la fin de l'année écoulée et au début de 1972, les traits dominants de l'évolution de la conjoncture dans la Communauté. Néanmoins, le climat des affaires, après la nette détérioration enregistrée au cours du second semestre de l'an dernier, s'est amélioré dans la plupart des pays de la Communauté.*

*Une tendance à la régression a caractérisé les exportations vers les pays non membres durant le quatrième trimestre de 1971, et apparemment aussi pendant les premiers mois de l'année nouvelle. Il semble que la propension à investir des entreprises ait continué de s'affaiblir, sous l'effet de la pression exercée sur les marges bénéficiaires et de la baisse du degré d'utilisation des capacités. En revanche, la construction résidentielle et les travaux publics ont fortement progressé, grâce notamment aux mesures prises par certains gouvernements et à la clémence exceptionnelle de l'hiver. Les dépenses de consommation des ménages, elles aussi, ont encore imprimé de vives impulsions à l'activité économique, bien que leur expansion se soit ralentie dans plusieurs pays membres.*

*La production n'a marqué, au total, que des progrès relativement limités. Une légère accélération a cependant été observée au début de l'année dans quelques pays de la Communauté. Le chômage a cessé de s'étendre. La valeur des importations en provenance des pays non membres a continué de baisser. Les échanges intracommunautaires ont montré peu de dynamisme. En dépit d'une évolution plus modérée des prix à la production, la hausse du coût de la vie est demeurée rapide.*

*Bien que des mesures de soutien de la demande aient déjà été prises ou annoncées dans la plupart des pays membres, aucune modification fondamentale de la conjoncture n'est à escompter pour le moment; mais il n'y a pas lieu non plus de craindre l'apparition de tendances à la récession. Par ailleurs, l'expansion de la production restera relativement modérée dans les premiers temps, et ce n'est que dans le courant du second semestre que l'on verra s'amorcer une reprise plus prononcée de l'activité économique. Au total, le produit brut de la Communauté en termes réels devrait s'accroître de quelque 3 % en 1972.*

## A. La politique conjoncturelle

La conjoncture économique dans la Communauté présentait, à la fin de l'année 1971, un tableau très peu satisfaisant. La hausse des coûts et des prix, en dépit d'un certain ralentissement observé dans quelques pays membres, n'en demeurerait pas moins très vive. La durée effective du travail s'était réduite et le chômage conjoncturel avait pris quelque extension. Dans les pays membres autres que l'Italie et la France, l'expansion économique s'était ralentie dans une mesure sensible. Les pays de la Communauté avaient enregistré, au cours du quatrième trimestre de 1971, une régression conjoncturelle de leurs exportations vers les pays non membres, et la propension à investir des entreprises s'était affaiblie dans la plupart d'entre eux.

Si une nette amélioration du climat des affaires a pu être constatée depuis les décisions de Washington, presque tous les pays membres n'en resteront pas moins confrontés, durant les prochains mois, avec le problème d'une croissance relativement faible ou même d'une stagnation de l'activité économique, dans le contexte d'une augmentation rapide des coûts et des prix.

En présence de cette situation, la Commission a récemment souligné <sup>(1)</sup> que, pour la solution des problèmes posés par les perspectives d'évolution économique pour l'année 1972, telles qu'elles sont exposées en détail dans les chapitres suivants, les orientations générales tracées par le Conseil, en date du 26 octobre dernier, dans son « Rapport annuel sur la situation économique de la Communauté » <sup>(2)</sup>, demeurent, dans l'ensemble, valables. Elle estime néanmoins que les données nouvelles de la situation conjoncturelle imposent certaines adaptations quant au dosage des divers instruments de politique économique à mettre en œuvre. Ces adaptations apparaissent d'autant plus nécessaires que les orientations fixées dans le rapport annuel ont été, jusqu'ici, suivies de manière très inégale d'un pays à l'autre, et qu'il est à prévoir que les orientations relatives à l'évolution des prix et des revenus (hausse des prix à un rythme

annuel de 3 à 3½ % et augmentation des rémunérations à un taux annuel de l'ordre de 6 à 7 %) seront près d'être atteintes dans certains pays, tandis que d'autres en seront encore assez éloignés.

Dans ces conditions, il apparaît souhaitable que les Etats membres où la hausse des coûts et des prix restera vive en 1972, à savoir les Pays-Bas, la France et la Belgique, appliquent avec prudence les mesures de soutien ou de relance de la conjoncture. Dans la République fédérale d'Allemagne, l'atténuation de la hausse des rémunérations, allant de pair avec une faiblesse relative de l'activité économique, semble autoriser la mise en œuvre, sans délais trop longs, d'une action de soutien de la demande intérieure. Le Gouvernement fédéral a déjà annoncé, pour la seconde moitié du mois de juin, le remboursement, d'un montant de 6 milliards de marks, du supplément conjoncturel à l'impôt sur le revenu et les sociétés.

L'orientation moins restrictive, voire stimulante, qui a été imprimée par les Etats membres à leur politique monétaire pourrait être maintenue sans que, pour autant, les liquidités s'accroissent dans une mesure excessive. Il conviendrait cependant que les Etats membres concertent étroitement leur action en ce domaine, notamment en matière de politique des taux d'intérêt. Afin d'accroître l'efficacité de la politique monétaire, il sera en outre nécessaire de parvenir à une régulation appropriée des mouvements de capitaux à l'égard des pays non membres. Le Conseil, lors de sa session des 20 et 21 mars 1972, a adopté à ce sujet, sur proposition de la Commission, une directive visant à régulariser les flux internationaux de capitaux et à neutraliser leurs effets indésirables sur la liquidité intérieure.

Quant à la politique budgétaire, il importerait, dans les pays où la hausse des coûts et des prix n'a pas donné jusqu'à présent de signes de ralentissement, de s'en tenir, en matière d'accroissement des dépenses, aux orientations définies par le Conseil en octobre dernier; par contre, un certain dépassement apparaît justifié dans les autres pays.

D'une manière générale, il faut souligner, une fois de plus, qu'une modération sensible de

(1) « Communication de la Commission au Conseil, concernant l'adaptation de la politique économique pour 1972 » (8 mars 1972).

(2) Journal officiel des Communautés européennes, 16 novembre 1971, 14<sup>e</sup> année, n° L 253, p. 13 et suiv.

l'augmentation des prix et des rémunérations ne pourra être obtenue sans pertes durables du point de vue de la croissance économique que si la politique économique et sociale des Etats membres bénéficie de l'appui des partenaires sociaux. La fin de la surenchère dans les revendications des divers groupes économiques et sociaux est, en particulier, une condition nécessaire de l'efficacité des mesures de soutien ou de relance de l'activité économique et de protection de l'emploi.

En résumé, les remèdes à la situation actuelle ne résident ni dans une relance sans restriction de la demande, visant à préserver à n'importe quel prix le plein emploi, ni dans un recours excessif aux instruments classiques de limitation de la demande, dans l'espoir de juguler une hausse des coûts et des prix qui ne repose plus guère sur un déséquilibre entre l'offre et la demande. Par contre, une voie efficace peut être suivie par l'application — notamment dans les régions et les secteurs où les ressources, tant en capacités techniques qu'en main-d'œuvre, sont sous-utilisées — d'une politique sélective de soutien de la demande, bénéficiant de la coopération étroite des partenaires sociaux.

Le succès de la politique conjoncturelle à poursuivre en 1972 dépend enfin d'une amélioration substantielle des relations monétaires internationales, à laquelle la Communauté devrait apporter une contribution fondamentale. Ceci implique la nécessité d'une coordination plus étroite de la politique économique à court terme, ainsi que d'une meilleure organisation des relations monétaires et financières entre les Etats membres, objectifs en direction desquels la résolution du Conseil en date du 21 mars 1972 constitue un nouveau progrès.

En vue du renforcement de la coordination de la politique économique à court terme des Etats membres, le Conseil a pris les décisions suivantes <sup>(1)</sup> :

Pour assurer l'information réciproque et permanente des Etats membres sur leurs politiques économiques à court terme et la coordination

de ces politiques dans le cadre des orientations de politique économique définies par le Conseil, il est créé auprès du Conseil un groupe composé d'un seul représentant spécial du ou des Ministres compétents dans chaque Etat membre et du représentant de la Commission.

Dans tous les cas où un Etat membre envisage des mesures ou décisions qui s'écartent des orientations de politique économique définies par le Conseil, une consultation préalable à l'application de ces mesures ou décisions se tient au sein du groupe de coordination précité. Si ces mesures ou décisions soulèvent de graves réserves, un Etat membre ou la Commission peut demander que cette consultation soit menée au sein du Conseil, lequel se réunit dans un délai de huit jours.

Par ailleurs, la Commission soumettra au Conseil, dans le plus bref délai possible, une proposition de directive visant à promouvoir la stabilité, l'expansion économique et le plein emploi dans la Communauté.

Afin d'engager sans délai les actions dans le domaine régional et structurel nécessaires à l'achèvement de l'Union économique et monétaire, le Conseil a marqué son accord de principe pour que le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) puisse être utilisé dès 1972 pour des actions de développement régional et pour que d'autres ressources communautaires soient consacrées au même but.

Pour améliorer l'organisation des relations monétaires et financières entre les Etats membres et faire un premier pas vers la formation d'une zone monétaire individualisée dans le cadre du système international, le Conseil a invité les banques centrales des Etats membres à réduire progressivement l'écart instantané existant entre le cours de la plus « appréciée » des monnaies des Etats membres et celui de la moins « appréciée ». Pour le 1<sup>er</sup> juillet 1972 au plus tard, l'écart instantané entre les monnaies de deux Etats membres ne pourra excéder 2,25 %, étant entendu que les marges de fluctuation admises par le Fonds monétaire international sur le plan mondial seront pleinement utilisées <sup>(1)</sup>.

(1) Résolution du 21 mars 1972 du Conseil et des Représentants des Etats membres, relative à l'application de la Résolution du 22 mars 1971 concernant la réalisation par étapes de l'Union économique et monétaire dans la Communauté.

(1) Fin mars, l'écart instantané entre la plus « appréciée » et la moins « appréciée » des monnaies de la Communauté se trouvait déjà ramené en deçà de cette limite.

A cette fin, les banques centrales sont invitées à intervenir sur les marchés des devises de leurs pays selon les principes suivants :

— en monnaies communautaires, si leurs cours sur le marché des devises concerné atteignent la limite de fluctuation maximale susmentionnée;

— en dollars U.S., si le cours du dollar atteint sur le marché des devises concerné la limite de fluctuation maximale autorisée en vertu des règles du Fonds monétaire international;

— à l'intérieur de ces limites de fluctuation, seulement en vertu d'une décision concertée des banques centrales.

Les soldes éventuels résultant d'interventions en monnaies communautaires devront être réglés dans le délai d'un mois, sauf exception à convenir au sein du Comité des Gouverneurs des Banques centrales. Le mode de règlement des soldes devra s'orienter en fonction de la structure des réserves monétaires du pays débiteur.

Par ailleurs, le Conseil a décidé que les propositions de la Commission relatives à la réalisation de la première étape de l'Union économique et monétaire, et notamment celles qui concernent l'harmonisation fiscale et le développement progressif d'un marché européen des capitaux, soient inscrites à titre prioritaire à l'ordre du jour du Conseil, lequel statuera dans un délai de six mois.

## B. L'évolution au cours des derniers mois

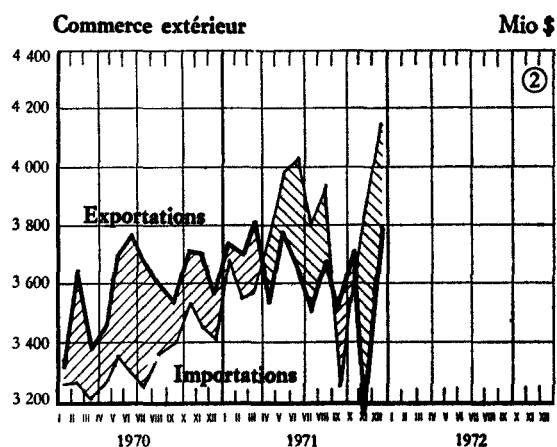
### 1. La conjoncture mondiale

Durant les derniers mois, les exportations de la Communauté vers les pays non membres se sont ressenties de l'augmentation de la valeur de change des monnaies de la plupart des pays partenaires, de l'instabilité monétaire et, d'une façon générale, du manque de dynamisme des échanges mondiaux. Après un fléchissement conjoncturel au quatrième trimestre de l'année écoulée, il semble qu'elles aient encore régressé légèrement pendant les premiers mois de 1972.

Tandis qu'aux Etats-Unis la reprise s'accroît au quatrième trimestre de l'année dernière et au début de 1972, la conjoncture est restée déprimée dans de nombreux autres pays industrialisés. Le ralentissement de la croissance économique dans la Communauté a eu, lui aussi, une influence défavorable sur l'évolution du commerce mondial. L'affaiblissement de la demande d'importation des pays en voie de développement a persisté.

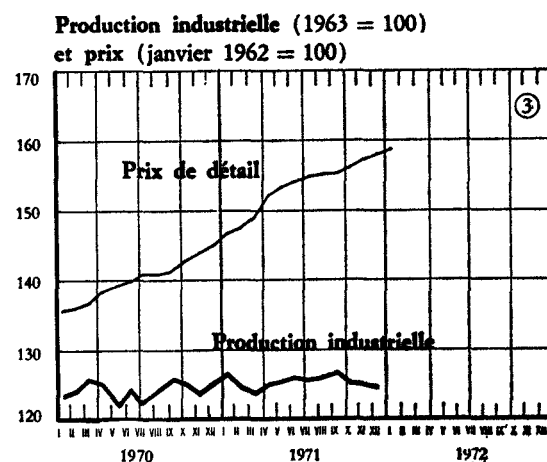
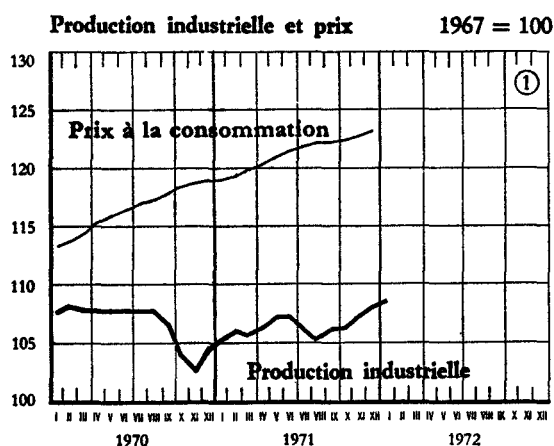
Aux *Etats-Unis*, le produit national brut en termes réels, abstraction faite de l'incidence des facteurs saisonniers, a augmenté de 1,4 % au quatrième trimestre de l'année écoulée, contre 0,7 % le trimestre précédent. Cette accélération est essentiellement le fait d'une progression plus rapide de la consommation des administrations publiques et des ménages, ainsi que de la formation de stocks. La consommation des ménages, notamment, a fortement augmenté durant le dernier trimestre de 1971. En outre, les investissements d'équipement, dont la tendance s'était révélée particulièrement faible jusqu'à

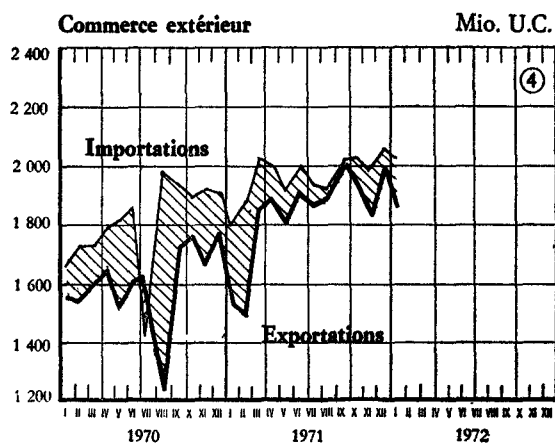
l'été, ont marqué une légère reprise au cours des derniers mois.



La hausse des prix à la consommation a été nettement modérée par le blocage des prix et des salaires appliqué jusqu'à la mi-novembre et qui a été remplacé, depuis lors, par des mesures de contrôle plus souples. En dépit d'une augmentation sensible de l'emploi, le chômage est demeuré important; il représentait, en février, 5,7 % de la population active. Les résultats du commerce extérieur sont encore faussés par la longue grève des dockers, qui ne s'est terminée qu'à la fin de février. La balance commerciale s'est soldée, au quatrième trimestre de l'année dernière et au début de 1972, par des déficits élevés.

Dans le *Royaume-Uni*, la légère reprise enregistrée depuis le milieu de l'année écoulée a persisté au quatrième trimestre, grâce notamment à une tendance plus ferme de la consommation





privée et au dynamisme de la construction résidentielle. Elle a toutefois été temporairement interrompue, au début de 1972, par les répercussions de la grève des mineurs. La propension à investir des entreprises est restée relativement faible. Le chômage a continué de s'étendre et représentait, au mois de janvier, 3,8 % de la population active. La hausse des prix et des salaires, malgré un léger ralentissement, est demeurée très vive dans l'ensemble. Les excédents de la balance commerciale se sont notablement amenuisés ces derniers temps.

Dans la plupart des *autres pays industrialisés* non membres de la Communauté, les progrès de

### Exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres

(Pourcentage de variation en valeur par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1970		1971				
	Mio U.C. (1)	Année	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	Année
Ensemble des pays non membres	45 198	+ 15	+ 10,5	+ 7,5	+ 12	+ 5	+ 9,5
dont :							
Pays industrialisés (2)	29 836	+ 16,5	+ 15,5	+ 8	+ 12	+ 3,5	+ 9,5
dont :							
Etats-Unis	6 633	+ 11,5	+ 22,5	+ 16,5	+ 27,5	- 9,5	+ 13,5
A.E.L.E.	14 884	+ 16,5	+ 13	+ 7,5	+ 10	+ 8	+ 9,5
Royaume-Uni	3 667	+ 9	+ 22	+ 16,5	+ 26	+ 16,5	+ 20
Pays en voie de développement (3)	11 546	+ 13	+ 14	+ 6	+ 12	+ 7	+ 9,5
dont :							
A.O.M.	3 253	+ 18,5	+ 10,5	- 3,5	0	+ 3	+ 2,5
Autres pays (4)	3 817	+ 12	+ 5	+ 11,5	+ 9,5	+ 15	+ 10

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres exportations.

l'activité économique ont été très limités. L'expansion s'est ralentie en Autriche, en Suisse et en Norvège, et elle est demeurée faible dans les autres pays de l'Europe occidentale. Sous l'influence du redressement enregistré aux Etats-Unis, une vigoureuse croissance économique s'est développée au Canada. En revanche, la conjoncture est restée déprimée au Japon.

## 2. La conjoncture dans la Communauté

### a) La demande intérieure

Dans la plupart des pays de la Communauté, l'affaiblissement de l'expansion de la demande intérieure, déjà observé précédemment, a eu tendance à s'accroître encore durant les derniers mois. Il faut toutefois faire exception pour l'Italie, qui a bénéficié d'une légère reprise de la conjoncture, ainsi que pour la France, où la demande est toujours assez dynamique. D'autre part, un léger accroissement des inscriptions de commandes a été observé au début de l'année dans la République fédérale d'Allemagne.

La formation brute de capital fixe des entreprises s'est ressentie presque partout du rétrécissement des marges bénéficiaires, de la détérioration des perspectives de vente sur le marché intérieur comme à l'étranger, ainsi que de la baisse du degré d'utilisation des capacités de production. Aussi les dépenses effectives d'investissement ont-elles eu tendance à diminuer dans la plupart des pays de la Communauté.

En revanche, les investissements sous forme de construction ont atteint un volume relativement important, grâce à la clémence exceptionnelle de l'hiver. Tel a été, en particulier, le cas pour la construction résidentielle, ainsi que pour les travaux publics. Dans plusieurs pays membres, ces deux secteurs bénéficient d'ailleurs de mesures d'encouragement des pouvoirs publics.

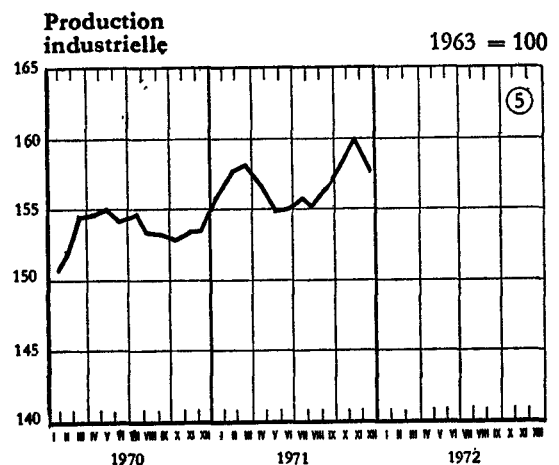
En ce qui concerne l'évolution des *stocks*, les résultats des enquêtes de conjoncture C.E.E. permettent de conclure à un stockage involontaire de produits finis dans la plupart des pays de la Communauté. En revanche, une tendance à la stabilisation, voire à une diminution, semble encore avoir caractérisé les stocks de matières premières pendant les premiers mois de 1972.

L'expansion des dépenses de *consommation* est restée vive durant les derniers mois; il n'est

cependant pas douteux qu'elle ait amorcé une nette tendance au ralentissement. En effet, l'évolution peu dynamique de l'emploi, la réduction de la durée effective du travail, ainsi que l'affaiblissement de la hausse des salaires, observé notamment dans la République fédérale d'Allemagne, se sont répercutés sur la croissance des revenus disponibles. En outre, dans plusieurs pays membres, la détente progressive sur le marché de l'emploi a incité les consommateurs à la prudence, de sorte que le taux d'épargne a augmenté. Comme la hausse des prix à la consommation est demeurée rapide, le ralentissement des dépenses s'est reflété intégralement dans l'évolution en volume de la consommation des ménages.

### b) La production et l'emploi

Malgré l'évolution moins dynamique de la demande globale, la croissance de la *production* s'est accélérée à la fin de l'année écoulée et au début de 1972. Dans les pays septentrionaux de la Communauté, l'hiver exceptionnellement clément a permis de maintenir un haut niveau d'activité dans la construction et les industries



connexes. De plus, dans certains pays, la production a évolué de façon un peu plus favorable après la fin des conflits sociaux. En Italie, grâce à une amélioration du climat conjoncturel, elle a conservé sa tendance légèrement ascendante, tandis qu'elle a marqué en France des progrès relativement rapides.

La détente qui s'était manifestée sur le marché de l'emploi a persisté jusqu'à la fin de l'année dernière. Le chômage a augmenté, la durée du travail s'est réduite et le nombre d'offres d'emploi non satisfaites a diminué dans presque tous



## Production industrielle (1)

(Variation en % par rapport au trimestre précédent) (2)

	1970				1971			
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
R.F. d'Allemagne	+ 3,1	- 0,5	- 0,9	+ 0,6	+ 3,5	- 1,4	- 1,6	- 1,3
France	+ 3,6	- 0,7	- 0,5	+ 1,3	+ 2,5	- 1,7	+ 5,5	+ 1,1
Italie	+ 13,6	- 2,5	+ 3,2	+ 1,5	- 3,8	- 4,7	+ 1,0	+ 7,2
Pays-Bas	+ 4,7	- 2,0	+ 1,5	+ 3,3	+ 5,3	- 4,1	+ 2,1	+ 1,1
Belgique	- 0,4	- 0,5	+ 0,9	+ 0,9	+ 2,6	- 3,4	+ 1,8	+ 3,1
Luxembourg	+ 0,4	0	- 4,3	- 5,2	+ 1,5	+ 5,2	+ 0,2	- 2,9
Communauté	+ 4,0	- 0,3	+ 0,9	- 0,1	+ 2,4	- 1,6	+ 1,0	+ 0,6

Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) A l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

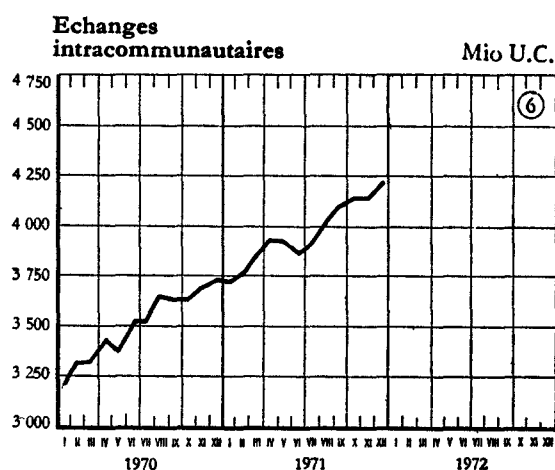
(2) Calculs effectués sur la base des indices désaisonnalisés.

les pays de la Communauté. Dans certains de ceux-ci, cette tendance a marqué au début de l'année une interruption, vraisemblablement temporaire, due au temps particulièrement doux.

### c) Les conditions de l'équilibre

La valeur des *importations* de la Communauté en provenance des pays non membres a continué de baisser durant les derniers mois. Les causes essentielles en ont été le ralentissement de la demande finale et les efforts accomplis pour réduire les stocks. L'augmentation de la valeur de change des monnaies des pays de la Communauté par rapport à celles des pays non membres n'a pas encore eu d'effet expansionniste notable sur les achats de la Communauté.

Par suite de l'incidence des facteurs mentionnés ci-dessus, les *échanges intracommunautaires* ne se sont plus guère développés au cours des derniers mois. L'expansion des achats de la République fédérale d'Allemagne à ses partenaires dans la Communauté ne s'est pas accélérée, malgré l'augmentation relativement forte du taux de change du mark par rapport au dollar. Le développement des importations de la France en provenance de la Communauté a eu nettement tendance à se ralentir. Les achats des Pays-Bas aux autres pays membres ont cessé de s'accroître,



et ceux de l'U.E.B.L. ont même marqué une légère régression conjoncturelle. L'Italie est le seul pays de la Communauté dont les importations aient, depuis peu, retrouvé un certain dynamisme, en corrélation avec l'amorce d'une reprise de l'activité économique.

Si la hausse des *prix* à la production des produits industriels s'est modérée en raison de l'affaiblissement de la demande, ce ralentissement ne s'est pas encore répercuté sur le coût de la vie, dont l'augmentation est restée rapide. En même temps, l'enchérissement sensible des produits agricoles et des services a contribué à la montée continue des prix à la consommation.

*Importations de marchandises de la Communauté en provenance des pays non membres*

(Pourcentage de variation en valeur par rapport à la période correspondante de l'année précédente)

	1970		1971				
	Mio U.C. (1)	Année	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	Année
Ensemble des pays non membres	45 621	+ 16	+ 12,5	+ 5,5	+ 5	+ 0,5	+ 5,5
dont :							
Pays industrialisés (2)	26 411	+ 18,5	+ 13	+ 2,5	- 4	- 4	+ 3,5
dont :							
Etats-Unis	9 038	+ 23	+ 18	- 2,5	- 2,5	- 19,5	- 2,5
A.E.L.E.	10 715	+ 13	+ 11,5	+ 5,5	+ 6	+ 3	+ 6,5
Royaume-Uni	4 009	+ 11,5	+ 9	+ 5,5	+ 13	+ 3,5	+ 7,5
Pays en voie de développement (3)	16 105	+ 13	+ 12	+ 10	+ 6,5	+ 4	+ 8
dont :							
A.O.M.	3 517	+ 10	- 12,5	- 14	- 17	- 6	- 13
Amérique latine	3 591	+ 13,5	+ 12,5	- 10	- 12,5	- 8,5	- 5
Autres pays (4)	3 105	+ 11,5	+ 8,5	+ 9,5	+ 14	+ 18	+ 12,5

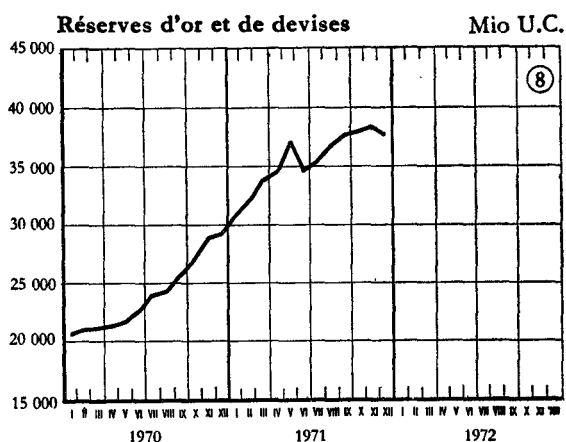
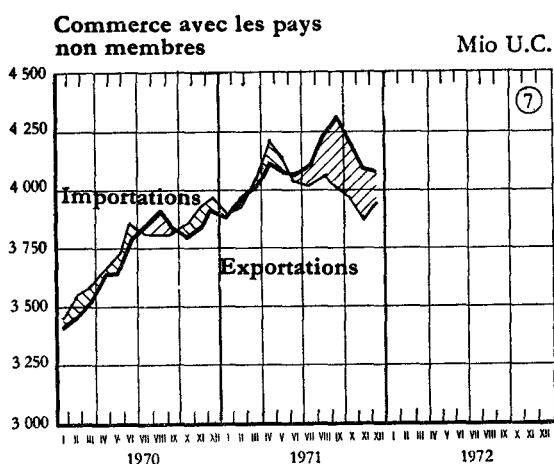
Source : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

(1) 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin.

(2) Classe 1 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(3) Classe 2 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E.

(4) Classe 3 du code géographique commun pour le commerce extérieur de la C.E.E. et autres importations.



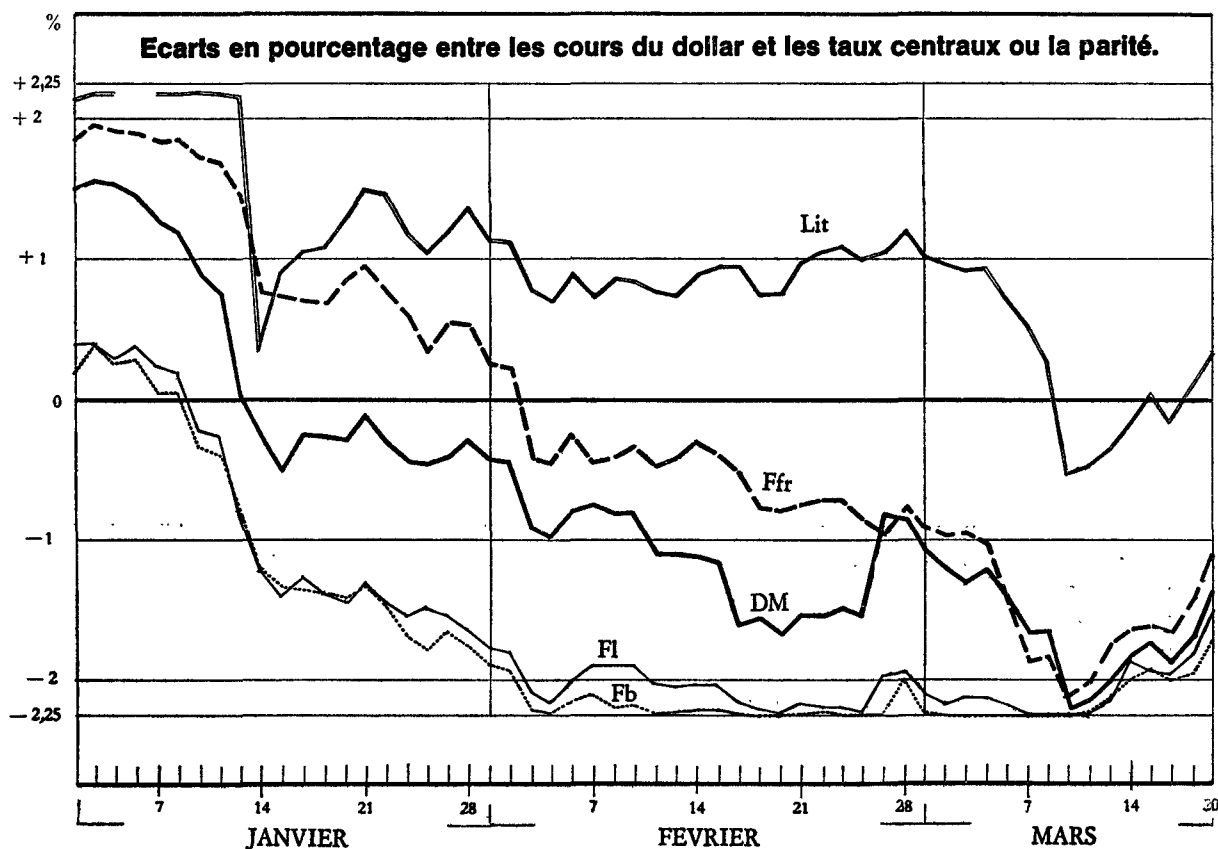
### Indice des prix à la consommation

(Variation en %)

	Janvier 1971	Mai 1971	Septembre 1971	Janvier 1971
	Mai 1971	Septembre 1971	Janvier 1972	Janvier 1972
R.F. d'Allemagne	+ 2,2	+ 1,2	+ 2,4	+ 5,8
France	+ 2,2	+ 1,7	+ 1,7	+ 5,6
Italie	+ 1,7	+ 1,3	+ 1,7	+ 4,7
Pays-Bas	+ 3,8	+ 2,3	+ 1,9	+ 7,9
Belgique	+ 2,0	+ 1,9	+ 1,3	+ 5,3
Luxembourg	+ 2,4	+ 0,9	+ 2,0	+ 5,3

La *balance commerciale* de la Communauté (sur la base des règlements), ainsi que sa *balance des paiements courants*, se sont soldées par un excédent au quatrième trimestre de l'an dernier. En revanche, la *balance des opérations en capital* a été influencée par d'importantes exportations nettes de capitaux à court terme, de sorte que la *balance globale des paiements* de la Communauté a été déficitaire pour la période octobre-décembre. Les *réserves de change* brutes des

autorités monétaires ont néanmoins marqué une forte augmentation, due surtout à d'importants rapatriements d'avoirs détenus à l'étranger par les banques commerciales. Les réserves ont continué de s'accroître en janvier et en février, par suite notamment de l'attribution, au 1<sup>er</sup> janvier, de droits de tirage spéciaux pour un montant global de 2,9 milliards d'unités de compte, dont 577,7 millions ont été portés au crédit des pays de la Communauté. De plus, des montants élevés



1972

en dollars ont été placés dans la Communauté pour des raisons spéculatives tenant à la disparité des taux d'intérêt. Depuis la conclusion des accords monétaires de Washington, le dollar est tombé, par rapport aux monnaies de presque tous les pays de la Communauté, au-dessous des parités ou des taux centraux. Les banques d'émission sont intervenues de manières diverses sur les marchés des devises, soit parce que le dollar atteignait la limite inférieure de la bande de  $\pm 2,25\%$  dont il avait été convenu à Washington, soit pour l'empêcher de tomber jusqu'aux alentours de cette limite.

Au total, les transactions avec l'étranger ont eu une incidence expansionniste sur les liquidi-

tés intérieures durant les deux premiers mois de 1972.

Les opérations de trésorerie des administrations publiques, au cours du quatrième trimestre de l'année écoulée, ont restreint les liquidités aux Pays-Bas et en France, où des excédents ont été réalisés comme d'ordinaire à cette époque de l'année; les autres pays membres ont enregistré des déficits de caisse qui ont été, pour une large part, financés par des moyens monétaires.

L'expansion du crédit bancaire accordé aux entreprises et aux particuliers est demeurée rapide pendant les derniers mois et s'est même accélérée en certains cas. Les marchés moné-

#### Emplois et ressources de biens et services

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>		1971 <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>		1972 <sup>(4)</sup> <sup>(5)</sup>	
	Aux prix courants, Mrd U.C. <sup>(6)</sup>	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Formation brute de capital fixe	101,9	+ 8,5	+ 18,6	+ 3	+ 10	+ 1	+ 5½
Consommation des administrations	60,2	+ 4,1	+ 11,7	+ 4½	+ 16½	+ 3½	+ 10½
Consommation des ménages	253,1	+ 6,0	+ 10,8	+ 5	+ 10½	+ 4	+ 9
Produit brut	430,1	+ 5,6	+ 12,2	+ 3½	+ 10½	+ 3	+ 8
Solde extérieur, Mrd U.C. <sup>(6)</sup>	+ 5,3	+ 4,6		+ 6,5		+ 6,9	

<sup>(1)</sup> Office statistique des Communautés européennes, Comptes nationaux 1960-1970, publiés en 1971.

<sup>(2)</sup> Réalisations.

<sup>(3)</sup> Estimations.

<sup>(4)</sup> Prévisions.

<sup>(5)</sup> L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles de 1970.

<sup>(6)</sup> 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin.

#### Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks et au mode de comptabilisation particulier du solde extérieur.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

*taires* de la Communauté ont cependant connu une nette détente vers la fin de l'année dernière et au début de 1972. Une tendance analogue, moins prononcée toutefois, s'est fait jour sur les *marchés financiers* de la Communauté. Le rendement des valeurs à revenu fixe est en baisse depuis quelque temps, tandis que les cours des actions se sont raffermis depuis la Conférence monétaire de Washington.

Les changements intervenus dans la situation des marchés monétaires et financiers sont étroitement liés à l'assouplissement de la politique des banques d'émission. Dans plusieurs pays membres la politique du crédit, dont le caractère restrictif avait déjà été atténué au cours de l'année écoulée, a encore été assouplie dans une mesure sensible durant les premiers mois de 1972. Outre l'affaiblissement de l'activité d'investissement des entreprises et la détente continue de la conjoncture dans la plupart des pays, l'afflux de capitaux en provenance des pays non membres a joué un rôle important à cet égard.

En effet, les taux d'intérêt pratiqués aux États-Unis et sur le marché de l'euro-dollar ont continué de fléchir pendant les derniers mois. Pour éviter une accentuation de l'écart, les pays de la Communauté, à l'exception de l'Italie, ont de nouveau abaissé leurs taux d'escompte respectif depuis le commencement de l'année. Au début du mois de mars, le taux d'escompte était tombé à 3 % dans la République fédérale d'Allemagne, à 4 % aux Pays-Bas et en Belgique et à 4,5 % en Italie; en France, il atteignait 6 %. Les autorités de la République fédérale d'Allemagne ont imposé un frein supplémentaire à l'afflux de capitaux en majorant les taux des réserves obligatoires applicables aux dépôts bancaires des non-résidents et en obligeant les entreprises, pour le crédit qu'elles contractent à l'étranger, de constituer auprès de la Banque fédérale un dépôt non productif d'intérêt, représentant 40 % du crédit obtenu. Au début de mars, des mesures ont également été prises en Belgique et aux Pays-Bas pour lutter contre l'afflux indésirable de capitaux.

## C. Les perspectives

### 1. Les perspectives de la conjoncture mondiale

Malgré l'amélioration du climat psychologique qui a suivi les décisions de Washington, les perspectives d'évolution des exportations de la Communauté vers les pays non membres ne sont pas particulièrement favorables pour les prochains mois. L'expansion économique, qui devrait marquer une accélération en Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni, restera vraisemblablement modérée dans les autres pays industrialisés, tout au moins pendant la première moitié de l'année. Dans ces conditions, le développement des échanges mondiaux ne peut manquer de se ralentir, leur taux de croissance annuelle ne devant guère dépasser les 5 %. De plus, les nouvelles relations de change exposent les industries de la Communauté à une concurrence accrue et l'augmentation de la valeur de change des monnaies des pays membres pourrait se répercuter progressivement sur le volume des exportations de la Communauté.

Aux *Etats-Unis*, le redressement de la conjoncture devrait se poursuivre, d'autant plus que de vives impulsions émaneront du budget fédéral, notamment au cours du premier semestre. La tendance d'évolution de la formation brute de capital fixe se raffermira probablement. Sauf dans le secteur de la transformation, la reprise des investissements d'équipement devrait s'accélérer. La construction résidentielle continuera de faire preuve de dynamisme, tandis que la persistance de l'expansion entraînera une forte augmentation des stocks. Même en admettant que la hausse des salaires et traitements reste modérée, la consommation des ménages devrait se développer à un rythme assez rapide durant les prochains mois. Au total, le taux de croissance du produit national brut en termes réels pourrait atteindre environ 5½ % en 1972. Dans cette hypothèse, le recours à l'offre étrangère devrait demeurer important, en dépit de la dévaluation du dollar.

Dans le *Royaume-Uni*, la grève des mineurs sera vraisemblablement suivie d'une normalisation de l'activité. Il n'en reste pas moins que les pertes de production ne pourront sans doute pas être entièrement compensées, et que la grève, en raison de sa longue durée et de ses répercussions

sur d'autres secteurs de l'économie, aura entraîné d'importantes pertes de revenus. Dans ces conditions, il est à prévoir que la croissance du produit national brut n'atteindra que difficilement le taux de 3½ % avancé dans le précédent rapport trimestriel. D'autre part, l'excédent de la balance des paiements courants pourrait continuer de se réduire.

Dans la plupart des *pays industrialisés d'Europe*, de même qu'au *Japon*, l'affaiblissement actuel de la conjoncture pourrait persister un certain temps. Aussi les importations de ces pays ne devraient-elles augmenter que modérément.

Quant aux importations des *pays en voie de développement*, il faut s'attendre à un ralentissement de leur expansion.

### 2. Les perspectives dans la Communauté

En ce qui concerne l'évolution prévisible pour les prochains mois, il y a maintes raisons de penser que la croissance économique restera relativement modérée dans les premiers temps. Pour le moment, en tout cas, on ne discerne pas encore une accélération notable de l'expansion de la demande intérieure. L'éventualité et l'ampleur d'une reprise de l'activité économique au cours du second semestre ne dépendent pas seulement de la politique conjoncturelle qui sera suivie, mais aussi et surtout de la mesure dans laquelle les divers groupes économiques tiendront compte, dans leur comportement et plus spécialement dans leurs revendications en matière de revenus et de prix, des impératifs de la conjoncture actuelle.

La *formation brute de capital fixe* ne marquera, au total, qu'une expansion relativement modérée. Les investissements des entreprises pourraient même régresser dans quelques pays membres. Certes, la rationalisation imposée par une concurrence accrue, le prochain élargissement de la Communauté, ainsi que de meilleures conditions de financement, constituent de sérieuses raisons d'investir; mais la pression qui s'exerce sur les marges bénéficiaires et la baisse du degré d'utilisation des capacités entraîneront malgré tout un affaiblissement de la propension à investir. Dans quelques pays membres, cependant, notamment en Italie et en France, les dépenses d'investissement des entreprises publiques augmenteront dans une mesure sensible.

Les investissements sous forme de construction montreront sans doute un développement appréciable. En effet, la demande devrait continuer de s'affermir dans les secteurs de la construction résidentielle et des travaux publics, qui ont bénéficié, durant les derniers mois, de mesures de soutien gouvernementales et figureraient sans doute en bonne place dans d'éventuels programmes de relance conjoncturelle.

L'expansion des dépenses de *consommation* des ménages devrait rester vive, en dépit d'une évolution plus modérée des rémunérations et d'une situation moins favorable de l'emploi. Il est notamment à prévoir qu'elle augmentera encore sensiblement en France, et peut-être même à un rythme accéléré en Italie. Dans la République fédérale d'Allemagne, elle recevra temporairement une impulsion supplémentaire du fait que, vers le milieu de l'année, les ménages seront remboursés, pour un montant de 4 milliards de marks, du supplément conjoncturel à l'impôt sur le revenu.

Eu égard aux perspectives actuelles d'évolution de la demande globale, la *production* de la Communauté ne devrait accuser qu'un développement modéré pendant la majeure partie de l'année 1972. Dans quelques secteurs de l'industrie, et en particulier dans la métallurgie, elle pourrait même, durant les prochains mois, accuser une baisse en comparaison annuelle. Une certaine reprise de la production, dans le courant du second semestre, n'est cependant pas exclue.

Au total, le taux de croissance du produit brut de la Communauté en termes réels pourrait atteindre 3 % en 1972. Quant à l'indice de la production industrielle (à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs), il augmenterait de 1 à 1½ %.

L'*emploi* global ne devrait guère s'accroître dans la Communauté au cours des prochains mois; une éventuelle augmentation du nombre de salariés irait de pair avec de nouvelles réductions de la durée du travail. Dans certains pays, une régression temporaire de l'emploi pourrait même être enregistrée dans l'industrie. D'autre part, le secteur des services, qui éprouvait jusqu'à présent de sérieuses difficultés de recrutement, pourra désormais couvrir plus aisément ses besoins de main-d'œuvre.

Les *importations* en provenance des pays non membres ne montreront sans doute que peu de

dynamisme, étant donné la faiblesse relative de l'activité économique dans la Communauté et les bonnes récoltes obtenues en 1971. La valeur des importations de la Communauté, exprimée en unités de compte, pourrait même continuer d'accuser pendant un certain temps la tendance à la baisse observée durant les derniers mois. Compte tenu de l'évolution analogue des exportations, il est à présumer que la balance commerciale de la Communauté, abstraction faite de l'incidence des facteurs saisonniers, ne se modifiera pas sensiblement d'ici le milieu de l'année, et qu'elle pourrait même, par la suite, se solder de nouveau par des excédents un peu plus élevés.

Malgré un nouveau ralentissement de la hausse des prix des produits industriels à la production, il est à craindre que le climat général des *prix* ne demeure très défavorable dans la plupart des pays membres. En tout cas, la poussée des prix à la consommation restera vive.

### **Principales mesures de politique économique**

*Janvier :*

— *Le traité d'adhésion du Royaume-Uni, du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège à la Communauté est signé le 22 janvier 1972.*

*Février :*

— *Un projet d'accord commercial avec les Etats-Unis est signé le 4 février 1972.*

*Mars :*

— *Au cours de sa session des 20 et 21 mars, le Conseil adopte une résolution relative à l'application de la résolution du 22 mars 1971 concernant la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire dans la Communauté. Il adopte également une directive pour la régulation des flux financiers internationaux et la neutralisation de leurs effets indésirables sur la liquidité interne.*

— *Lors de la même session, le Conseil dresse le bilan de la politique économique suivie en 1971 et adapte aux exigences de l'évolution économique les orientations tracées dans le « Rapport annuel sur la situation économique de la Communauté ». Sous réserve de la consultation des Etats adhérents, il marque son accord sur le texte d'une directive concernant l'organisation d'enquêtes statistiques de conjoncture coordonnées dans l'industrie.*

Communauté

TABLEAU 1 : Données de base pour 1970

	Communa- nauté	R. F. d'Alle- magne	France	Italie	Pays-Bas	Bel- gique	Luxem- bourg
Superficie totale (en milliers de km <sup>2</sup> )	1 167,5	248,5	551,2	301,2	36,6	30,5	2,6
Population totale (en milliers)	188 147	61 566	50 705	53 486	13 019	9 691	340
Densité par km <sup>2</sup>	161	248	92	178	356	318	131
Population active occupée	74 196	27 204	20 473	18 956	4 678	3 842	(143,6)
Répartition en % de la population active civile occupée par grands secteurs d'activité							
— Agriculture	13	8,8	14,2	19,4	7,3	(4,7)	(10,9)
— Industrie	44	48,7	40,6	43,3	41,2	(42,4)	(46,3)
— Services	44	42,5	45,2	37,3	51,5	(52,9)	(42,8)
Répartition en % du produit intérieur brut :							
— Agriculture	.	3,6	6,0	10,3	6,2	4,5	(4,1)
— Industrie	.	52,9	48,2	40,5	42,0	42,6	(56,9)
— Services	.	43,5	45,8	49,2	51,8	52,9	(39,0)
Répartition des principaux agrégats en % du produit intérieur brut:							
— Consommation privée	.	54,3	58,8	63,9	56,8	60,4	(55,7)
— Consommation publique	.	15,9	12,1	12,7	16,1	14,0	(10,8)
— Formation brute de capital fixe	.	26,5	25,8	21,2	26,3	22,1	(25,6)
— Exportations totales	.	23,1	16,0	20,2	48,3	44,4	83,2 <sup>(1)</sup>
— Importations totales	.	21,5	15,8	19,6	49,6	42,1	72,6 <sup>(1)</sup>

(<sup>1</sup>) 1969

TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice en volume 1963 = 100
	1966	1967	1968	1969	1970	1969
Produit brut	+ 4,3	+ 3,2	+ 6,0	+ 7,3	+ 5,4	144
Production industrielle	+ 5,0	+ 1,3	+ 8,9	+ 11,9	+ 6,3	154
Importations de marchandises	+ 7,1	+ 0,8	+ 11,6	+ 12,6	+ 21,1	184
Consommation privée	+ 4,7	+ 3,7	+ 4,9	+ 7,0	+ 6,4	143
Formation brute de capital fixe	+ 4,5	+ 1,0	+ 7,4	+ 9,6	+ 8,2	152
Exportations de marchandises	+ 8,3	+ 7,6	+ 13,5	+ 7,5	+ 9,3	188
Echanges intracommunautaires de marchandises (base importations)	+ 11,0	+ 5,7	+ 19,5	+ 22,5	+ 12,4	245
Produit brut par tête	+ 3,4	+ 2,6	+ 5,4	+ 6,4	+ 4,5	135



TABLEAU 3 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1969	137	142	146	150	151	152	135	115	146	150	158	154
	1970	149	156	160	160	163	157	142	118	155	160	165	160
	1971	156	161	161	163	161	161	145	117	160	166	169	160
Importations de marchandises en provenance des pays non membres (c.a.f. : Mio U.C.)	1969	3 175	2 793	3 105	3 283	3 321	3 376	3 259	2 858	3 365	3 637	3 407	3 636
	1970	3 664	3 397	3 608	3 959	3 785	4 000	3 780	3 376	3 812	3 892	4 099	4 230
	1971	3 676	3 912	4 405	4 090	3 948	4 310	3 906	3 705	3 936	3 987	3 916	4 417
Exportations de marchandises vers les pays non membres (f.o.b. : Mio U.C.)	1969	2 386	2 745	3 261	3 306	3 295	3 296	3 534	2 801	3 225	3 729	3 425	3 658
	1970	3 285	3 349	3 749	3 828	3 589	3 949	3 934	3 322	3 703	4 099	3 853	4 432
	1971	3 550	3 831	4 471	4 025	4 079	4 180	4 328	3 864	4 135	4 182	4 101	4 782
Solde de la balance commerciale (Mio U.C.)	1969	- 239	- 48	+ 156	+ 23	- 26	- 80	+ 325	- 57	- 140	+ 92	+ 18	+ 22
	1970	- 379	- 48	+ 141	- 131	- 146	- 51	+ 204	- 54	- 109	+ 207	- 246	+ 152
	1971	- 126	- 81	+ 66	- 65	+ 131	- 130	+ 422	+ 159	+ 199	+ 195	+ 185	+ 365
Echanges commerciaux entre les pays membres (Mio U.C.)	1969	2 696	2 727	3 057	3 043	3 013	3 101	3 157	2 415	3 089	3 554	3 144	3 242
	1970	3 140	3 234	3 604	3 782	3 247	3 861	3 655	2 949	3 719	3 900	3 847	3 830
	1971	3 369	3 736	4 459	3 967	3 920	4 103	3 995	3 443	4 073	4 393	4 252	4 388

## REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Sources : Communauté : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Allemagne : O.S.C.E.; Statistisches Bundesamt.

France : O.S.C.E.

Italie : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1969).

Pays-Bas : O.S.C.E.; Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid; Centraal Bureau voor de Statistiek.

Belgique : O.S.C.E.; Ministère de l'Emploi et du Travail.

Luxembourg : O.S.C.E.

Etats-Unis : Département du Commerce.

Royaume-Uni : Office central de Statistique.

Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

## Graphique 1

- Production industrielle : Indice désaisonnalisé de la banque centrale (« Federal Reserve ») 1967 = 100.
- Prix à la consommation : Indice du Département du Travail : 1967 = 100.

## Graphique 2

- Exportations déclarées, en valeur et abstraction faite des variations saisonnières, y compris les réexportations mais à l'exclusion des exportations du Département de la Défense.
- Importations déclarées, en valeur et abstraction faite des variations saisonnières.

## Graphique 3

- Production industrielle : Indice désaisonnalisé de l'Office central de Statistique 1963 = 100.
- Prix de détail : Indice du Département de l'Emploi, 16 janvier 1962 = 100.

## Graphique 4

- Exportations f.o.b. Importations c.i.f. Département du Commerce et de l'industrie, statistiques désaisonnalisées du commerce extérieur (« Overseas trade statistics »).

## Graphique 5

- Moyennes mobiles sur trois mois des indices corrigés des variations saisonnières (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs).

## Communauté

### *Graphique 6*

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

### *Graphique 7*

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des exportations (f.o.b.) vers les pays non membres et des importations (c.a.f.) en provenance de ceux-ci, d'après les statistiques douanières.

### *Graphique 8*

— Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirage spéciaux et position de réserve auprès du F.M.I. Chiffres bruts, à fin de mois, à l'exclusion des engagements extérieurs.

---

### *Tableau 1*

— Population totale au milieu de l'année; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle.

— Population active, résidente et occupée au milieu de l'année; pour la France, population active civile; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle à l'exclusion des personnes provisoirement émigrées.

— Part de l'agriculture, de l'industrie et des services au coût des facteurs.

— Part des principaux agrégats dans le produit intérieur brut aux prix du marché.

— Exportations et importations totales: biens, services et revenus de facteurs.

### *Tableau 2*

— Production industrielle: indice de l'Office statistique des Communautés européennes, sans la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

— Importations (c.a.f.) en provenance des pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières. Exportations (f.o.b.) vers les pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières.

— Echanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

### *Tableau 3*

— Voir les remarques du tableau 2.

## **II. LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE**



## A. République fédérale d'Allemagne

Un ralentissement plus marqué de la conjoncture allemande, observé à la fin de l'année dernière, a été suivi, au début de 1972, d'une légère amélioration. La production est néanmoins demeurée inférieure à son niveau du début de l'année précédente. La progression des salaires s'est modérée, mais les tendances à la hausse des prix sont restées vives, notamment au stade de la consommation.

En dépit du climat psychologique plus favorable dont témoignent les milieux d'affaires, il faut s'attendre, pour les prochains mois, à une conjoncture relativement peu dynamique. Toutefois, dans le courant du second semestre, l'assouplissement de la politique du crédit et une politique budgétaire de relance pourraient susciter une reprise de l'activité économique.

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

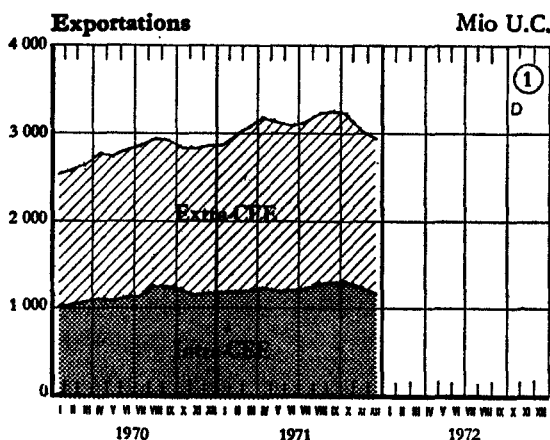
L'affaiblissement de la conjoncture allemande, qui s'était nettement accentué depuis l'automne, sous l'influence de la crise monétaire et de la grève dans l'industrie transformatrice des métaux, a pris fin au début de l'année. Depuis le mois de décembre, l'atmosphère s'était quelque peu rassérénée, surtout dans le secteur des entreprises. Le manque de dynamisme de la demande étrangère et des investissements a néanmoins persisté. Bien que la progression des revenus se soit également ralentie, l'évolution des prix et plus spécialement du coût de la vie est restée peu satisfaisante.

Tandis que, lors des phases antérieures d'affaiblissement de la conjoncture, les *exportations*

constituaient un facteur de soutien de l'activité, elles montrent, cette fois, une nette tendance au fléchissement. Entre novembre et janvier, les exportations effectives de marchandises ont marqué, abstraction faite de l'incidence des facteurs saisonniers, un recul de 4,2 % en valeur par rapport au trois mois précédents.

Les *investissements* d'équipement, où le ralentissement de la conjoncture s'est manifesté en premier lieu et où il s'est aussi révélé le plus sensible, ont continué de régresser. Ainsi qu'il a été exposé dans le précédent rapport trimestriel, ce fléchissement, devenu presque inévitable après la surchauffe des dernières années, s'est accentué depuis l'automne, du fait surtout des difficultés accrues auxquelles se heurte l'exportation et de la forte réduction des marges bénéficiaires au cours de l'année écoulée.

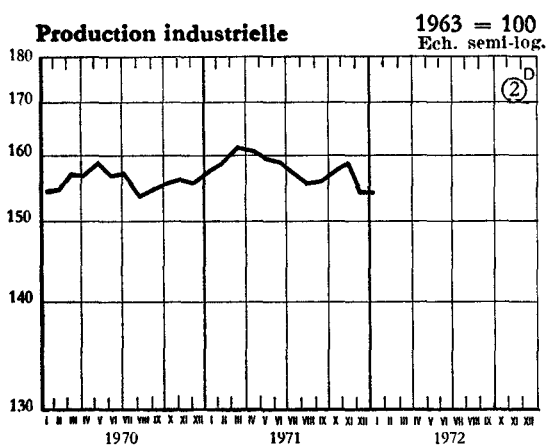
Dans l'ensemble, les investissements sous forme de construction ont de nouveau augmenté, tant en volume qu'en valeur, pendant le dernier trimestre de l'année écoulée, et aussi, grâce notamment à la clémence du temps, durant les premiers mois de cette année. Si les investissements en construction des entreprises ont diminué, la construction résidentielle, en revanche, a continué d'imprimer de vives impulsions à l'activité économique. La situation s'est améliorée en ce qui concerne les travaux de génie civil, sous



l'effet d'une gestion budgétaire moins restrictive.

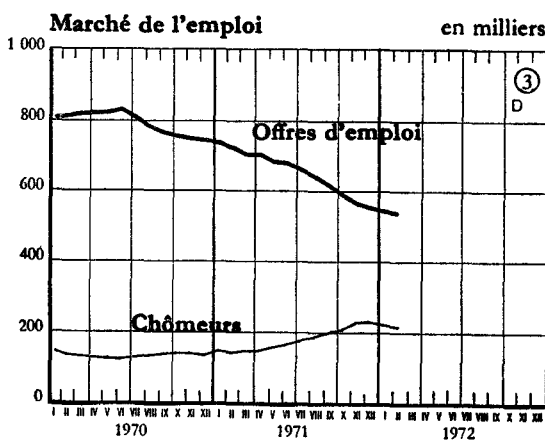
L'expansion de la *consommation* des ménages s'est ralentie au cours des derniers mois. Une évolution moins dynamique des revenus, observée depuis l'automne, a été déterminante à cet égard : en janvier, le taux d'augmentation, d'une année à l'autre, des salaires horaires conventionnels dans l'industrie n'atteignait plus que 8,3 %, alors qu'il s'élevait encore à 15 % en septembre dernier. Le taux de progression des salaires effectifs par personne occupée a été du même ordre. De plus, la formation d'épargne a augmenté dans une mesure sensible. L'affaiblissement de la conjoncture au niveau de la consommation s'est surtout traduit par une évolution moins dynamique des ventes au détail. Pour la période décembre/janvier, celles-ci ont dépassé de 7,6 % en valeur et de 2,7 % en volume les résultats enregistrés un an auparavant.

La tendance à la régression de la *production industrielle* s'est accentuée jusqu'à la fin de l'année dernière, notamment sous l'effet du conflit social qui a éclaté dans la métallurgie; mais une certaine amélioration s'est manifestée au mois de janvier, imputable en partie aux pertes de production enregistrées auparavant, en partie aussi



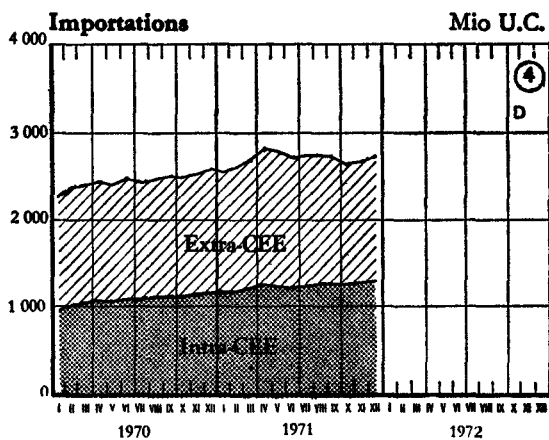
aux conditions climatiques favorables. Au total et après correction des variations saisonnières, la production industrielle, au cours de la période novembre/janvier, a diminué de 0,4 % par rapport au trois mois précédents. Cette baisse l'a fait tomber à 1,4 % en dessous du niveau où elle se situait un an plus tôt. Elle a été particulièrement prononcée dans l'industrie des biens d'investissement.

Sur le marché de l'*emploi*, les effets du ralentissement de la conjoncture, à la différence de ce qui s'était produit lors de la régression des années 1966/1967, ont été relativement peu sensibles. Les entreprises s'efforcent manifestement de faire face au fléchissement de la demande par une diminution de la durée du tra-



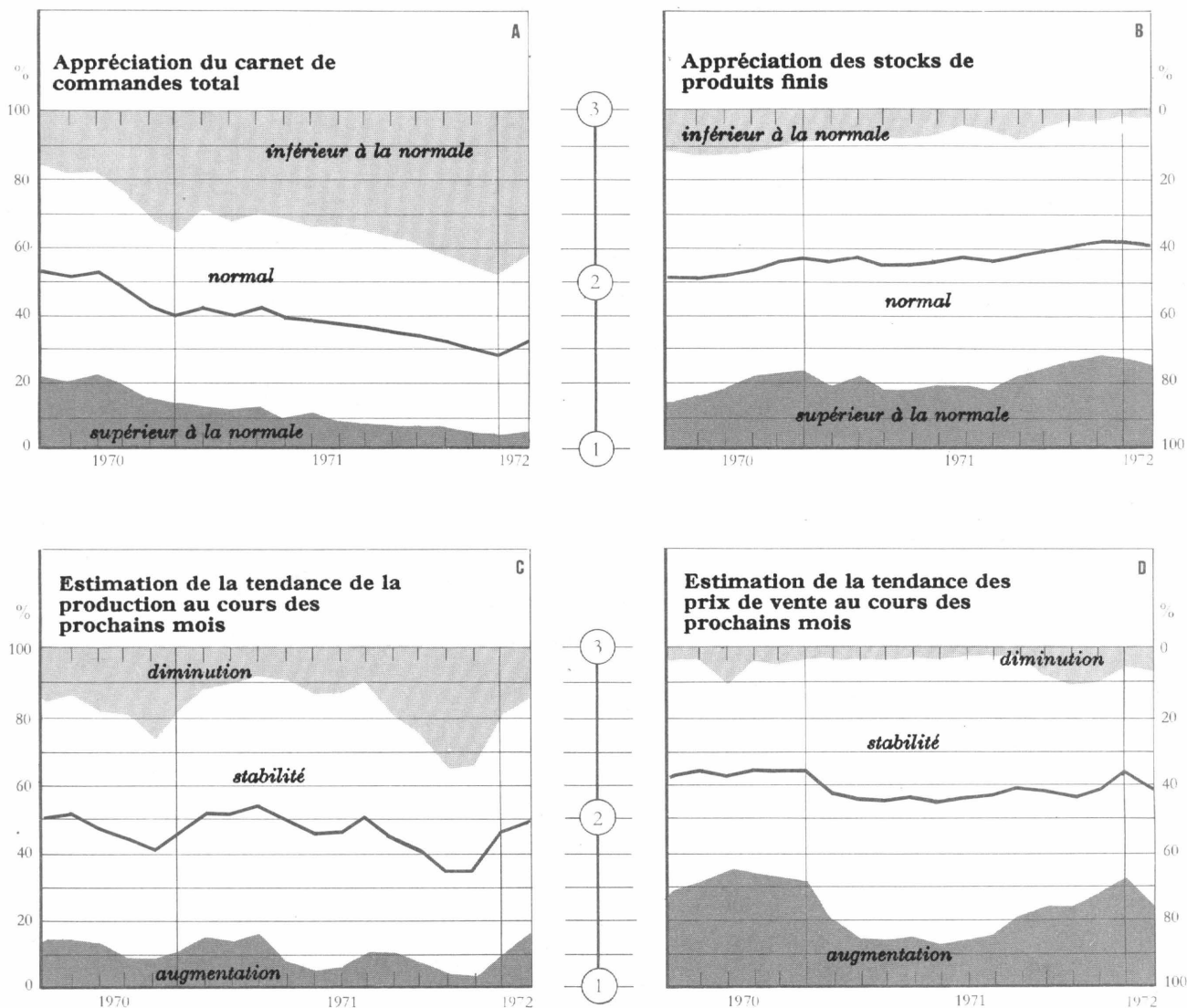
vail plutôt que par une réduction de leurs effectifs de main-d'œuvre. A la mi-février, le nombre de chômeurs partiels s'élevait à 227 000; il dépassait ainsi de beaucoup le chiffre de l'année précédente (63 000). Par contre, le nombre de travailleurs étrangers a encore augmenté légèrement et le taux de chômage corrigé des variations saisonnières n'atteignait, fin février, que 0,9 %.

En tendance, les *importations* n'ont plus guère progressé pendant les derniers mois. La diminution des importations de matières premières, de



demi-produits et de produits intermédiaires a été compensée par une expansion toujours appréciable des achats de biens de consomma-

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée en Allemagne (RF) par l'IFO.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

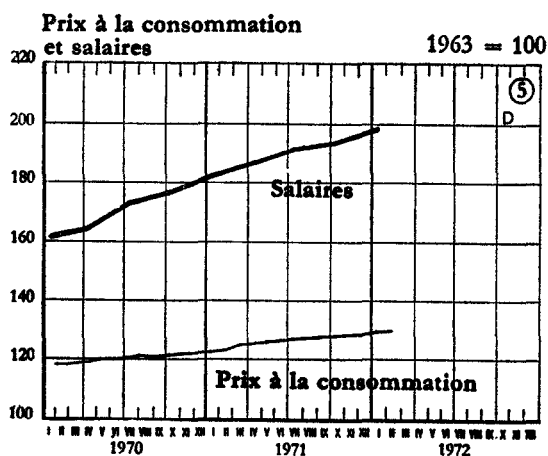
0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;

0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;

0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».







tion. En janvier, les importations totales accusaient, par rapport à janvier 1971, un taux de

croissance de 7,1 % en valeur et de 11,8 % en volume.

Alors que la hausse des *prix* à la production des produits industriels s'est nettement modérée ces derniers temps (en février, ils ne dépassaient plus que de 2,6 % leur niveau de février 1971), celle des prix à la production des produits agricoles et des prix à la consommation s'est poursuivie à un rythme tout aussi rapide. A la mi-février, l'indice du coût de la vie dépassait de 5,5 % le niveau enregistré un an auparavant.

La *balance des paiements* a été caractérisée, durant les derniers mois, par la persistance d'excédents élevés du commerce extérieur. Cependant, la balance commerciale à l'égard des autres pays de la Communauté accuse depuis un an

#### Emplois et ressources de biens et services

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(1)</sup>		1971 <sup>(1)</sup>		1972 <sup>(2)</sup>	
	Aux prix courants, Mrd/DM	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations <sup>(3)</sup>	141,9	+ 8,1	+ 10,9	+ 6,2	+ 8,7	+ 4	+ 6
Formation brute de capital fixe	146,2	+ 11,5	+ 23,9	+ 4,0	+ 11,7	- 2½	+ 1½
Consommation des administrations	95,1	+ 4,3	+ 13,8	+ 6,1	+ 19,0	+ 4½	+ 11
Consommation des ménages	334,0	+ 6,9	+ 10,9	+ 5,3	+ 10,8	+ 2½	+ 7
Produit national brut	603,4	+ 5,5	+ 13,2	+ 2,8	+ 10,7	+ 1½	+ 6
Importations <sup>(3)</sup>	127,1	+ 15,2	+ 15,1	+ 9,2	+ 9,9	+ 3½	+ 5

<sup>(1)</sup> Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, Nr. 1/1972.

<sup>(2)</sup> Prévisions.

<sup>(3)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

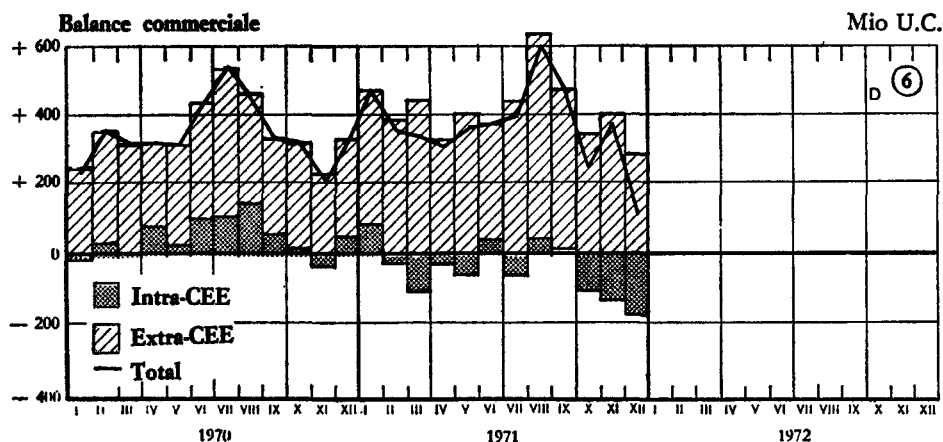
#### Remarques générales:

(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concernent les emplois, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

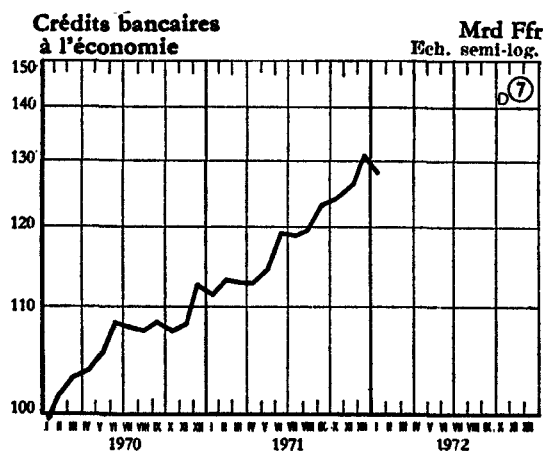
déjà des déficits croissants, situation qui jusqu'alors ne s'était présentée qu'une seule fois depuis l'institution de la Communauté. De plus, l'afflux de capitaux en provenance de l'étranger a recommencé de s'intensifier, surtout depuis la fin de l'année dernière. Au total, les avoirs nets en devises de la Banque fédérale et des banques

commerciales ont augmenté de 5 milliards de marks de novembre à janvier, abstraction faite de la diminution de valeur, d'un montant de 6 milliards de marks environ, des réserves en devises de la Banque fédérale, du fait de la réévaluation, mais compte tenu de l'attribution de droits de tirage spéciaux.



Pour les mois de novembre à janvier, le taux de croissance de la *masse monétaire*, d'une année à l'autre, s'est élevé à 13 % en moyenne. Les crédits accordés aux entreprises ont de nouveau

sisté d'une conjoncture relativement déprimée. Une éventuelle reprise, dans le courant du second semestre, dépendra non seulement du moment et de l'ampleur de la mise en œuvre du potentiel d'expansion dont dispose le Gouvernement fédéral, mais aussi des progrès qui pourront être réalisés dans l'élimination des tendances inflationnistes.



augmenté dans une mesure sensible; d'autre part, cependant, la formation d'épargne liquide et à court terme s'est, elle aussi, fortement accrue.

## 2. Les perspectives

Bien que le moral des chefs d'entreprise se soit amélioré depuis le début de l'année, il faut s'attendre, pour les prochains mois, à la per-

On ne peut escompter que les *exportations* imprimant de sensibles impulsions à l'activité économique au cours des prochains mois. Les carnets de commandes des exportateurs allemands se sont sensiblement amenuisés ces derniers temps. La nette détérioration de la position concurrentielle de l'Allemagne et le manque de dynamisme dont témoignera la conjoncture mondiale durant les prochains mois donnent à penser que la concurrence des autres pays industrialisés aura plutôt tendance à s'intensifier. Néanmoins, le redressement de la conjoncture aux Etats-Unis, mais surtout une reprise en Italie et une expansion économique relativement vigoureuse en France, pourraient, par la suite, améliorer les perspectives d'exportation de la République fédérale d'Allemagne.

Les *investissements*, qui revêtent une grande importance pour l'évolution future de la conjoncture, resteront sans doute, pendant une bonne partie de l'année, sous l'influence de l'affaiblissement de la propension à investir des

entreprises. Bien que les possibilités de financement se soient notablement améliorées pour les entreprises durant les derniers mois, et que la pression exercée sur les marges bénéficiaires doive vraisemblablement se relâcher, il semble tout de même prématuré de voir dans la légère amélioration du climat des affaires l'indice d'une reprise très prochaine des investissements d'équipement. Si de nouvelles mesures de relance étaient prises par les pouvoirs publics, leurs effets ne se feraient sentir que progressivement dans le secteur des entreprises. Pour ce qui est des investissements sous forme de construction, on peut s'attendre, au total, à une légère expansion en volume, grâce surtout au développement toujours rapide de la construction résidentielle et aussi à l'élargissement des programmes d'investissement des administrations publiques, déjà fixés à l'heure présente.

Dans les circonstances actuelles, les investissements sous forme de stocks représentent un important élément d'incertitude. Dans ce secteur, les perspectives d'évolution peu dynamique de la demande laissent encore présager une prépondérance des facteurs de baisse. D'après les derniers résultats de l'enquête de conjoncture C.E.E., un nombre croissant de chefs d'entreprise se plaignent d'un gonflement excessif de leurs stocks.

Les impulsions assez fortes qui émanaient jusqu'ici de la *consommation* des ménages ne perdront guère de leur vigueur. Certes, le ralentissement observé dans la hausse des salaires se poursuivra vraisemblablement, tout en étant sans doute moins prononcé que durant les derniers mois; l'emploi devrait continuer de régresser légèrement et la propension à l'épargne, déjà très élevée, pourrait se renforcer encore. D'autre part, le remboursement des cotisations de sécurité sociale aux pensionnés, pour un montant de 1,3 milliard de marks, et surtout le remboursement décidé du supplément conjoncturel à l'impôt sur le revenu et les sociétés, qui, vers le milieu de l'année, procurera aux ménages un pouvoir d'achat supplémentaire d'environ 4 milliards de marks, exerceront un effet expansionniste très sensible sur la consommation privée.

Eu égard à cette évolution de la demande globale, la *production* industrielle pourrait être caractérisée, durant les prochains mois, par une quasi-stagnation et ce n'est que plus tard dans

l'année qu'une reprise pourrait progressivement se manifester. Dans ces conditions, les services de la Commission estiment que le taux de croissance du produit national brut en termes réels ne devrait guère dépasser 1 à 1½ % en 1972.

Etant donné le manque de dynamisme de la conjoncture, les *importations* n'augmenteront que modérément au cours des prochains mois, malgré l'avantage dont bénéficient les exportateurs étrangers du fait de la réévaluation.

Le climat des *prix* restera défavorable dans une première phase. La tendance au ralentissement de la hausse des prix à la production des produits industriels se poursuivra sans doute, mais ne devrait se répercuter sur les autres prix qu'avec un décalage important. Les prix à la consommation, en particulier, augmenteront pendant quelque temps encore à un rythme rapide, d'autant plus que certains tarifs publics doivent être majorés et que, malgré l'incidence modératrice que l'on peut attendre de la réévaluation du mark, un enchérissement sensible des denrées alimentaires est à prévoir.

La hausse encore sensible des coûts et des prix assigne évidemment certaines limites à une réorientation de la *politique conjoncturelle* dans un sens expansionniste. On ne peut cependant perdre de vue que, sauf dans quelques secteurs, la poussée des prix ne trouve plus guère son origine dans un excédent de la demande. S'il est vrai que la situation actuelle paraît requérir des mesures de soutien de la conjoncture, il importe cependant que celles-ci soient mises en œuvre d'une manière qui permette de consolider la tendance au ralentissement de la hausse des salaires et de réaliser des progrès substantiels en matière de stabilisation des prix.

Etant donné la décision du Gouvernement fédéral d'effectuer dès le milieu de l'année en cours le remboursement du supplément conjoncturel d'imposition, remboursement qui, initialement, devait être achevé pour le 31 mars 1973, il faudrait tout particulièrement éviter de donner un nouvel élan à la consommation et d'aviver ainsi la hausse des prix à la consommation. Ce résultat pourrait notamment être atteint en obtenant, au moyen d'une information appropriée, qu'une partie des sommes qui seront remboursées aux ménages soit consacrée à l'épargne.

En particulier, comme il est apparu que l'accroissement des dépenses du Bund et surtout

des Länder dépassera de beaucoup, cette année, les prévisions budgétaires, il conviendrait de retarder pendant quelque temps l'exécution des dépenses des « budgets d'éventualité ».

Il est d'une importance toute particulière, pour l'évolution future des investissements, que les communes, auxquelles incombe la majeure partie des investissements du secteur public, ne soient pas amenées, eu égard à des moins-values fiscales, à réviser en baisse leurs programmes d'investissement ou à en retarder la réalisation.

La Banque fédérale d'Allemagne a déjà notablement assoupli sa politique monétaire dans le courant des derniers mois. Le taux d'escompte, ramené à 3 %, se situe ainsi à un niveau au-dessous duquel il n'était tombé qu'une seule fois, en 1959. Certes, ces mesures ont été prises essentiellement en vue de rétablir l'équilibre des paiements extérieurs; mais, étant donné l'affaiblissement de l'activité d'investissement des entreprises, elles se justifient également sur le plan de la politique conjoncturelle, puisqu'elles ont pour effet de créer des conditions de financement plus favorables. Quant à l'opportunité de mesures supplémentaires dans ce domaine, il ne faut pas perdre de vue qu'une forte augmentation du déficit budgétaire peut avoir une incidence sensible sur la liquidité intérieure.

D'une manière générale, le problème de la protection contre des importations indésirables de capitaux garde toute son actualité. L'application, depuis le début de l'année, de la loi imposant, lors de l'obtention de crédit à l'étranger, la constitution d'un dépôt de capital non productif d'intérêts pourrait contribuer à limiter le recours des résidents autres que les banques au capital étranger.

### **3. La situation économique à Berlin-Ouest**

Durant les derniers mois, le refroidissement de la conjoncture a été un peu plus sensible à Berlin que sur le territoire fédéral; l'économie berlinoise est cependant demeurée exempte de phénomènes de récession.

Les échanges extérieurs ont, dans l'ensemble, montré peu de dynamisme. Certes, les livraisons au territoire fédéral, qui revêtent pour Berlin une importance primordiale, ont encore été considérables; depuis peu, cependant, leur expansion s'est également modérée, du fait de la

faiblesse de la demande dans le territoire fédéral. Comme les biens d'investissement représentent une large part de ces livraisons, le ralentissement constaté reflète clairement le fléchissement de la conjoncture des investissements dans le territoire fédéral. En revanche, l'activité économique à Berlin a été vivement stimulée par la consommation des administrations publiques, par suite notamment du montant élevé des dépenses de personnel.

Tandis que se poursuivait la régression conjoncturelle de la production de biens d'investissement, la production de biens de consommation a continué de s'accroître. Au total, la production industrielle a été, au quatrième trimestre de l'année écoulée, inférieure de 3 % au niveau où elle se situait un an auparavant. Les chiffres dont on dispose au sujet de l'évolution du produit brut pendant le même intervalle font apparaître une progression de 1,7 % en termes réels.

Les tendances à la détente observées sur le marché de l'emploi depuis le milieu de l'année 1970 se sont poursuivies. La diminution du nombre de personnes occupées dans l'industrie a été nettement plus forte que sur le territoire fédéral; elle s'est élevée à plus de 6 % en moyenne, au quatrième trimestre de l'année écoulée, par rapport à la même période de 1970. Toutefois, le nombre de travailleurs étrangers a encore légèrement augmenté. La hausse des prix est restée très vive, en particulier au niveau de la consommation; en janvier, l'indice du coût de la vie accusait, par rapport à janvier 1971, une augmentation de 6 % environ.

Pour l'année 1972, on peut s'attendre à une évolution étale de l'activité économique. Il y a pourtant lieu de craindre que des mises en chômage n'aient un effet défavorable sur la structure de l'emploi.

### **Principales mesures de politique économique**

*Décembre :*

— *Dans le cadre du nouveau régime des cours de change des principaux pays industriels du monde occidental, adopté lors de la réunion du Groupe des Dix, tenue à Washington les 17 et 18 décembre dernier, le cours du mark a été fixé provisoirement à 3,2225 marks pour un dollar des Etats-Unis (parité précédente : 1 dollar =*

3,66 marks). Ceci constitue une réévaluation de 13,58 % par rapport au dollar. Le taux de réévaluation pondéré par rapport à l'ensemble du monde s'élève à 6,5 %. En même temps, la bande de fluctuation entre les points d'intervention et la parité provisoire a été portée de  $\pm 0,75$  % à  $\pm 2,25$  %.

— La Banque fédérale ramène, avec effet au 23 décembre 1971, le taux d'escompte de 4,5 à 4 % et celui des avances sur titres de 5,5 à 5 %. Les taux des réserves obligatoires sont abaissés de 10 % pour les engagements intérieurs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1972, ce qui réduit la liquidité bancaire de près de 3 milliards de marks. Les taux des réserves applicables aux engagements vis-à-vis de l'étranger restent inchangés.

Janvier :

— Le 1<sup>er</sup> janvier 1972 entre en vigueur la loi du 23 décembre 1971, portant modification de la loi sur le commerce extérieur, et qui autorise le Gouvernement fédéral à immobiliser une partie de l'afflux de monnaie et de capitaux en provenance de l'étranger, pour autant que l'efficacité de la politique monétaire et conjoncturelle en soit sérieusement menacée. Dans ce cas, les résidents peuvent être contraints à déposer sans intérêt, pendant une période déterminée, sur un compte ouvert auprès de la Banque fédérale, un certain pourcentage des emprunts et des crédits qu'ils ont contractés à l'étranger.

— Dans l'industrie de transformation des métaux, les salaires sont relevés de 7,5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1971. La nouvelle convention collective est applicable pendant douze mois. Un montant forfaitaire de 180 marks au total sera versé pour la période d'octobre à décembre 1971. Pour la durée totale de la convention, qui est de quinze mois, la hausse des salaires est ainsi portée à près de 7 % sur base annuelle. En outre, il a été décidé de verser, pour 1972, 40 % d'un treizième mois, dans le cadre d'un plan par étapes.

— Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1972, les travailleurs et les employés de la fonction publique bénéficient d'une augmentation linéaire des rémunérations de 4 % et d'un montant complémentaire de 30 marks par mois. Il en résulte une majoration effective des rémunérations de 6,5% environ. La durée hebdomadaire du travail devra être

ramenée progressivement de 42 à 40 heures à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1974.

— Le Conseil conjoncturel pour le Secteur public, qui est notamment chargé de coordonner le recours des collectivités territoriales au marché financier, se réunit le 24 janvier 1972. Pour ce qui est des emprunts du secteur public en 1972, le Conseil estime que les émissions étalées dans le temps ne devraient pas contrecarrer la tendance à la baisse des taux d'intérêt qui se dessine actuellement sur le marché des capitaux, qu'elles devraient éviter de perturber le marché et continuer d'encourager l'épargne privée.

— Le 26 janvier 1972, le Gouvernement fédéral adopte le rapport annuel sur la situation économique pour 1972. Selon les projections macro-économiques qui ont servi de base à ce rapport, le Gouvernement fédéral estime qu'il est possible de réaliser en 1972 un taux de croissance réel de 2 à 3 % du produit national brut, dans l'hypothèse d'un taux de chômage de 1 % et d'une hausse des prix à la consommation de 4,5 %. Les principales mesures envisagées pour atteindre cet objectif et pour soutenir la conjoncture ont trait à l'utilisation, dès le printemps, d'un montant de 2,5 milliards de marks prélevé sur le « budget d'éventualité » de l'Etat fédéral, à l'augmentation des dépenses des Länder (« budget d'éventualité », déblocage du fonds de péréquation conjoncturelle), à des dépenses supplémentaires à concurrence d'un milliard de marks prélevé sur les fonds ERP, ainsi qu'au remboursement, pour un montant de 5,9 milliards de marks, du supplément conjoncturel à l'impôt sur le revenu et les sociétés, ce remboursement devant commencer au cours de l'été prochain.

— Le 26 janvier 1972, le Bundestag décide de majorer l'impôt sur le tabac de 25 % à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1972 et l'impôt sur les hydrocarbures de 4 pfennigs par litre à partir du 1<sup>er</sup> mars 1972, ainsi que de rembourser le prélèvement de 2 % opéré sur les pensions, en 1968 et 1969, au titre de la sécurité sociale. Le montant de ce remboursement, qui représente environ 40 % d'une mensualité de pension, sera payé fin mars-début avril. Cette opération représente, pour l'assurance vieillesse, une charge supplémentaire de 1,3 milliard de marks.

— Le 29 janvier 1972, l'Etat fédéral et les Länder sont convenus de porter de 30 à 35 % le pourcentage revenant aux Länder, en 1972 et

1973, dans le rendement des taxes sur le chiffre d'affaires. Il en résulte, pour l'Etat fédéral, une moins-value de 1,3 milliard de marks. A cela s'ajoutent des versements supplémentaires de l'Etat fédéral aux Länder pour un montant annuel de 550 millions de marks, qui représente environ 1,1 % du produit de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Février :

— A compter du 1<sup>er</sup> février 1972, les salaires dans l'industrie sidérurgique seront augmentés de 6 %, au départ de salaires horaires majoré de 22 pfennigs. La nouvelle convention collective restera en vigueur jusqu'à fin novembre 1972. Pour les mois d'octobre 1971 à janvier 1972, les ouvriers de l'industrie sidérurgique percevront un montant forfaitaire net de 200 marks. Il en résulte, pour les quatorze mois de validité de la convention, une augmentation globale des salaires de 7 % environ.

— En vertu d'une convention collective conclue le 2 février entre les partenaires sociaux de l'industrie de la construction, les salaires des ouvriers de ce secteur sont majorés de 6,4 % à partir du 1<sup>er</sup> mai 1972. Il a été décidé, en outre, qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 1973 l'indemnité de chômage destinée à compenser les pertes d'heures de travail dues aux intempéries serait également versée en été.

— La Banque fédérale arrête, le 24 février, les mesures suivantes :

1. le taux d'escompte est ramené de 4 à 3 % et le taux des avances sur titre de 5 à 4 %, avec effet au 25 février;
2. les contingents de réescompte mis à la disposition des établissements de crédit sont réduits de 10 % avec effet au 1<sup>er</sup> mars. Le montant total des contingents de réescompte attribués aux établissements de crédit se trouve ainsi réduit d'environ 2,3 milliards de marks;
3. les taux des réserves obligatoires portant sur l'accroissement des engagements envers les non-résidents sont portés de 30 % à 40 % au 1<sup>er</sup> mars. En même temps, la période de référence pour l'évaluation de ces réserves supplémentaires est reportée de novembre 1970 à novembre 1971, mais la réduction du montant de base résultant éventuellement

de ce report ne doit pas dépasser 20 % du montant recensé en novembre 1970;

4. les réserves obligatoires portant sur les dépôts à vue des non-résidents seront désormais calculées au jour le jour et non plus seulement, comme jusqu'ici, quatre fois par semaine.

— La garantie de change accordée par le Gouvernement fédéral pour les opérations d'exportation à long terme entre en vigueur le 24.2.1972. Elle porte sur les opérations d'exportation en dollars des Etats-Unis, en livres sterling ou en francs suisses. Les directives suivantes doivent, en outre, être appliquées : ne peuvent être garanties que les opérations s'étendant sur une période de plus de deux ans à compter de la conclusion du contrat jusqu'à la dernière échéance du crédit; le risque de change n'est couvert qu'à l'expiration de cette période; auparavant, l'exportateur doit soit supporter ce risque, soit le couvrir sur le marché à terme des changes; les pertes de change ne dépassant pas 3 % sont à la charge de l'entrepreneur, les bénéfices de change de plus de 3 % doivent être versés à l'Etat fédéral. La prime est normalement fixée à 0,7 % l'an.

Mars :

— Le Gouvernement fédéral approuve, en date du 1<sup>er</sup> mars, le décret relatif à la mise en application de la loi dite « Bardepotgesetz », en vertu de laquelle le crédit obtenu à l'étranger et qui n'est pas directement destiné à des transactions en biens et services, donne lieu désormais à la constitution obligatoire d'un dépôt de capital non productif d'intérêts et fixé à 40 % du montant emprunté. Les crédits contractés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1972 et versés avant le 1<sup>er</sup> mars 1972 ne sont pas soumis à cette obligation. Le décret prévoit par ailleurs une série d'exceptions, portant notamment sur tous les prêts accordés par la Banque européenne d'Investissement.

— Le Gouvernement fédéral annonce, le 15 mars 1972, que le supplément conjoncturel à l'impôt sur le revenu et les sociétés sera remboursé dans la seconde moitié de juin et au début du mois de juillet. Ce remboursement portera sur quelque 4 milliards de marks en faveur des ménages et sur 2 milliards de marks environ en faveur des entreprises.

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1967	1968	1969	1970	1971	1971
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	- 0,2	+ 7,3	+ 8,0	+ 5,5	+ 2,8	145
Production industrielle	- 2,5	+ 9,8	+ 10,6	+ 6,2	+ 2,4	154
Importations totales	- 1,4	+ 14,7	+ 16,9	+ 15,2	+ 9,2	217
Consommation privée	+ 0,9	+ 3,8	+ 8,0	+ 6,9	+ 5,3	148
Consommation publique	+ 3,1	- 0,0	+ 5,6	+ 4,3	+ 6,1	128
Formation brute de capital fixe	- 8,4	+ 8,0	+ 12,1	+ 11,5	+ 4,0	152
Exportations totales	+ 8,1	+ 13,4	+ 12,6	+ 8,1	+ 6,2	209
Produit national brut par tête	- 0,6	+ 6,8	+ 6,8	+ 4,2	+ 1,8	136
Produit national brut par personne active occupée	+ 2,8	+ 7,1	+ 6,1	+ 4,0	+ 2,7	143
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 3,4	+ 6,7	+ 9,7	+ 15,0	+ 12,6	+ 187

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1967	1968	1969	1970	1971
Solde extérieur					
Mio. U.C.	+ 4 063	+ 4 488	+ 3 906	+ 3 046	+ 2 893
% du produit national brut	+ 3,3	+ 3,3	+ 2,5	+ 1,6	+ 1,4
Taux de chômage	1,7	1,2	0,7	0,5	0,7
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente, en %)	+ 1,8	+ 1,9	+ 2,5	+ 3,7	+ 5,3

**R. F. d'Allemagne**
**TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)**

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1966	1967	1968	1969	1970	1970	1970	1970
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 12,5	+ 8,0	+ 14,3	+ 16,9	+ 17,7	234	34 195	100,0
Intra-C.E.E.	+ 16,0	+ 9,4	+ 16,7	+ 23,9	+ 18,7	252	13 738	40,2
Extra-C.E.E.	+ 10,6	+ 7,2	+ 12,9	+ 12,8	+ 17,0	223	20 456	59,8
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	- 2,0	+ 26,9	+ 21,8	+ 27,0	+ 27,6	370	1 066	3,1
Intra-C.E.E.	+ 6,6	+ 61,2	+ 32,8	+ 31,0	+ 16,6	522	579	1,7
Extra-C.E.E.	- 7,3	+ 2,6	+ 9,4	+ 21,6	+ 43,7	275	487	1,4
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 7,1	+ 1,3	+ 10,7	+ 4,2	+ 19,0	156	1 946	5,7
Intra-C.E.E.	+ 8,5	+ 1,5	+ 10,6	+ 5,4	+ 20,3	159	1 213	3,5
Extra-C.E.E.	+ 5,0	+ 0,4	+ 11,5	+ 2,4	+ 16,9	150	732	2,2
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 13,8	+ 6,6	+ 15,9	+ 17,5	+ 17,7	239	31 183	91,2
Intra-C.E.E.	+ 18,9	+ 4,7	+ 21,6	+ 25,8	+ 18,7	261	11 946	34,9
Extra-C.E.E.	+ 11,3	+ 7,6	+ 13,0	+ 13,0	+ 16,5	226	19 237	56,3
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	+ 3,2	- 3,7	+ 16,1	+ 23,7	+ 19,6	229	29 816	100,0
Intra-C.E.E.	+ 4,2	- 1,0	+ 21,7	+ 30,0	+ 21,8	305	13 233	44,4
Extra-C.E.E.	+ 2,5	- 5,4	+ 12,5	+ 19,3	+ 17,9	191	16 583	55,6
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 2,4	- 4,2	+ 3,7	+ 16,7	+ 14,3	179	4 954	16,6
Intra-C.E.E.	+ 6,8	+ 0,1	+ 11,9	+ 26,8	+ 12,6	239	2 303	7,7
Extra-C.E.E.	- 0,1	- 6,9	- 1,9	+ 9,0	+ 15,9	147	2 651	8,9
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 2,8	- 0,6	+ 15,8	+ 12,2	+ 13,6	184	6 617	22,2
Intra-C.E.E.	+ 8,1	+ 9,4	+ 18,1	+ 23,3	+ 18,5	258	1 417	4,8
Extra-C.E.E.	+ 1,8	- 2,5	+ 15,3	+ 9,7	+ 12,3	171	5 200	17,4
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 3,6	- 5,0	+ 21,1	+ 31,4	+ 23,5	274	18 246	61,2
Intra-C.E.E.	+ 2,8	- 3,0	+ 25,4	+ 32,0	+ 24,8	236	9 514	31,9
Extra-C.E.E.	+ 4,3	- 6,9	+ 16,8	+ 30,7	+ 22,1	229	8 732	29,3

**TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels**

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1970	154,7	157,2	159,6	153,8	163,8	151,5	155,6	154,2	155,2	157,6	156,5	153,7
	1971	163,0	162,1	159,1	161,3	159,2	156,9	158,7	152,5	158,5	162,0	156,0	145,6
	1972	162,1											
<b>Entrées de commandes, total (1963 = 100)</b>	1970	178	185	181	183	169	182	179	175	180	173	179	185
	1971	181	182	199	187	183	189	181	182	183	172	180	181
	1972												
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	147,7	137,5	153,0	130,1	135,1	140,8	149,7	153,9	152,3	154,3	156,5	145,2
	1971	169,5	146,8	167,2	168,9	173,0	181,9	197,6	210,4	218,6	228,3	243,0	229,2
	1972	216,5	222,0										
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)</b>	1970	49,7	50,2	47,5	51,7	48,9	51,0	54,2	52,9	52,8	47,4	50,5	48,4
	1971	53,3	56,7	57,6	55,6	60,6	61,7	58,0	62,9	61,2	56,2	61,0	60,1
	1972												
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)</b>	1970	182,8	175,0	183,6	182,7	184,8	196,7	202,7	194,5	205,4	200,2	197,3	205,9
	1971	210,2	200,3	205,3	217,2	207,7	220,4	226,9	215,8	233,9	214,9	231,8	226,0
	1972	231,0											
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	119,1	119,3	119,8	120,1	120,3	120,7	120,7	120,6	120,6	121,2	121,8	122,3
	1971	123,5	124,5	125,3	125,9	126,2	126,7	127,2	127,1	127,7	128,3	128,9	129,3
	1972	130,7	131,3										
<b>Importations de marchandises (Mio. U.C.)</b>	1970	2 322	2 419	2 368	2 612	2 333	2 478	2 519	2 402	2 555	2 486	2 639	2 680
	1971	2 356	2 348	2 921	2 785	2 628	2 756	2 826	2 637	2 717	2 617	2 740	2 896
	1972												
<b>Exportations de marchandises (Mio. U.C.)</b>	1970	2 560	2 792	2 687	2 940	2 654	2 927	3 079	2 873	2 888	2 804	2 850	3 010
	1971	2 837	3 219	3 270	3 098	2 991	3 140	3 229	3 289	3 202	2 865	3 023	3 000
	1972												
<b>Solde de la balance commerciale (Mio. U.C.)</b>	1970	+ 238	+ 373	+ 319	+ 328	+ 321	+ 449	+ 560	+ 471	+ 333	+ 318	+ 211	+ 330
	1971	+ 481	+ 371	+ 349	+ 313	+ 363	+ 384	+ 403	+ 652	+ 485	+ 248	+ 284	+ 104
	1972												
<b>Réserves officielles d'or et de devises (Mio. U.C.)</b>	1970	6 455	6 616	6 765	6 893	7 212	8 215	9 378	9 643	10 700	11 283	12 961	13 009
	1971	13 411	14 252	15 201	16 138	18 400	16 207	16 603	16 335	16 561	16 818	16 981	16 552
	1972	17 113	17 794										
<b>Disponibilités monétaires (Mrd. DM)</b>	1970	95,5	95,5	96,4	96,0	97,0	98,1	99,7	99,5	99,1	99,2	100,4	102,4
	1971	103,3	104,4	105,4	107,2	109,7	109,5	112,9	113,0	112,4	113,3	113,9	115,2
	1972	117,0											



REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).  
Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

*Graphique 1*

— Exportations (f.o.b.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 2*

— Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

*Graphique 3*

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs; indice désaisonné; moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 4*

— Importations (c.a.f.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 5*

— Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (au milieu du mois); non désaisonné. Indice des gains horaires bruts moyens dans l'industrie (y compris la construction).

*Graphique 6*

— Balance commerciale : Différence entre les exportations et les importations désaisonnalisées, en valeur.

*Graphique 7*

— Crédits bancaires à l'économie: Crédits à court terme aux entreprises et particuliers à l'intérieur du pays; non désaisonnés. Situation en fin de mois.

*Tableau 1*

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie (y compris l'artisanat).
- Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié: Cotisations de sécurité sociale des employeurs comprises.

*Tableau 2*

- Solde extérieur: En termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage: Nombre de chômeurs en pourcentage de la population active (moyennes annuelles). Source: « Statistisches Bundesamt » et « Bundesanstalt für Arbeit ».
- Prix de la consommation privée: Prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

*Tableau 3*

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.). Produits alimentaires, boissons et tabacs: groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques: groupes 2 à 4; produits finis et semi-finis: groupes 5 à 9.

*Tableau 4*

- Production industrielle: Construction et alimentation exclues; indice désaisonné.
- Entrées de commandes: Industrie manufacturière (sans les industries alimentaires, boissons et tabacs). Indice de valeur désaisonné.
- Nombre de chômeurs: Chiffres désaisonnés; situation en fin de mois.
- Construction: Nombre de logements autorisés; chiffres désaisonnés.
- Consommation privée: Indice de valeur désaisonné.
- Prix à la consommation: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (non désaisonné).
- Importations f.o.b.; exportations c.a.f. Chiffres désaisonnés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnées.
- Réserves officielles en or et en devises : Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirage spéciaux et position de réserve auprès du F.M.I. Chiffres bruts, à l'exclusion des engagements extérieurs. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: billets et monnaies divisionnaires en circulation (sans les encaisses des instituts de crédit) et dépôts à vue des entreprises non bancaires et des particuliers résidents (sans les dépôts des pouvoirs publics auprès de la Bundesbank); chiffres désaisonnés; Situation en fin de mois.



## B. France

De tous les pays de la Communauté et, d'une façon générale, de tous les pays de l'Europe occidentale, c'est la France qui connaît actuellement la croissance économique la plus vigoureuse. En dépit d'une expansion quelque peu ralentie des exportations et d'un léger affaiblissement de la propension à investir des entreprises, la production a marqué des progrès sensibles, dus en partie à l'augmentation toujours rapide des dépenses de consommation des ménages et de la demande émanant des administrations publiques. Les tensions inflationnistes sont néanmoins demeurées très vives.

Il faut s'attendre à voir persister l'expansion économique durant les mois à venir, même dans l'hypothèse d'un affaiblissement temporaire de la demande dans certains secteurs. Dans l'immédiat, la hausse des coûts et des prix se poursuivra sans doute à un rythme rapide.

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

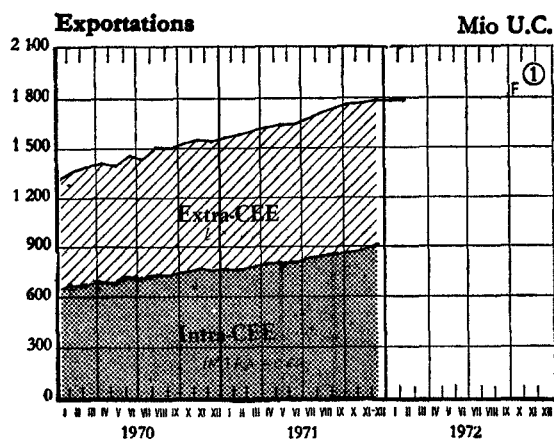
L'économie française a encore témoigné d'une croissance appréciable pendant les derniers mois, bien que les impulsions émanant des exportations et de la propension à investir des entreprises aient été moins vives que pendant la majeure partie de l'année écoulée. La hausse des coûts et des prix est demeurée très forte.

La demande étrangère n'a apporté qu'un faible soutien à l'expansion durant les derniers mois. Pour la période janvier-février, la valeur des

exportations de marchandises, corrigée des variations saisonnières, n'a pas dépassé de beaucoup les résultats de l'été dernier, malgré des ventes accrues de produits agricoles. Etant donné la hausse continue des prix à l'exportation, le volume des livraisons à l'étranger n'aurait donc guère varié.

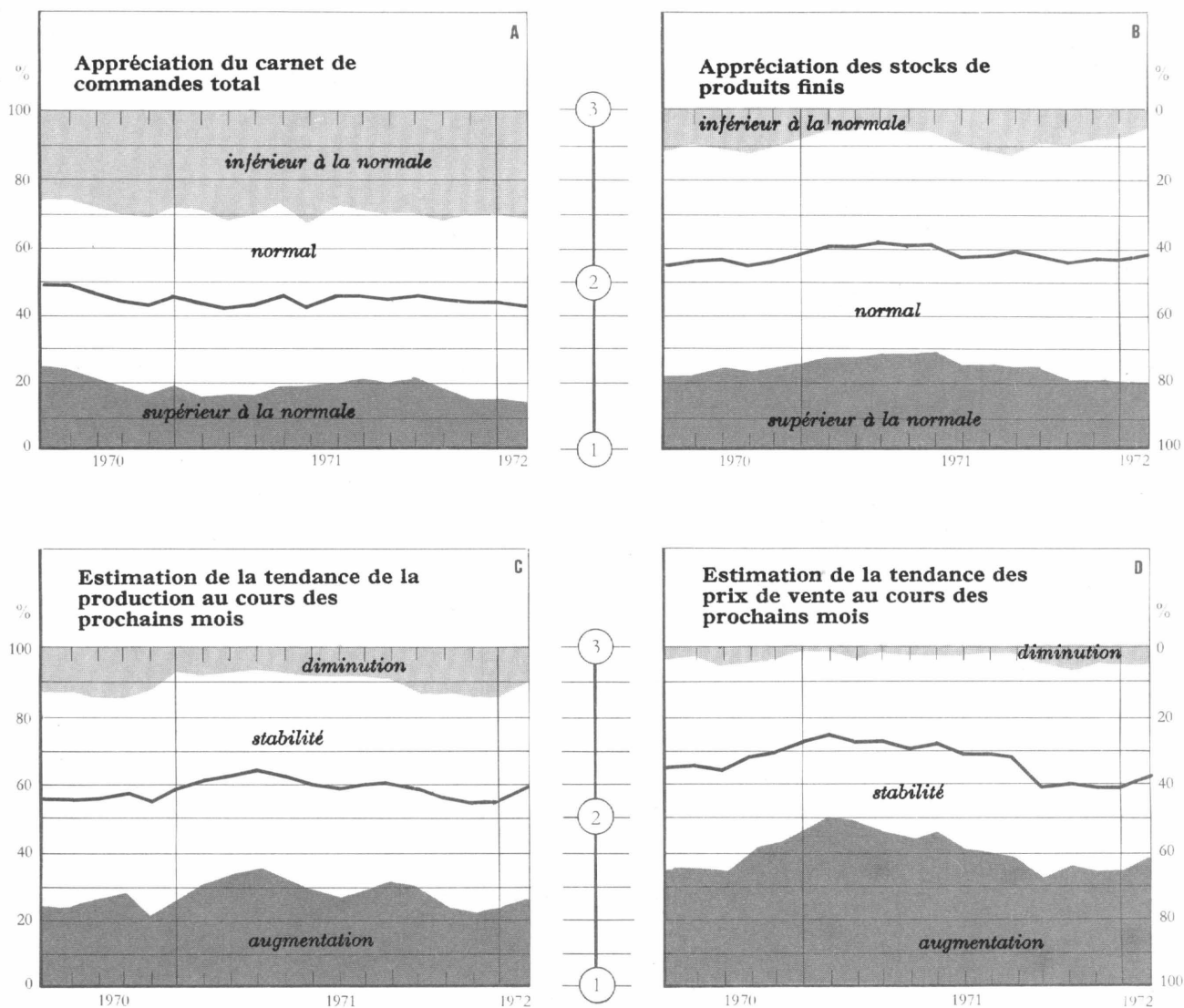
La tendance de la *formation brute de capital fixe* est restée soutenue durant les premiers mois de l'année. Les dépenses d'investissement de l'Etat et des entreprises publiques se sont accrues dans une mesure appréciable. La reprise s'est poursuivie dans le secteur de la construction résidentielle. En revanche, suivant les résultats des enquêtes de conjoncture, les entreprises privées, notamment dans l'industrie, se sont montrées plus prudentes en matière de nouveaux investissements.

Les dépenses de *consommation* ont encore imprimé de vives impulsions à l'activité économique. Les dépenses courantes de matériel et de personnel des administrations publiques ont fortement augmenté. De même, les dépenses de consommation des ménages ont continué de s'accroître à un rythme rapide. Le nombre de voitures particulières et commerciales immatri-





## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



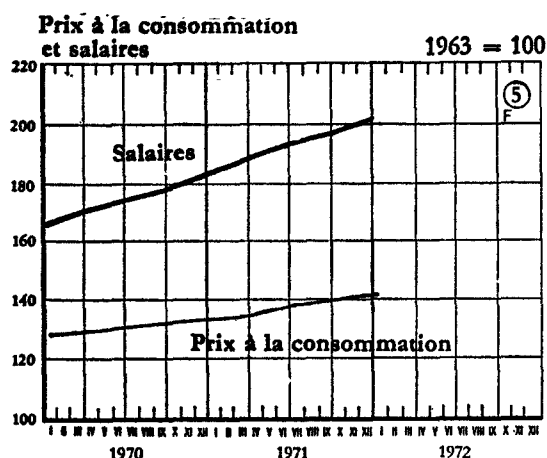
Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée en France par l'INSEE.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation »;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».





prises, pour contenir la hausse des *prix*, aient abouti à un léger ralentissement de celle-ci. En revanche, les produits agricoles ont accusé une forte tendance à l'enchérissement. En janvier, l'indice I.N.S.E.E. des 295 articles dépassait de 5,6 % le niveau atteint un an auparavant.

La *balance commerciale* s'est légèrement améliorée depuis l'automne dernier. La balance des mouvements de capitaux à long terme s'étant soldée par un surplus élevé, l'excédent de la balance globale des paiements, pour le quatrième trimestre, a été beaucoup plus important que ceux des trimestres précédents. Les *réserves bru-*

*Emplois et ressources de biens et services*

	1969 (1)	1970 (1)		1971 (2)		1972 (3)	
	Aux prix courants, Mrd/Ffr	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations (4)	110,4	+ 17,0	+ 25,9	+ 10	+ 14½	+ 8	+ 10
Formation brute de capital fixe	184,0	+ 7,4	+ 14,9	+ 6	+ 11½	+ 6	+ 11
Consommation des administrations	89,4	+ 3,8	+ 11,1	+ 3½	+ 12	+ 3	+ 11
Consommation des ménages	439,6	+ 4,3	+ 9,7	+ 6½	+ 12½	+ 5½	+ 11
Produit national brut	731,7	+ 6,0	+ 12,0	+ 5½	+ 12	+ 4½	+ 10½
Importations (4)	114,4	+ 8,5	+ 18,8	+ 9	+ 12½	+ 10	+ 11

(1) Rapport sur les comptes de la Nation 1970. Ministère de l'Economie et des Finances.

(2) Estimations.

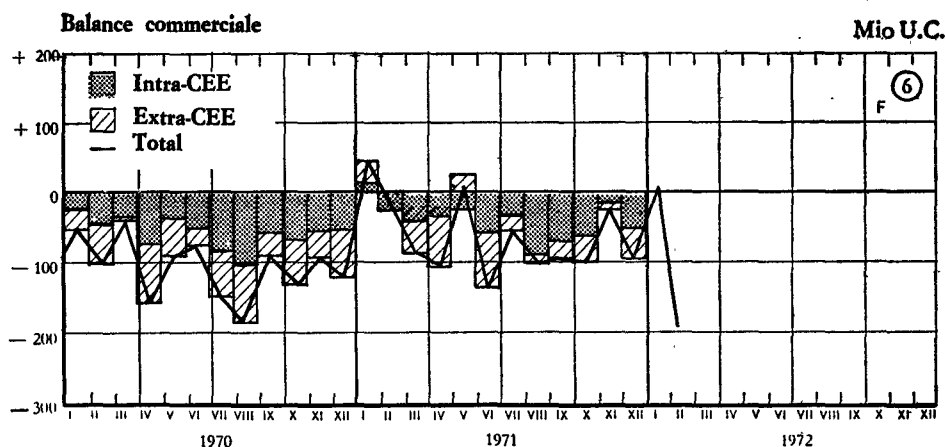
(3) Prévisions.

(4) Biens, services et revenus de facteurs.

*Remarques générales :*

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.



tes d'or et de devises des autorités monétaires (y compris les droits de tirage spéciaux et la position auprès du Fonds monétaire international) sont passées de 6,85 milliards d'unités de compte en octobre 1971 à 7,6 milliards en janvier 1972.

Les excédents de la balance des paiements et l'augmentation du volume du crédit ont joué un rôle essentiel dans l'accroissement de la *liquidité intérieure*. L'incidence restrictive que les opérations du Trésor exercent d'ordinaire, au quatrième trimestre, sur la liquidité a été, cette fois, plus accentuée que l'année précédente. En effet, l'excédent de trésorerie, en atteignant 4,5 milliards de francs pour le dernier trimestre de 1971, a été plus élevé que celui qui avait été enregistré un an plus tôt. Au total, le déficit pour 1971 a ainsi été ramené à 3,6 milliards de francs, alors qu'un excédent de 3,7 milliards avait été réalisé en 1970.

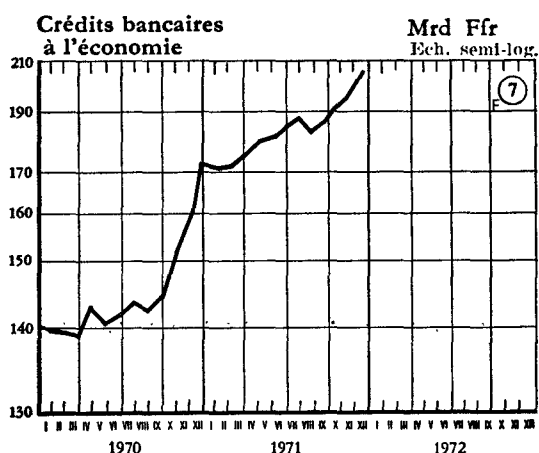
Le *marché monétaire* a été caractérisé par l'aisance, d'autant plus que les taux des réserves minima ont été abaissés à plusieurs reprises, la

dernière fois en date du 21 mars 1972. Les taux d'intérêt ont encore eu tendance à fléchir. La Banque de France a ramené le taux d'escompte de 6,5 % à 6 % au 13 janvier; en outre, elle a réduit plusieurs fois, le plus récemment au début de mars, ses taux d'intervention sur le marché monétaire. Le *marché des capitaux* a reflété le niveau élevé de l'épargne. Le marché des obligations est demeuré soutenu, et les cours des actions ont remonté.

## 2. Les perspectives

Les perspectives de la conjoncture française sont actuellement déterminées par deux facteurs contradictoires. D'une part, l'affaiblissement de la conjoncture chez les principaux partenaires commerciaux, ainsi que les relations de change, devenues un peu moins favorables depuis les accords de Washington, ne manquent pas d'affecter le développement des exportations et sans doute aussi la propension à investir des industries fortement axées sur l'exportation. D'autre part, les mesures de relance économique mises en œuvre au début de l'année donneront une impulsion nouvelle à la demande intérieure et tout particulièrement à la formation brute de capital fixe.

Les *exportations* ne montreront sans doute qu'un développement modéré durant les prochains mois, étant donné que l'expansion économique chez les principaux partenaires commerciaux de la France, à l'exception des pays de l'Amérique du Nord, restera assez limitée dans les premiers temps. L'avantage dont bénéficiaient les industries exportatrices sur le plan de la concurrence, du fait des nouvelles relations





de change, a été dans une large mesure résorbé par des majorations de prix et il n'est pas du tout certain que, dans la phase actuelle de la conjoncture, les entreprises soient disposées à consentir des rabais à leurs clients étrangers pour réaliser un accroissement substantiel du volume de leurs exportations.

Le large débouché qu'offre toujours le marché intérieur jouera également un rôle à cet égard.

Il semble notamment que le climat des *investissements* se soit encore légèrement amélioré après les décisions de Washington. Si la propension à investir des entreprises privées est demeurée moins vive qu'au cours des dernières années, en revanche, les dépenses d'investissement de l'Etat et des entreprises publiques restent en forte expansion. En outre, la baisse des taux d'intérêt pourrait avoir une influence favorable sur les investissements, surtout dans le secteur de la construction, où l'on peut s'attendre à un essor vigoureux et durable notamment en ce qui concerne la construction résidentielle et les travaux publics.

L'expansion des dépenses de *consommation* des ménages restera à peu près aussi vive que jusqu'à présent. Rien ne permet, pour le moment, de prévoir un ralentissement notable de l'accroissement des revenus des ménages. Les taux de salaires, en particulier, augmenteront encore fortement et l'emploi continuera de s'améliorer, notamment dans la construction.

Dans ces conditions, il est probable que la *production* marquera encore des progrès appréciables, qui pourraient cependant s'avérer un peu moins rapides qu'au cours du second semestre de 1971. Sans doute une légère accélération de l'expansion pourrait-elle s'amorcer dans certains secteurs, et notamment dans les industries productrices de biens d'investissement. Mais un ralentissement temporaire n'est pas exclu dans les industries de biens de consommation, compte tenu notamment de l'évolution des stocks au stade du commerce. En tout cas, suivant les dernières enquêtes de conjoncture C.E.E., les chefs d'entreprise s'attendent à une baisse légère du taux de croissance de la production. Au total, le produit national brut en termes réels devrait s'accroître de 4½ à 5 % en 1972.

Le niveau de l'*emploi* restera, dans l'ensemble, élevé. Il n'est cependant pas exclu que le nom-

bre de chômeurs augmente encore quelque peu, notamment sous l'influence de facteurs structurels et du grand nombre de jeunes entrant dans la vie active. En outre, la situation du marché de l'emploi présentera sans doute d'assez nettes différenciations suivant les régions et les professions, si bien que l'on pourra enregistrer ici des pénuries de main-d'œuvre, ailleurs un nombre élevé de demandes d'emploi.

Les *importations* devraient encore augmenter légèrement, d'autant plus que certains secteurs de l'économie, et notamment quelques industries productrices de biens de consommation, se plaignent de la difficulté d'adapter leur production à la demande croissante. En outre, les nouvelles parités de change, appliquées depuis le mois de décembre, pourraient favoriser l'importation de certains biens. La reconstitution prévisible des stocks de matières premières pourrait avoir une incidence analogue. Dans ces conditions, le solde de la balance commerciale pourrait se réduire quelque peu.

Le climat des *prix* restera défavorable, même si une politique active des prix est poursuivie. D'après les dernières enquêtes de conjoncture C.E.E., on peut s'attendre que l'enchérissement des produits industriels, au stade de la production, atteigne au moins 3 % en moyenne annuelle. Au niveau de la consommation, l'augmentation pourrait même être sensiblement plus élevée, d'autant plus que les prix des denrées alimentaires et de certains services continueront d'accuser une forte tendance à la hausse.

Dans ces conditions, le souci primordial des autorités responsables de la *politique conjoncturelle* doit demeurer le freinage de la hausse des coûts et des prix. La France sera de toute manière, en 1972, le pays de l'Europe occidentale où le taux de croissance économique sera le plus élevé, même s'il reste inférieur au taux annuel moyen prévu, pour la période 1970-1975, dans le VI<sup>e</sup> plan et dans le troisième programme de politique économique à moyen terme de la Communauté. Une stimulation systématique de la demande intérieure pourrait aviver les tensions inflationnistes sans résoudre fondamentalement le problème du chômage qui, en France, semble de caractère plutôt structurel que conjoncturel. La décision, prise au début de l'année, d'avancer la passation de certaines commandes de l'Etat et d'accélérer les engagements de crédits devrait être exécutée en évitant que

l'accroissement des dépenses de l'Etat ne dépasse le taux initialement prévu. En effet, une politique prudente en matière budgétaire s'impose d'autant plus que la modification, annoncée simultanément, du mode de calcul de la taxe sur la valeur ajoutée entraîne des moins-values fiscales. En outre, la politique budgétaire doit être envisagée dans le contexte d'une politique monétaire devenue moins restrictive et qui était déjà caractérisée, en 1971, par un accroissement rapide de la masse monétaire et du crédit accordé aux entreprises.

Eu égard aux aspects structurels du chômage, les mesures de relance économique devraient être concentrées sur les régions et les secteurs qui disposent de réserves de main-d'œuvre. En outre, il conviendrait d'attacher une importance particulière à toutes les mesures susceptibles de contribuer à l'exécution des programmes régionaux de développement et de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre.

### **Principales mesures de politique économique**

Décembre :

— Dans le cadre de l'assouplissement de la politique monétaire, amorcé dès la fin d'octobre par un abaissement du taux d'escompte et poursuivi par la mise en œuvre d'autres mesures tendant à réduire le loyer de l'argent (entre autres un nouvel abaissement des taux d'intervention de la Banque de France sur le marché monétaire, une réduction du taux d'intérêt net des bons du Trésor à échéance de 5 ans, ramené de 5,5 à 5,25 %, une diminution des intérêts débiteurs perçus par les banques commerciales, variant entre 0,3 et 0,6 % selon la nature du crédit), les réserves obligatoires sont réduites d'environ 5 milliards de francs. Avec effet au 21 décembre, leurs taux sont ramenés de 12,25 à 10 % pour les dépôts à vue, de 6,5 à 4 % pour les dépôts à terme et de 3 à 2 % pour les crédits. Quant aux taux relatifs aux comptes de non-résidents, jusqu'alors uniformément fixés à 12,25 %, ils sont alignés sur les taux appliqués aux comptes des résidents.

Dans le contexte du réalignement des parités monétaires des principaux pays industriels du monde occidental, décidé lors de la Conférence

des Dix tenue les 17 et 18 décembre à Washington, le taux central du franc français est fixé, avec effet au 21 décembre, à 5,11570 francs français pour un dollar, contre 5,55419 francs français précédemment. Le régime du double marché des changes, comprenant un « franc commercial » et un « franc financier », est toutefois maintenu. Sont seules supprimées certaines mesures de contrôle des changes, à savoir l'interdiction de convertir ou de transférer des avoirs en francs détenus par des non-résidents, les dispositions concernant la position en devises des banques commerciales, la limitation des délais de règlement des importations et l'interdiction de verser des intérêts sur les comptes à vue et à court terme des non-résidents.

— A la fin du mois, la Banque de France annonce une modification des possibilités de refinancement offertes aux banques commerciales. Les contingents de réescompte attribués à celles-ci jusqu'à présent, et dont le dépassement donnait lieu au versement d'intérêts de pénalisation en sus de l'escompte, sont supprimés avec effet au 15 janvier. A partir de cette date, le réescompte auprès de la banque centrale n'est plus prévu que pour les traites à moyen terme émises à l'occasion d'exportations vers des pays non membres. Le refinancement des autres opérations de crédit doit être effectué par l'intermédiaire du marché monétaire, qui de toute façon joue un rôle de plus en plus important pour l'approvisionnement en liquidités du système bancaire, du fait de la réforme de la structure des taux d'intérêt amorcée au début de 1971 et de l'intensification de la politique d'open market.

Janvier :

— Au 1<sup>er</sup> janvier, diverses prestations de sécurité sociale sont majorées, notamment les allocations de vieillesse et les pensions d'invalidité.

— Le Gouvernement publie, à la mi-janvier, un plan de soutien de la conjoncture prévoyant les mesures suivantes :

1. Aménagement de la règle dite « du butoir » et remboursement partiel, à certaines entreprises, de leur crédit de T.V.A. La charge qui en résultera pour le Trésor est évaluée, pour 1972, à environ 1,2 milliard de francs.
2. Accélération des passations de commandes pour la réalisation de certains travaux pu-

blics, représentant un montant d'environ 500 millions de francs.

3. Mise en œuvre de programmes d'investissement à options et accélération des dépenses d'investissement des entreprises publiques, portant sur un montant de plus de 2,2 milliards de francs.

4. Engagement anticipé de crédits, à concurrence d'environ 1 milliard de francs, pour la construction de logements sociaux et autorisation donnée aux caisses d'épargne de consacrer 1,4 milliard de francs, contre 0,9 milliard en 1971, à l'octroi de crédit hypothécaire. Au total, et compte tenu de certaines dépenses supplémentaires, ces mesures se traduiront par l'engagement, durant le premier semestre de 1972, de dépenses accélérées d'investissement de l'Etat et des entreprises publiques, représentant un montant de 4,5 milliards de francs. Dans l'ensemble, ces mesures entraînent un accroissement des moyens de financement à concurrence de 2,2 milliards de francs.

— En liaison avec le plan de soutien de la conjoncture adopté par le Gouvernement, la Banque de France ramène, à la date du 13 janvier, le taux d'escompte de 6,5 % à 6 % et le taux des avances sur titres de 8 à 7,5 %. Le taux applicable aux créances nées à moyen terme sur les pays tiers reste fixé à 4,5 %. Certaines banques commerciales ramènent de 8,6 % à 8,1 % le taux des crédits à moyen terme réescomptables.

— Le Conseil des Ministres approuve, à la mi-janvier, une augmentation notable des aides au développement régional. Pour favoriser notamment l'industrialisation de l'Ouest et des zones frontalières de l'Est, des primes allant jusqu'à 25 % des investissements effectués sont accordées pour la création de nouveaux établissements industriels ou pour l'extension des établissements existants. De plus, des primes pouvant atteindre jusqu'à 20 % des frais engagés sont accordées pour encourager le transfert, vers les régions à développer, des sièges sociaux des entreprises, ainsi que de leurs services d'études et de recherches.

Février :

— Les salaires, traitements et pensions de retraite dans la fonction publique, ainsi que les

soldes et pensions du personnel militaire, sont majorés de 1,5 % au 1<sup>er</sup> février; cette majoration fait suite à une augmentation de 0,5 % déjà accordée au 1<sup>er</sup> janvier pour compenser la hausse du coût de la vie en 1971.

— Pour donner aux consommateurs une plus juste notion des prix, accroître la transparence du marché au niveau du commerce de détail et dans le secteur des services, et intensifier ainsi la concurrence, les prix de toutes les marchandises ou prestations de services doivent, à partir du 1<sup>er</sup> février, être affichés de façon claire et visible dans les vitrines, magasins, ateliers et autres locaux affectés à la vente.

— Dans le cadre des efforts entrepris pour stimuler la construction de logements, une importante réforme du système de crédit à la construction est mise en œuvre au 1<sup>er</sup> février. Elle vise notamment à accroître le crédit accordé pour la construction de logements en faveur des couches sociales les moins favorisées, à réduire le coût du crédit en intensifiant la concurrence entre les établissements financiers, à éliminer les avantages injustifiés dont bénéficient certains emprunteurs du fait de l'octroi de bonifications d'intérêts à long terme et à simplifier les procédures à suivre pour obtenir des prêts à la construction de logements.

— Au début de février, la garantie de change à l'exportation est rétablie, conformément à la promesse que le Gouvernement avait faite dès le milieu d'octobre 1971. Cette garantie, dont la durée normale est de deux ans, couvre :

1. les pertes subies en cas de baisse du cours de change de la monnaie dans laquelle est libellée la transaction;
2. les pertes résultant d'une hausse du cours de change de la monnaie dans laquelle a été réglée l'importation des produits nécessaires pour la fabrication de la marchandise exportée;
3. la perte encourue par la banque ayant souscrit des engagements de caution, libellés en devises, pour garantir des opérations d'exportation. La garantie, qui couvre en principe le montant total de la transaction, prend effet lorsque l'écart du cours de change atteint ou dépasse 3 %. La prime est fixée, pour le moment, à 0,648 % par an.

— Avec effet au 15 février, le taux de base appliqué sur le crédit à la consommation est

abaissé de 1 %. Comme, en outre, les instituts de crédit à la consommation réduisent notablement les frais forfaitaires, le coût du crédit à la consommation se trouve effectivement réduit d'environ 2 %.

— Fin février, un accord est signé entre certaines organisations syndicales et le C.N.P.F., garantissant aux chômeurs âgés de plus de soixante ans et affiliés depuis quinze ans au moins à la Sécurité sociale une indemnité correspondant aux deux tiers du salaire réellement perçu au cours des trois derniers mois de leur activité. Ce taux atteindra 70 % en 1974. Le coût de la mesure sera supporté en partie par les pouvoirs publics, en partie par les cotisations patronales.

Mars :

— Dans le cadre de la politique de soutien de la conjoncture, le Gouvernement annonce, début mars, de nouvelles mesures de politique monétaire :

— Abaissement de 0,25 % des taux d'intérêt des emprunts obligataires de l'Etat et des Bons du Trésor à cinq ans.

— Réforme des règles de placement des fonds collectés par les sociétés d'assurances, celles-ci pouvant désormais accorder des prêts directs aux entreprises.

— Abaissement, avec effet au 21 mars, du coefficient de réserve des banques. Celui-ci est ramené de 10 à 8 % pour les dépôts à vue et de 4 à 3 % pour les dépôts à terme, ce qui libérera quelque 3,5 milliards de francs de liquidités.

— Faculté donnée à la Banque de France d'acheter ou de vendre directement des obli-

gations en vue d'élargir ses possibilités de mener une politique d'open market.

— Abaissement de 4,25 à 4 % du taux d'intérêt brut servi aux titulaires des livrets supplémentaires (livrets B) des Caisses d'épargne, et de 8 à 7 % de l'intérêt des avoirs des comptes d'épargne-logement pour les nouveaux contrats.

— A la mi-mars, le coût du crédit accordé par les banques est en moyenne réduit de 0,5 %.

Avril :

— A partir du 1<sup>er</sup> avril, le contrôle des prix est desserré : la liberté des prix sera complètement rétablie pour les entreprises industrielles employant moins de vingt salariés. En outre, les prix à la production de certains produits, comme par exemple les appareils de radio et de télévision, les disques et le matériel de photographie, les bijoux, les fourrures, les cristaux et porcelaines, les parfums et les boissons alcoolisées, ne seront plus soumis au contrôle. Pour les entreprises employant plus de vingt salariés, une « programmation de l'évolution des prix » prévoit que l'augmentation maximale pour les produits manufacturés, entre le 1<sup>er</sup> avril 1972 et le 1<sup>er</sup> avril 1973, ne devra pas dépasser un objectif national de 3 %. Des exceptions sont prévues en faveur d'entreprises ou de secteurs qui sont exposés à une forte concurrence. Pour le commerce et les autres services, le système actuel de fixation par voie administrative des marges commerciales et des augmentations de prix reste en vigueur. Dans les douze prochains mois, les tarifs publics seront relevés en moyenne du même pourcentage que les prix des produits industriels et des services, c'est-à-dire de 3 à 4 %.

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1966	1967	1968	1969	1970	1970
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 5,6	+ 5,0	+ 4,6	+ 7,7	+ 6,0	148
Production industrielle	+ 7,4	+ 4,6	+ 4,7	+ 9,8	+ 7,1	157
Importations totales	+ 13,9	+ 8,0	+ 12,8	+ 22,5	+ 8,5	215
Consommation privée	+ 4,8	+ 5,4	+ 5,5	+ 6,7	+ 4,3	143
Consommation publique	+ 2,3	+ 4,1	+ 5,1	+ 4,4	+ 3,8	129
Formation brute de capital fixe	+ 8,4	+ 6,1	+ 6,6	+ 10,1	+ 6,6	176
Exportations totales	+ 8,4	+ 7,5	+ 10,0	+ 17,0	+ 17,0	213
Produit national brut par tête	+ 4,7	+ 4,2	+ 3,8	+ 6,8	+ 5,1	139
Produit national brut par personne active occupée	+ 4,8	+ 4,6	+ 4,6	+ 5,8	+ 4,4	140
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 6,1	+ 6,7	+ 11,6	+ 12,0	+ 9,4	181

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1966	1967	1968	1969	1970
Solde extérieur					
Mio. U.C.	+ 344	+ 446	+ 101	- 792	+ 558
% du produit national brut	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,08	- 0,6	+ 0,4
Taux de chômage	1,4	1,8	2,1	1,7	1,7
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente, en %)	+ 3,0	+ 2,8	+ 4,9	+ 6,8	+ 5,2

France

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio U.C.)	% du total
	1966	1967	1968	1969	1970	1970	1970	1970
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 8,3	+ 4,5	+ 11,4	+ 17,4	+ 18,8	219	17 676	100,0
Intra-C.E.E.	+ 12,0	+ 2,0	+ 16,0	+ 30,6	+ 20,9	278	8 606	48,7
Extra-C.E.E.	+ 5,8	+ 6,3	+ 8,2	+ 7,5	+ 16,8	182	9 070	51,3
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 7,5	+ 2,9	+ 19,8	+ 20,8	+ 6,0	216	2 711	15,3
Intra-C.E.E.	+ 19,4	+ 6,0	+ 26,6	+ 41,9	+ 1,7	341	1 626	9,2
Extra-C.E.E.	- 2,0	- 0,1	+ 12,8	- 3,3	+ 13,2	140	1 085	6,1
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 7,3	- 3,7	+ 1,6	+ 10,6	+ 11,7	149	1 390	7,9
Intra-C.E.E.	+ 7,4	- 3,7	+ 0,9	+ 19,9	+ 13,7	184	926	5,2
Extra-C.E.E.	+ 7,2	- 3,6	+ 2,6	- 3,5	+ 7,9	107	464	2,7
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 8,7	+ 6,1	+ 11,1	+ 17,5	+ 22,5	230	13 575	76,8
Intra-C.E.E.	+ 11,2	+ 2,3	+ 16,2	+ 29,0	+ 28,7	287	6 054	34,3
Extra-C.E.E.	+ 7,2	+ 8,5	+ 8,1	+ 10,2	+ 18,0	199	7 521	42,5
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	+ 14,6	+ 4,5	+ 12,5	+ 27,7	+ 9,8	217	18 913	100,0
Intra-C.E.E.	+ 20,8	+ 10,7	+ 23,1	+ 31,3	+ 6,5	295	9 252	48,9
Extra-C.E.E.	+ 10,5	+ 0,2	+ 4,4	+ 16,7	+ 13,2	178	9 661	51,1
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 8,4	- 2,6	+ 2,7	+ 19,6	+ 6,8	158	2 453	13,0
Intra-C.E.E.	+ 1,3	+ 16,6	+ 31,8	+ 33,4	+ 3,9	296	814	4,3
Extra-C.E.E.	+ 10,3	- 7,4	- 6,4	+ 13,5	+ 8,4	128	1 639	8,7
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 5,9	+ 0,3	+ 3,6	+ 10,6	+ 4,5	136	4 202	22,2
Intra-C.E.E.	+ 9,5	- 2,3	+ 14,2	+ 11,4	+ 8,7	146	730	3,9
Extra-C.E.E.	+ 5,3	+ 0,8	+ 1,7	+ 10,5	+ 3,7	134	3 472	18,3
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 22,0	+ 9,0	+ 19,6	+ 30,3	+ 12,4	300	12 258	64,8
Intra-C.E.E.	+ 25,0	+ 12,0	+ 23,3	+ 33,3	+ 6,5	323	7 708	40,7
Extra-C.E.E.	+ 17,7	+ 4,4	+ 13,3	+ 24,6	+ 23,9	261	4 550	24,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1970	150,3	150,7	150,7	151,4	149,2	148,2	150,6	144,3	152,0	151,2	149,9	151,8
	1971	152,6	154,6	156,6	151,9	152,2	151,6	162,4		162,8	161,9	163,0	
	1972	(164,8)											
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	221,4	227,2	233,3	241,3	246,9	252,5	262,6	274,1	285,9	297,2	303,7	304,9
	1971	311,1	307,9	310,3	311,4	316,2	320,9	331,0	341,9	359,1	376,7	378,4	378,7
	1972	(378,0)	(365,2)										
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)</b>	1970	45,2	53,7	48,7	46,7	46,9	53,2	45,1	42,7	51,7	39,3	43,5	72,1
	1971	49,8	57,0	67,3	46,8	53,8	61,9	(52,4)	(44,2)	(51,9)	(55,5)	(60,5)	(63,2)
	1972												
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)</b>	1970	151,8	142,9	139,6	142,7	144,1	142,9	147,0	148,9	143,8	149,4	135,9	154,3
	1971	160,9	156,7	150,2	154,8	142,3							
	1972												
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	128,0	128,6	129,0	129,6	130,1	130,7	130,9	131,4	132,0	132,5	133,0	133,4
	1971	134,2	134,8	135,4	136,2	137,1	137,6	138,2	138,8	139,4	140,2	140,7	141,4
	1972	141,8											
<b>Importations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 434	1 488	1 431	1 660,	1 406	1 663	1 563	1 682	1 656	1 631	1 657	1 686
	1971	1 488	1 613	1 734	1 716	1 638	1 799	1 746	1 892	1 854	1 855	1 832	1 911
	1972	1 742	2 047										
<b>Exportations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 385	1 389	1 397	1 503	1 323	1 595,	1 415	1 507	1 572	1 501	1 574	1 569
	1971	1 531	1 595	1 651	1 615	1 652	1 667	1 691	1 794	1 769	1 761	1 813	1 827
	1972	1 756	(1 820)										
<b>Solde de la balance commerciale (Mio U.C.)</b>	1970	- 49	- 99	- 34	- 157	- 83	- 68	- 148	- 175	- 84	- 130	- 83	- 117
	1971	+ 43	- 18	- 83	- 101	+ 14	- 132	- 55	- 98	- 85	- 94	- 19	- 84
	1972	+ 14	(- 227)										
<b>Réserves officielles en or et en devises (Mio U.C.)</b>	1970	4 050	4 122	4 126	4 197	4 307	4 447	4 657	4 713	4 743	4 784	4 957	4 960
	1971	5 346	5 404	5 490	5 561	5 628	5 655	6 153	7 231	6 899	6 854	7 073	7 589
	1972	7 587	7 638										
<b>Disponibilités monétaires (Mrd Ffr)</b>	1970	205,7	206,3	207,4	207,2	207,3	208,0	209,5	211,7	213,3	219,7	223,2	227,8
	1971	228,7	232,2	234,5	232,1	236,4	240,4	243,4	243,2	245,3	250,5	250,7	253,9
	1972												

## REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).  
Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

*Graphique 1*

— Exportations (fob) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 2*

— Production industrielle : bâtiment et industries alimentaires, boissons et tabacs exclus; série corrigée des variations saisonnières; moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 3*

— Marché de l'emploi. Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

*Graphique 4*

— Importations (caf) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 5*

— Prix à la consommation et salaires.  
Indice national des prix à la consommation. En 1969 et 1970 : 259 articles; à partir de janvier 1971, nouvel indice : 295 postes).  
Indices des taux de salaires horaires, toutes activités, France entière.

*Graphique 6*

— Balance commerciale : différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées, en valeur.

*Graphique 7*

— Crédits bancaires à l'économie. Source : Conseil national du Crédit. Crédits à court terme (jusqu'à 2 ans) des organismes monétaires aux entreprises et aux particuliers. Chiffres en fin de période.

*Tableau 1*

— Source : Rapport sur les Comptes de la Nation 1970. Ministère de l'Economie et des Finances.  
— Produit national brut aux prix du marché (séries nouvelles établies sur base 1962).  
— Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie.  
— Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.  
— Rémunération brute par salarié: y compris les cotisations sociales versées par les entreprises.

*Tableau 2*

— *Source* : Rapport sur les Comptes de la Nation 1970. Ministère de l'Economie et des Finances.  
— Solde extérieur: en termes de comptabilité nationale.  
— Taux de chômage: Rapport entre la population disponible à la recherche d'un emploi et la population active intérieure. La population disponible à la recherche d'un emploi est estimée à partir du nombre des demandes d'emploi non satisfaites; le passage d'un concept à l'autre utilise les résultats du dernier recensement de population.  
— Prix de la consommation privée: Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

*Tableau 3*

— Exportations fob, importations caf. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

*Tableau 4*

— Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et industries des denrées alimentaires, boissons et tabacs exclus.  
— Demandes d'emploi non satisfaites: Chiffres désaisonnalisés, situation en fin de mois.  
— Construction: Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.  
— Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins. Echantillons constants.  
— Prix à la consommation : Indice des 259 articles en 1969 et 1970, et des 295 postes à partir de janvier 1971.  
— Importations caf, exportations fob. Chiffres désaisonnalisés.  
— Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.  
— Réserves officielles en or et en devises : Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirage spéciaux et position de réserve auprès du F.M.I. Chiffres bruts à fin de mois, à l'exclusion des engagements extérieurs.  
— Disponibilités monétaires. Monnaie fiduciaire (total de la monnaie divisionnaire et des billets en circulation, à l'exclusion de la partie détenue par la Banque de France), dépôts à vue (dépôts de particuliers et d'entreprises à la Banque de France, aux comptes courants postaux et chez les comptables publics, et dépôts à vue correspondant à l'activité métropolitaine des banques). Séries désaisonnalisées. Situation en fin de mois.





## C. Italie

*Sous l'influence d'une évolution plus dynamique de la demande intérieure, la conjoncture économique pourrait avoir marqué un léger raffermissement vers la fin de l'année dernière et au début de 1972. Le chômage, en expansion depuis le printemps de 1970, semble avoir légèrement régressé.*

*Toute prévision demeure aléatoire. Toutefois, grâce notamment à la politique de relance suivie par le Gouvernement, les chances se sont améliorées de voir s'amorcer, dans le courant de l'année, une reprise de l'activité économique, dont l'ampleur serait assurément assez limitée dans les premiers temps.*

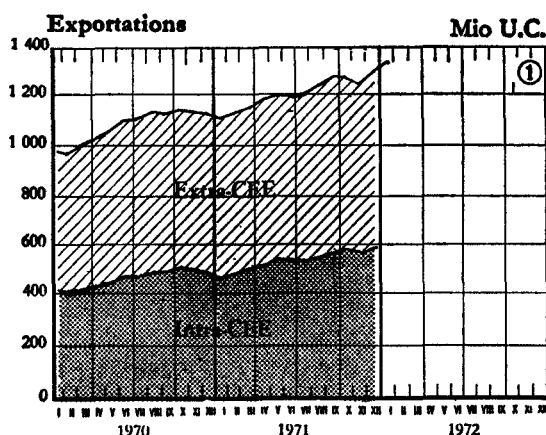
### 1. L'évolution au cours des derniers mois

Après un an et demi d'affaiblissement presque ininterrompu, la conjoncture économique s'est quelque peu raffermie vers la fin de l'année écoulée. Une reprise de la demande intérieure a été le facteur déterminant de cette amélioration. Par ailleurs, l'expansion, des *exportations* de biens et services est demeurée rapide, en dépit d'un certain ralentissement. Tel a surtout été le cas pour les exportations de marchandises. Pour la première fois depuis le milieu de l'année

mestre de 1971. Pour la période décembre-janvier, leur taux de croissance d'une année à l'autre s'est élevé à 26,7 %.

Du côté de la demande intérieure, on discerne certains indices d'une reprise des *investissements* qu'il n'est pas encore possible de quantifier. Ainsi les résultats des enquêtes mensuelles effectuées auprès des chefs d'entreprise sur l'état de leurs carnets de commandes et sur l'évolution de la production et du commerce extérieur indiquent que les investissements d'équipement, après une longue régression, ont repris une tendance légèrement ascendante. Un redressement analogue de la tendance, mais ici particulièrement net, a été observé en ce qui concerne les investissements sous forme de stocks. Dans les deux cas, les nouvelles dispositions relatives au régime fiscal des investissements réalisés avant l'entrée en vigueur de la taxe sur la valeur ajoutée ont peut-être influencé dans un sens positif l'attentisme des chefs d'entreprise. Quant aux investissements sous forme de construction, il semble qu'ils aient continué de régresser, par suite de la crise persistante de la construction résidentielle et malgré les mesures de soutien, directes et indirectes, prises par les pouvoirs publics.

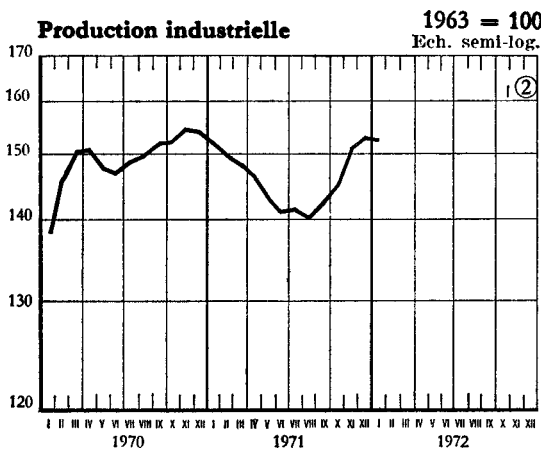
1969, la tendance d'évolution des commandes étrangères en carnet pourrait s'être redressée. Abstraction faite des variations saisonnières, la valeur des exportations de marchandises, exprimée en livres, a augmenté de 18 % sur base annuelle entre le troisième et le quatrième tri-



L'expansion des dépenses de *consommation* des ménages paraît s'être accélérée. En tout cas, les commandes émanant du marché intérieur ont nettement augmenté dans les industries productrices de biens de consommation, et il en a été

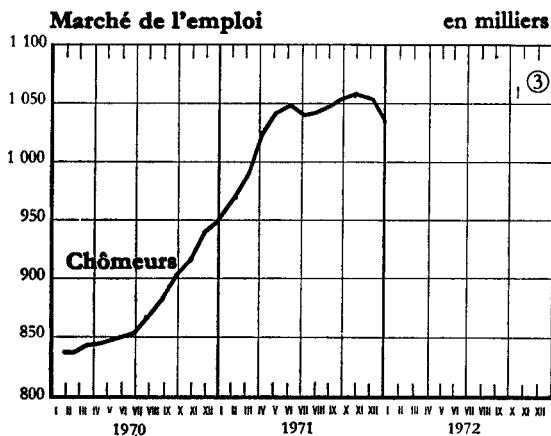
de même pour la production et l'importation de ces biens. Cette évolution a sans doute tenu, au premier chef, à une augmentation de la propension à consommer. De plus, l'expansion de la masse salariale pourrait s'être avérée légèrement, grâce au développement de l'emploi. La hausse des salaires horaires résulte notamment d'une majoration particulièrement importante des indemnités de vie chère, sur la base de l'échelle mobile des salaires. L'accroissement apparemment substantiel des revenus des agriculteurs a également contribué à stimuler la consommation.

Conformément aux prévisions, la *production industrielle* (à l'exclusion de la construction, où une nouvelle régression a été enregistrée) est en hausse depuis le début de l'automne dernier.



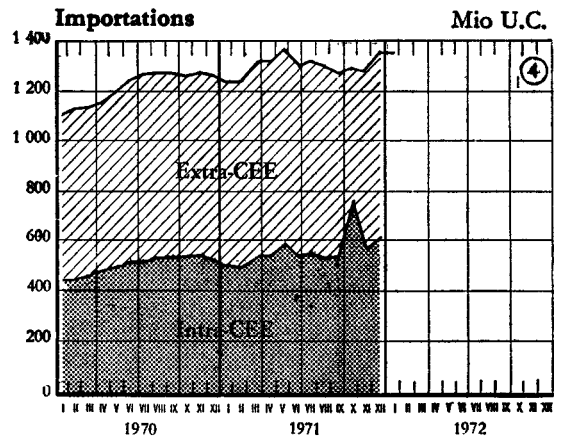
Cette expansion a été particulièrement sensible en ce qui concerne les biens intermédiaires. Cependant, la production par jour ouvrable, pour la période décembre-janvier, n'a dépassé que de 0,6 % le niveau atteint un an auparavant.

Le nombre de salariés a marqué une légère tendance à la baisse, mais il est possible que la



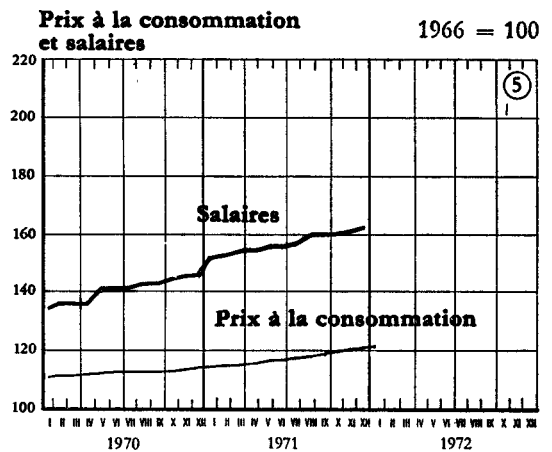
durée moyenne du travail par personne occupée ait recommencé d'augmenter. Toutefois, par suite de la légère diminution de la population active, le chômage a cessé de progresser et a même accusé un recul.

Après une période assez longue de régression, les *importations* ont repris leur expansion. Abstraction faite de l'incidence des facteurs saisonniers, la valeur des importations de marchan-



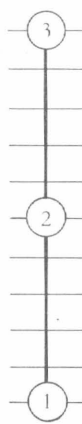
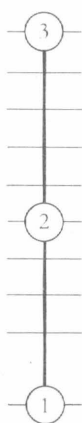
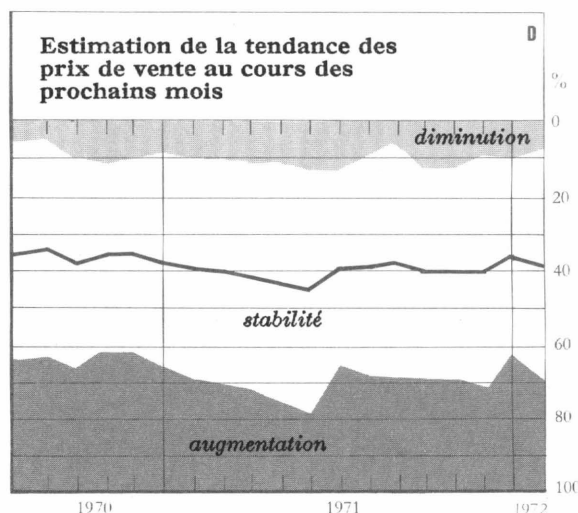
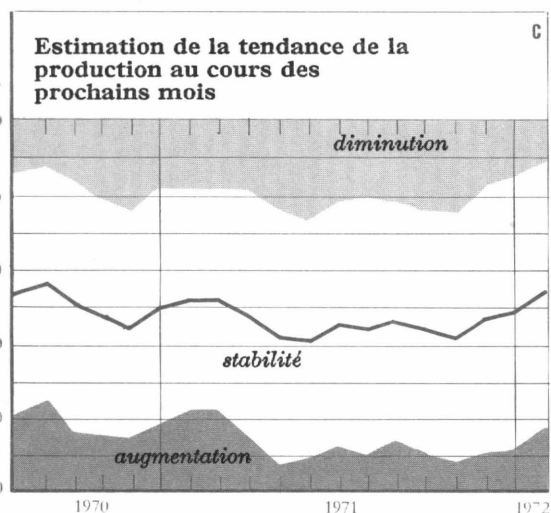
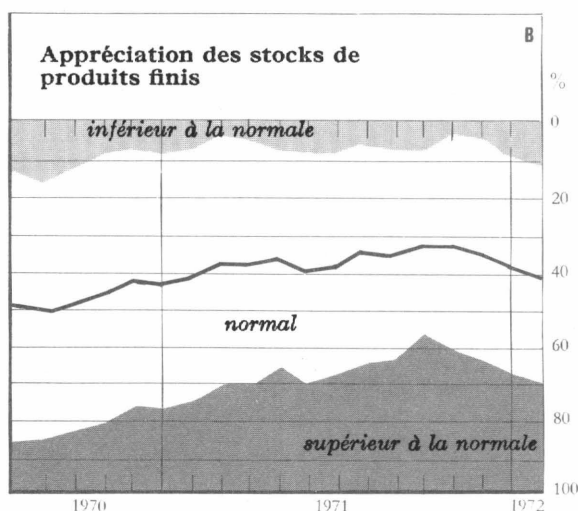
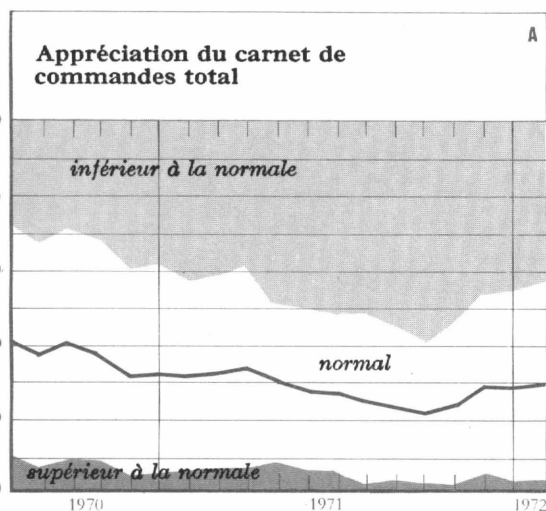
dises, exprimée en liras, s'est accrue de 7 % du troisième au quatrième trimestre de l'année dernière; pour la période décembre-janvier, elle a dépassé de 14,4 % le montant enregistré un an plus tôt.

La hausse des *prix*, au cours du quatrième trimestre de l'année écoulée, s'est révélée très faible au stade du commerce de gros (0,1 % en moyenne mensuelle); elle est, en revanche, restée vive au niveau de la consommation



(0,5 %), surtout en ce qui concerne les denrées alimentaires et les services. Au mois de janvier, la hausse des prix de gros s'est nettement accélérée, du fait notamment de l'enché-

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



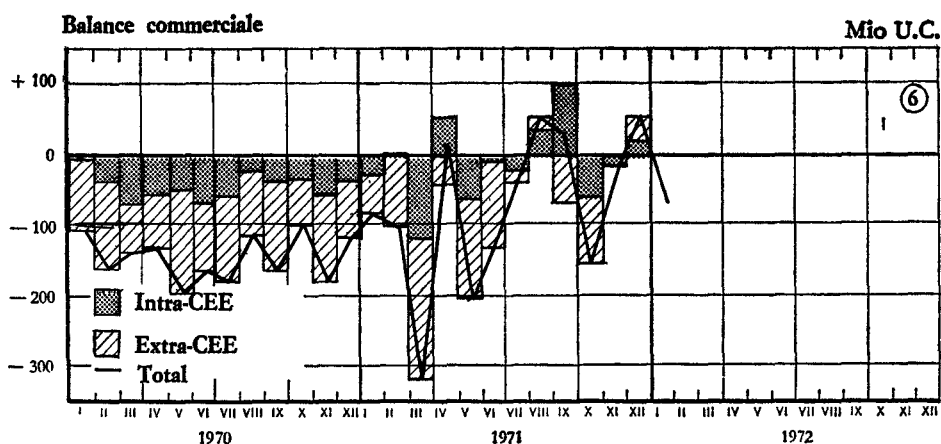
Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».





*Emplois et ressources de biens et services*

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(1)</sup>		1971 <sup>(1)</sup>		1972 <sup>(2)</sup>	
	Aux prix courants, Mrd/Lit.	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume <sup>(4)</sup>	Valeur	Volume <sup>(4)</sup>	Valeur	Volume <sup>(5)</sup>	Valeur
Exportations <sup>(3)</sup>	10.545	+ 6,6	+ 11,9	+ 6,5	+ 12,6	+ 5	+ 9
Formation brute de capital fixe	10.700	+ 3,4	+ 15,0	- 4,9	+ 1,6	+ 1	+ 5
Consommation des administrations	6.898	+ 1,9	+ 6,7	+ 4,2	+ 21,2	+ 3	+ 7
Consommation des ménages	32.836	+ 7,8	+ 13,5	+ 2,6	+ 7,9	+ 3	+ 9
Produit national brut	52.091	+ 4,9	+ 11,8	+ 1,4	+ 8,1	+ 3½	+ 8
Importations <sup>(3)</sup>	9.340	+ 17,5	+ 22,4	+ 0,5	+ 7,4	+ 7½	+ 11

(1) Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1971).

(2) Prévisions.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

(4) Aux prix de 1963.

(5) Aux prix de l'année précédente.

*Remarques générales :*

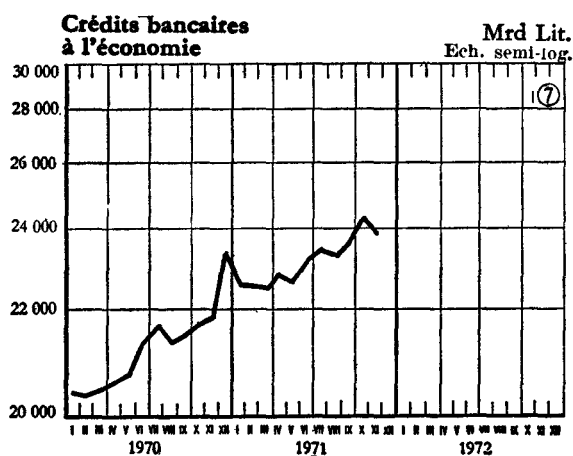
(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

rissement des automobiles. En comparaison annuelle, elle atteignait alors 2,8 %, tandis que celle des prix à la consommation s'élevait à 4,7 %.

Au quatrième trimestre, pour la première fois depuis près de deux ans, la *balance des paiements* s'est soldée par un déficit. Il est vrai que celui-ci est exclusivement imputable à d'importants remboursements anticipés de dettes. Les importations de capitaux réalisées par les banques commerciales n'ont pas empêché une diminution de 245 milliards de lires des réserves nettes d'or et de devises des autorités monétaires, entre fin septembre dernier et fin janvier 1972 (1).

L'évolution des paiements extérieurs a ainsi exercé un effet restrictif sur la *liquidité intérieure* des banques commerciales. L'augmentation de la demande de crédit, observée depuis peu, a agi dans le même sens; il y a toutefois lieu d'observer qu'elle est surtout imputable à



la demande émanant de certains organismes publics. En dépit d'un large recours des pouvoirs publics au marché des capitaux, les opérations de caisse du Trésor ont eu une incidence expansive sur la liquidité. Au total, la marge de liquidité des banques, et par conséquent leur potentiel de crédit, sont demeurés très importants. L'expansion de la *masse monétaire* s'est poursuivie au rythme ralenti que l'on observait depuis quelque temps; en décembre, elle atteignait 18½ % par rapport au mois de décembre 1970.

(1) Les réserves d'or et les réserves monétaires assimilées à l'or ont été évaluées sur la base des anciennes parités.

Le *marché des valeurs mobilières* est resté caractérisé par la baisse des taux d'intérêt et par un goût très vif du public pour les achats d'obligations. En revanche, le public a continué de manifester peu d'intérêt pour les actions.

## 2. Les perspectives

L'amélioration du climat psychologique, observée depuis peu dans les milieux économiques en Italie, donne à penser que la lente reprise de l'activité économique se poursuivra durant les prochains mois et qu'elle pourrait se muer, vers le milieu de l'année, en une expansion plus rapide. Deux phénomènes, s'inscrivant tous deux dans la ligne de ce qui, suivant le précédent rapport trimestriel, constitue les conditions d'une reprise de la croissance économique, semblent avoir particulièrement contribué à l'amélioration du climat de l'économie, demeuré malgré tout assez précaire du fait notamment de la crise gouvernementale. D'une part, les décisions prises en décembre dernier par le Groupe des Dix, lors de la conférence monétaire de Washington, ont été considérées en Italie comme un pas important vers la solution de la crise monétaire mondiale. D'autre part, les tensions entre les partenaires sociaux ont apparemment continué de s'apaiser.

Dans ces conditions, les considérations qui suivent peuvent être ramenées à un résumé de l'exposé présenté dans le précédent rapport trimestriel en ce qui concerne les perspectives d'évolution de la conjoncture italienne, et aux quelques corrections et compléments qu'il y a lieu d'y apporter.

Il semble que l'on puisse toujours compter sur une expansion des *exportations*. Cette prévision se fonde non seulement sur l'évolution des commandes, telle qu'elle est décrite plus haut, mais aussi sur les résultats de l'enquête « Forum » effectuée récemment par le « Mondo economico ». Si l'on tient compte de la suppression de la taxe de 10 % sur les importations américaines, intervenue entre-temps, et de la tendance que le cours effectif de la lire accuse jusqu'à présent, il apparaît que la position concurrentielle de l'Italie, qui s'améliorait depuis quelque temps déjà, n'a pas été, dans l'ensemble, affectée par les décisions de Washington.

De même, les perspectives d'évolution des *investissements*, pendant l'année en cours, restent relativement favorables. Suivant les résultats de l'enquête semestrielle C.E.E. effectuée à l'automne dernier auprès des chefs d'entreprise, et aussi de l'enquête « Forum » un peu plus récente et qui se rapporte à la première moitié de 1972, on peut s'attendre à une tendance à l'expansion des investissements.

Compte tenu de la probabilité d'une augmentation légèrement accélérée des dépenses de *consommation des ménages*, à laquelle contribueront sans doute, dans le courant du second semestre, les achats anticipés effectués dans la perspective de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée, un taux de croissance d'un peu plus de 3 % du *produit national brut* en termes réels et une progression sensible des *importations* demeurent plausibles.

Dans ces conditions, le *nombre de salariés* devrait recommencer d'augmenter; mais il semble qu'il faille surtout s'attendre à un allongement de la durée moyenne du travail par personne occupée.

Malgré la forte élasticité de l'offre, il est à prévoir que la poussée des prix restera vive. Cependant, la hausse du niveau général des *prix*, mesurée d'après l'indice des prix implicite du produit national brut, serait moins rapide que l'année dernière, au cours de laquelle elle avait été nettement influencée par les majorations de traitement accordées dans la fonction publique.

Eu égard au degré d'utilisation peu élevé de la main-d'œuvre et des capacités techniques, il n'est pas douteux que le maintien de l'orientation expansionniste de la *politique conjoncturelle* reste souhaitable. Toutefois, à l'approche du moment où les forces spontanées du marché auront retrouvé suffisamment de vigueur et où il conviendra donc de modérer les impulsions imprimées par la politique conjoncturelle, les précautions nécessaires devront être prises pour que l'ampleur et l'orientation de l'action conjoncturelle puissent être adaptées avec souplesse à la situation nouvelle.

Etant donné le haut degré de liquidité qui caractérise actuellement le système bancaire, la marge disponible pour l'application d'une politique monétaire expansionniste semble très réduite. En revanche, une nouvelle baisse du coût du crédit pourrait s'avérer opportune, eu égard

notamment à l'évolution des taux d'intérêt sur les marchés internationaux.

La politique conjoncturelle devrait être axée essentiellement sur les budgets publics, d'autant plus que, dans ce domaine, ses impératifs coïncident largement, pour le moment, avec ceux de la politique structurelle. C'est ainsi que l'action de soutien de la demande devrait être menée surtout au moyen d'un accroissement des dépenses liées à l'investissement. Outre que celle-ci offrent d'assez larges possibilités d'adaptation, elles accroissent le capital productif et les équipements collectifs, ce qui est un élément positif tant du point de vue du potentiel de production qu'eu égard à l'urgente nécessité de développer l'infrastructure sociale. Du côté des recettes, on pourrait peut-être envisager un renforcement, limité dans le temps, des incitations fiscales à l'investissement. Il faudrait aussi continuer d'encourager l'épargne; à cet égard, il convient d'attacher une importance particulière à la mobilisation de l'épargne au service de l'investissement productif, par exemple sous forme d'une participation au capital à risque des entreprises.

La série de négociations salariales prévues pour cette année, et qui sera la plus importante qui ait eu lieu jusqu'ici, coïncide avec une période de convalescence de l'économie. Pour que ce processus ne soit pas interrompu prématurément, mais puisse aboutir à une phase de croissance économique équilibrée et durable, il faudrait s'efforcer, grâce à des contacts étroits entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, de déterminer en commun l'ampleur des majorations de salaires compatible avec un développement économique harmonieux. De plus, il faudrait éviter, par un renforcement temporaire du contrôle des prix et par une politique d'information appropriée, que la mise en vigueur de la taxe sur la valeur ajoutée n'entraîne une hausse excessive du coût de la vie.

## **Principales mesures de politique économique**

*Décembre :*

— Le 18 décembre, au sein de la Conférence du Groupe des Dix, réunie à Washington pour l'établissement de nouvelles relations internationales de change, il est convenu de fixer

comme suit le cours pivot de la lire : 1 dollar USA = 581,50 liras  $\pm$  2,25 % (au lieu de 625 liras  $\pm$  0,75 %), conjointement à une baisse des parités-or de 7,89 % pour le dollar et de 1 % pour la lire.

— A la fin du mois, le Gouvernement dépose un projet de loi aux termes duquel le Fonds I.M.I. pour la recherche appliquée (créé en octobre 1968) bénéficierait d'une nouvelle augmentation à charge du budget de l'Etat, et passerait de 100 à 250 milliards de liras. Le montant de cette augmentation serait réuni par recours au marché des capitaux durant la période 1972-1976.

— A la fin du mois également entre en vigueur une loi relative aux aides financières de l'Etat en faveur de la restructuration et de la réorga-

nisation des entreprises textiles, et de leur reconversion éventuelle à d'autres activités. Les entreprises qui sollicitent pareilles aides doivent présenter, endéans une période de quatre mois, un programme à l'appui de leur demande. Celle-ci est agréée par le Ministère compétent dans les cas où l'exécution du programme est susceptible d'améliorer la production, de renforcer la capacité concurrentielle et d'assurer la sécurité de l'emploi.

Mars :

— Dans le contexte des débats parlementaires relatifs au projet de budget de l'Etat pour 1972, la mise en vigueur du système de la taxe sur la valeur ajoutée est différée une fois de plus (du 1<sup>er</sup> juillet 1972 au 1<sup>er</sup> janvier 1973).



TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1967	1968	1969	1970	1971	1971
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 6,8	+ 6,4	+ 5,7	+ 4,9	+ 1,4	144,3
Production industrielle	+ 8,7	+ 9,4	+ 6,9	+ 6,2	- 1,3	150,3
Importations totales	+ 12,7	+ 7,3	+ 21,6	+ 17,5	+ 0,5	170,7
Consommation privée	+ 7,1	+ 4,9	+ 6,1	+ 7,8	+ 2,6	188,8
Consommation publique	+ 4,3	+ 4,1	+ 3,1	+ 1,9	+ 4,2	132,2
Formation brute de capital fixe	+ 11,8	+ 9,7	+ 8,0	+ 3,4	- 4,9	115,9
Exportations totales	+ 6,7	+ 15,3	+ 13,6	+ 6,6	+ 5,5	241,0
Produit national brut par tête	+ 6,0	+ 5,8	+ 5,1	+ 4,2	+ 0,7	133,9
Produit national brut par personne active occupée	+ 5,7	+ 6,7	+ 7,0	+ 4,7	+ 1,7	148,9
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 8,5	+ 7,4	+ 7,6	+ 15,1	+ 12,9	212,6

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1967	1968	1969	1970	1971
Solde extérieur					
Mio U.C.	+ 1 235	+ 2 288	+ 1 928	+ 582	+ 1 597
% du produit national brut	+ 1,8	+ 3,0	+ 2,3	+ 0,6	+ 1,6
Taux de chômage	3,5	3,5	3,4	3,1	3,1
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente, en %)	+ 2,9	+ 1,5	+ 2,9	+ 5,3	+ 5,2

Italie

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					1963=100	Valeur absolue (Mio U.C.)	% du total
	1966	1967	1968	1969	1970	1970	1970	1970
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 11,7	+ 8,3	+ 17,0	+ 15,2	+ 12,6	262	13 207	100,0
Intra-C.E.E.	+ 12,8	+ 3,3	+ 20,9	+ 22,2	+ 13,6	316	5 660	42,9
Extra-C.E.E.	+ 11,0	+ 11,6	+ 14,5	+ 10,5	+ 11,9	232	7 547	57,1
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 1,5	+ 4,7	- 3,7	+ 15,6	+ 9,2	160	1 098	8,3
Intra-C.E.E.	+ 0,4	- 1,7	- 1,3	+ 21,4	+ 5,7	179	582	4,4
Extra-C.E.E.	+ 2,3	+ 12,4	- 6,1	+ 9,3	+ 13,4	142	516	3,9
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 10,6	+ 9,1	+ 14,1	+ 1,4	+ 10,3	209	990	7,5
Intra-C.E.E.	+ 21,5	+ 15,9	+ 14,7	- 2,0	+ 9,6	287	366	2,8
Extra-C.E.E.	+ 5,2	+ 5,3	+ 13,7	+ 3,6	+ 10,6	181	624	4,7
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 13,4	+ 8,8	+ 20,0	+ 16,7	+ 13,2	286	11 119	84,2
Intra-C.E.E.	+ 14,6	+ 3,2	+ 25,4	+ 24,9	+ 15,0	352	4 712	35,7
Extra-C.E.E.	+ 12,6	+ 12,4	+ 16,7	+ 11,5	+ 11,9	252	6 407	48,5
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	+ 16,7	+ 12,9	+ 4,3	+ 21,4	+ 19,4	197	14 865	100,0
Intra-C.E.E.	+ 21,6	+ 21,5	+ 9,1	+ 29,9	+ 27,4	248	6 140	41,3
Extra-C.E.E.	+ 14,4	+ 8,8	+ 1,8	+ 16,6	+ 14,3	172	8 725	58,7
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 9,7	+ 0,7	+ 8,5	+ 14,9	+ 18,0	189	2 499	16,8
Intra-C.E.E.	+ 13,5	+ 26,6	+ 29,0	+ 26,8	+ 20,9	397	954	6,4
Extra-C.E.E.	+ 8,7	- 6,4	+ 0,9	+ 9,2	+ 8,1	143	1 545	10,4
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 15,1	+ 13,7	+ 1,0	+ 13,0	+ 11,8	180	4 663	31,4
Intra-C.E.E.	+ 18,2	+ 14,2	- 3,0	+ 20,6	+ 16,6	219	697	4,7
Extra-C.E.E.	+ 14,6	+ 13,6	+ 1,7	+ 11,8	+ 11,0	174	3 966	26,7
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 22,0	+ 18,8	+ 8,6	+ 31,0	+ 27,1	213	7 704	51,8
Intra-C.E.E.	+ 24,2	+ 22,3	+ 8,1	+ 32,4	+ 30,8	234	4 489	30,2
Extra-C.E.E.	+ 19,4	+ 14,5	+ 9,2	+ 29,0	+ 22,2	188	3 215	21,6

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1970	148,9	153,6	149,2	148,3	145,5	146,4	152,3	149,6	152,6	152,6	157,9	150,6
	1971	147,4	151,3	144,8	140,6	140,8	141,4	141,8	138,2	146,9	150,0	156,6	151,3
	1972	(149,0)											
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	843,1	840,2	848,3	849,0	853,0	860,9	881,0	895,8	926,7	936,7	959,2	952,2
	1971	990,2	1 012,9	1 060,4	1 046,1	1 041,8	1 043,1	1 048,5	1 051,1	1 067,4	1 052,0	1 040,9	1 006,7
	1972	1 010,5											
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)</b>	1969	31,5	21,3	19,0	21,4	21,8	22,8	21,8	22,6	25,8	25,3	24,5	24,4
	1970	23,4	22,3	22,1	25,3	25,0	24,8	24,9	21,6	23,3	24,5	24,1	33,4
	1971	22,7	21,0	21,6	27,7	25,2	29,2	30,0	26,2	24,0	26,0		
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)</b>	1969	154,9	153,3	161,5	162,6	181,5	162,3	172,6	180,4	183,3	177,0	169,2	180,2
	1970	182,3	180,9	195,7	173,6	169,4	195,2	196,9	197,1	202,0	214,6	189,2	196,3
	1971	195,2	196,3	193,0	210,1	196,2	191,6	201,2	192,4	227,6	212,9	212,4	
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	125,1	126,1	126,6	127,2	127,7	128,0	128,2	128,4	129,2	129,8	130,8	131,3
	1971	131,8	132,3	132,8	133,2	134,0	134,1	134,5	134,7	135,6	136,3	136,9	137,4
	1972	137,9											
<b>Importations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 168,4	1 122,4	1 137,3	1 245,2	1 247,1	1 313,9	1 305,5	1 263,0	1 298,6	1 275,2	1 317,3	1 249,7
	1971	1 172,9	1 320,4	1 494,6	1 178,2	1 455,9	1 285,0	1 230,9	1 317,4	1 248,2	1 348,0	1 283,1	1 485,2
	1972	(1342,5)											
<b>Exportations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 066,0	967,2	1 004,0	1 118,5	1 057,0	1 155,4	1 129,5	1 148,2	1 134,5	1 180,5	1 134,0	1 135,8
	1971	1 101,9	1 224,3	1 166,1	1 195,8	1 242,0	1 155,1	1 203,8	1 380,0	1 283,4	1 197,7	1 275,7	1 542,9
	1972	(1276,9)											
<b>Solde de la balance commerciale (Mio U.C.)</b>	1970	- 102,4	- 157,2	- 133,3	- 126,7	- 190,1	- 158,5	- 176,0	- 114,8	- 164,1	- 94,7	- 183,3	- 113,9
	1971	- 71,0	- 96,1	- 328,5	+ 17,6	- 213,9	- 129,9	- 27,1	+ 62,6	+ 35,2	- 150,3	- 12,4	+ 57,7
	1972	(-65,6)											
<b>Réserves officielles en or et en devises (Mio U.C.)</b>	1970	4 457	3 943	3 947	3 923	4 368	4 233	4 130	4 226	4 411	4 776	4 903	5 271
	1971	5 652	5 836	5 994	6 187	6 091	5 993	6 016	6 463	6 600	6 566	6 359	6 428
	1972	6 399	6 361										
<b>Disponibilités monétaires (Mrd Lit.)</b>	1970	28 839	24 122	24 689	24 896	25 538	26 117	26 522	26 660	27 247	27 811	28 452	31 108
	1971	30 416	30 120	30 534	31 007	31 455	32 084	32 545	32 531	33 138	33 547	33 883	36 905
	1972	35 742											

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire). Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

*Graphique 1*

— Exportations : (fob). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 2*

— Production industrielle : Série corrigée des variations saisonnières. A l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 3*

— Marché de l'emploi : nombre de personnes inscrites au chômage. Séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, corrigées des variations saisonnières par l'OSCE; moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 4*

— Importations : (caf). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 5*

— Prix à la consommation et salaires : *Source* : ISTAT. Salaires minima conventionnels (à l'exclusion des allocations familiales) des travailleurs de l'industrie; séries calculées d'après les salaires horaires.

*Graphique 6*

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées, en valeur.

*Graphique 7*

— Crédits bancaires à l'économie : *Source* : Banca d'Italia. Crédits à court terme accordés aux entreprises et aux particuliers. Situation en fin de mois.

*Tableau 1*

Source pour 1970 et 1971 : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1971).

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie au coût des facteurs.
- Exportations et importations totales: biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération des salariés par salarié : déduction faite des cotisations sociales à charge de l'État.

*Tableau 2*

- Solde extérieur : biens, services et revenus de facteurs.
- Taux de chômage : nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. *Source* : ISTAT.
- Prix de la consommation privée : indice des prix implicites calculé sur la base des comptes nationaux.

*Tableau 3*

- Exportations fob, importations cif. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (CST); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques : groupes 2 à 4; produits industriels finis et semi-finis : groupes 5 à 9.

*Tableau 4*

- Production industrielle (à l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) chiffres désaisonnalisés.
- Chômeurs : séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale; chiffres désaisonnalisés par l'OSCE.
- Construction : autorisations de bâtir dans les communes chefs-lieux de province et dans les communes de plus de 20 000 habitants; chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée : indice de valeur du chiffre d'affaires des grands magasins; chiffres désaisonnalisés.
- Prix à la consommation : indice brut.
- Importations cif, exportations fob. Chiffres désaisonnalisés.
- Solde de la balance commerciale : différence entre les chiffres désaisonnalisés des exportations et des importations.
- Réserves officielles nettes d'or et de devises : *Source* : Ufficio Italiano dei Cambi. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation, à l'exclusion des encaisses du Trésor; comptes courants à vue du secteur non bancaire auprès des établissements de crédit recensés; chèques circulaires (vaglia e assegni) de la banque centrale et des autres banques et instituts de crédit. Situation en fin de mois.



## D. Pays-Bas

Les facteurs internes de déséquilibre, dans l'économie néerlandaise, étaient encore très actifs au début de l'année. La hausse des coûts et des prix se poursuivait à un rythme inquiétant, tandis que l'activité économique ne marquait qu'une faible expansion.

De nombreux indices donnent à penser que le risque a diminué d'un nouveau ralentissement conjoncturel de la croissance économique. Par ailleurs, les effets de la réévaluation du florin et de la nette détente observée sur le marché de l'emploi seront insuffisants pour assurer, dans les prochains mois, un freinage efficace des tendances inflationnistes.

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

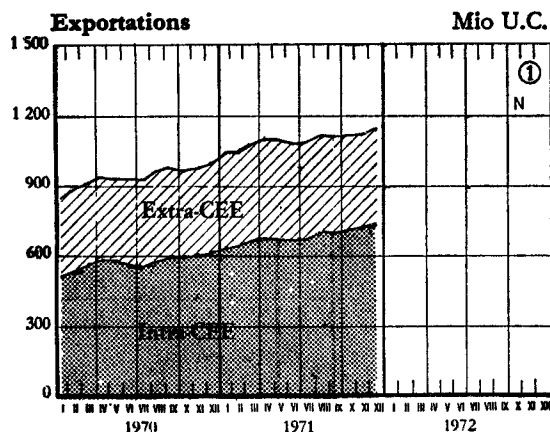
A la fin de l'année dernière et au début de 1972, la faiblesse relative de la croissance économique et l'extension encore sensible du chômage sont allées de pair avec une hausse rapide des coûts et des prix.

Grâce au rythme des inscriptions de commandes étrangères, demeuré satisfaisant en dépit de la réévaluation du florin, aux capacités accrues des industries exportatrices et aux bonnes récoltes

la valeur des ventes à l'étranger <sup>(1)</sup>, exprimée en florins, dépassait de 10,5 % le résultat enregistré un an auparavant.

La croissance de la demande intérieure est, au total, demeurée assez faible; mais l'évolution de ses divers éléments a de nouveau accusé d'assez nettes divergences. Sous l'effet d'un amincissement continu des marges bénéficiaires et de la politique restrictive mise en œuvre, la *formation brute de capital fixe* a continué de régresser, tant dans le secteur des entreprises que dans celui des administrations publiques. Seule la construction résidentielle semble avoir imprimé des impulsions encore assez vives à l'activité économique, grâce notamment aux plus grandes facilités de recrutement dont dispose l'industrie de la construction et aux conditions climatiques favorables.

L'expansion des dépenses de *consommation* des ménages, est demeurée assez vive durant le quatrième trimestre de l'année dernière et au début de 1972. Le facteur principal en a été la forte augmentation des revenus, en particulier des revenus salariaux et de transfert, enregistrée au cours du second semestre de l'année écoulée. En janvier, le taux des salaires conventionnels, pour

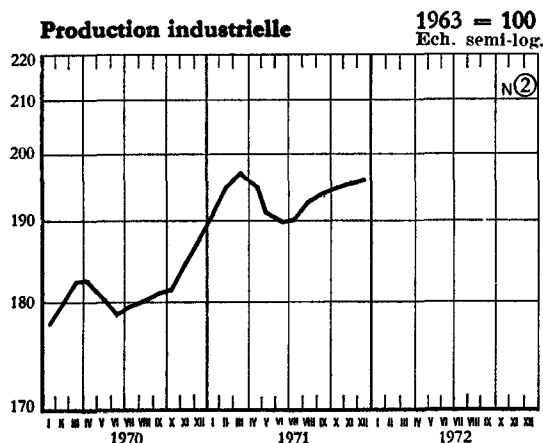


de l'année 1971, l'expansion des *exportations* de marchandises s'est poursuivie durant les derniers mois. Pour la période décembre-janvier,

(1) A l'exclusion des livraisons à l'UEBL, dont le recensement statistique est devenu plus difficile depuis la suppression des contrôles aux frontières.

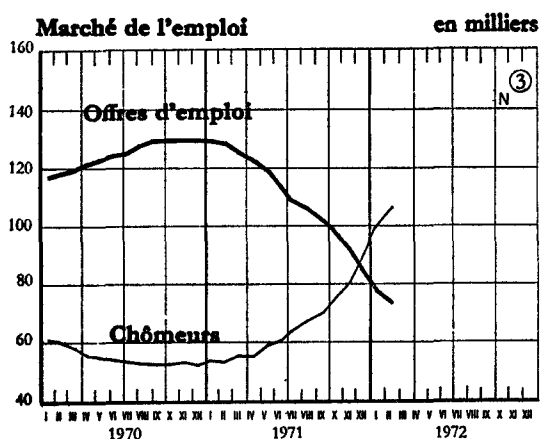
l'ensemble de l'économie, dépassait de 10 % le taux enregistré un an plus tôt. Le glissement des salaires s'est toutefois ralenti et le nombre total d'heures de travail fournies a diminué.

Il semble que l'offre intérieure n'ait plus marqué qu'une croissance modérée. La production industrielle est cependant demeurée en expan-



sion ; suivant l'indice du Bureau central de la Statistique, elle dépassait de 5,2 % pour la période novembre-décembre, le niveau où elle s'était située un an auparavant.

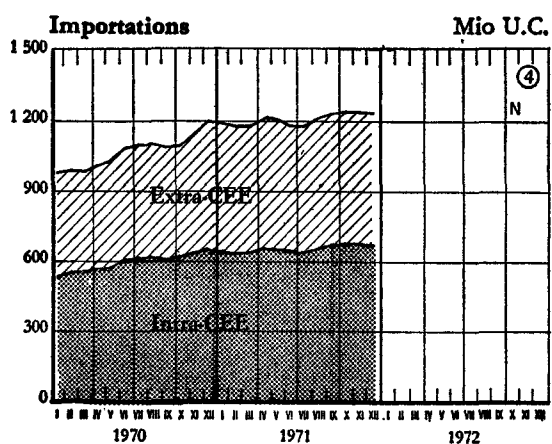
La détente conjoncturelle a persisté sur le marché de l'emploi. Bien que la population active n'ait augmenté que faiblement, le chômage a continué de s'étendre. Abstraction faite de l'incidence des facteurs saisonniers, le nombre de chômeurs s'élevait, fin février, à 105.000;



ce nombre représente 2,3 % de la population active civile, ce qui correspond à peu près au taux de chômage le plus élevé qui ait été enregistré lors de la précédente phase de fléchisse-

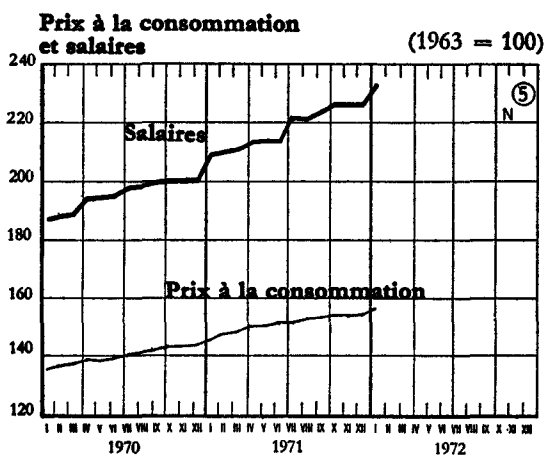
ment conjoncturel, dans les années 1966-1967. Le chômage a été particulièrement important dans les provinces du Nord.

Le ralentissement de la croissance économique a freiné tout particulièrement le développement des importations. D'après les statistiques douanières, la valeur des importations de marchan-



disées <sup>(1)</sup>, exprimée en florins, n'a dépassé que de peu, pour la période décembre-janvier, le montant enregistré un an auparavant.

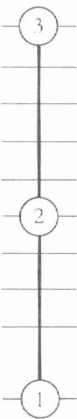
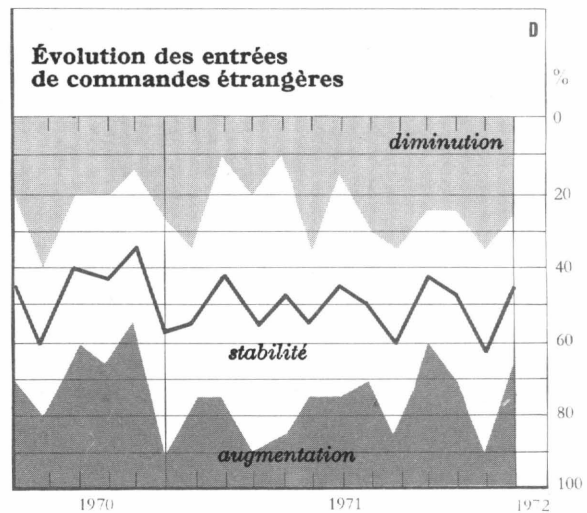
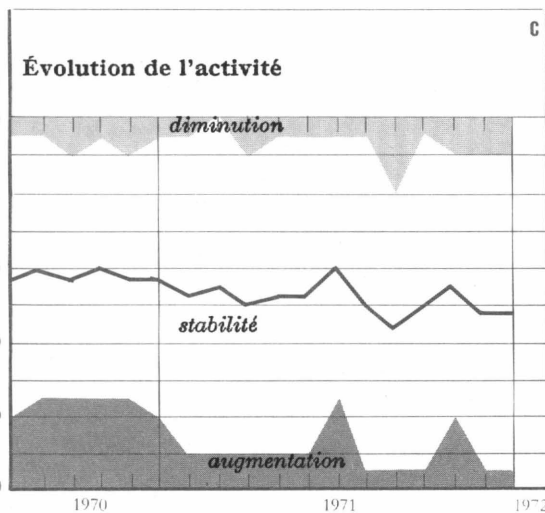
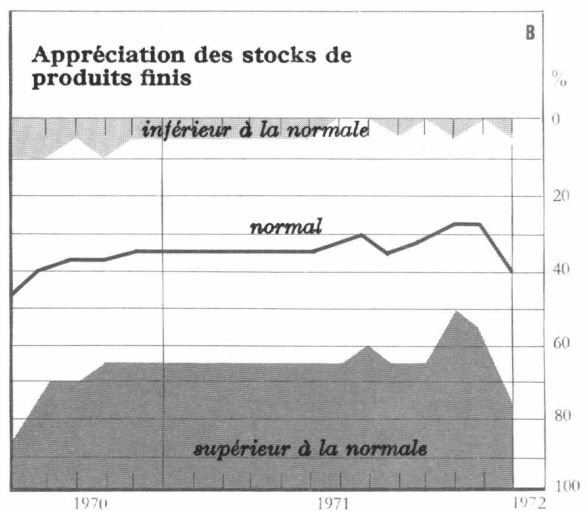
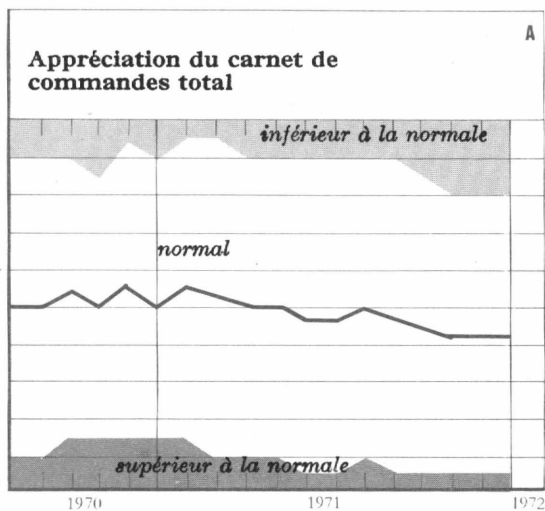
Le niveau des prix intérieurs a continué de s'élever rapidement, du fait surtout de la pression toujours très vive du coût de la main-d'œuvre. Il semble pourtant que l'on puisse discerner les premiers symptômes d'une détente.



L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,7 % de décembre à février, contre 2,4 % l'année précédente. En février, il dépassait de quelque 7,7 % son niveau de février 1971.

(1) A l'exclusion des achats à l'UEBL.

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais non les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

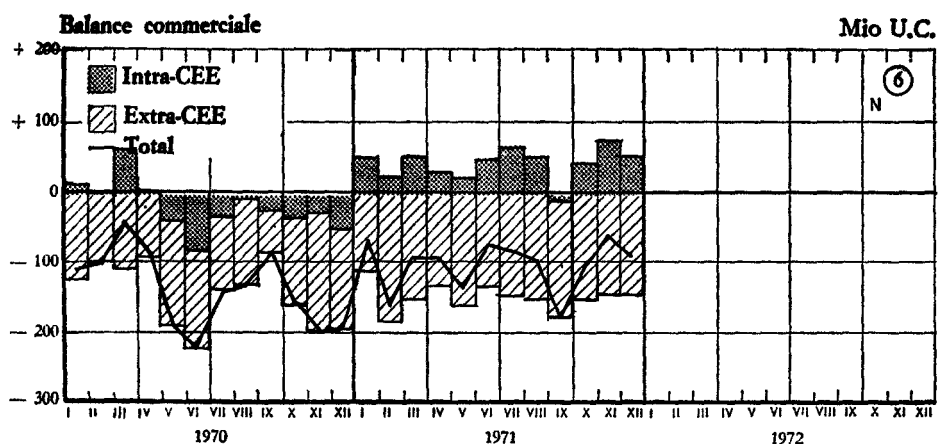
GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».







*Emplois et ressources de biens et services*

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(2)</sup>		1971 <sup>(3)</sup>		1972 <sup>(3)</sup>	
	Aux prix courants, Mrd/FI	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations <sup>(4)</sup>	49,67	+ 13,7	+ 18,8	+ 10½	+ 13	+ 6½	+ 8
Formation brute de capital fixe	25,81	+ 7,2	+ 15,3	+ 2	+ 12	- 4	+ 2½
Consommation des administrations	16,07	+ 5,5	+ 13,2	+ 4	+ 17	- ½	+ 9
Consommation des ménages	57,54	+ 7,4	+ 11,5	+ 3	+ 10	+ 3½	+ 11
Produit national brut	102,39	+ 5,6	+ 10,5	+ 4	+ 12	+ 2½	+ 10
Importations <sup>(4)</sup>	49,30	+ 15,0	+ 22,5	+ 6½	+ 11½	+ 4½	+ 5½

<sup>(1)</sup> Nationale Rekeningen 1970; C.B.S.

<sup>(2)</sup> Estimations.

<sup>(3)</sup> Prévisions.

<sup>(4)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

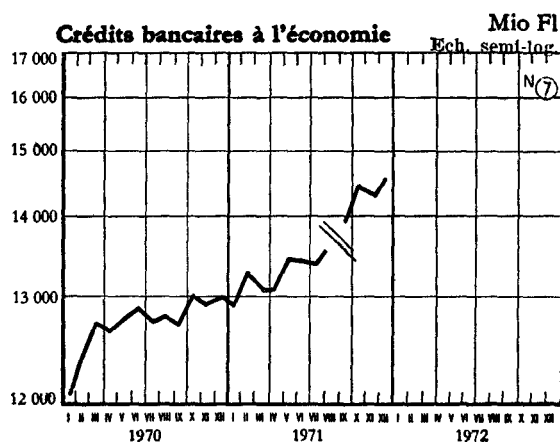
*Remarques générales :*

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

Le développement ininterrompu des exportations et le net ralentissement de la croissance des importations, ainsi qu'une amélioration continue des termes de l'échange, ont entraîné une réduction du déficit de la *balance commerciale*. Comme les opérations en capital ont encore laissé un excédent — à vrai dire fortement amenuisé — la balance globale des paiements s'est soldée, au quatrième trimestre de l'année dernière, par un surplus de 384 millions de florins, contre 620 millions de florins le trimestre précédent.

En dépit de l'incidence restrictive des opérations de trésorerie des administrations publiques, le volume des *liquidités* est demeuré relativement important, du fait des transactions avec l'étranger et surtout du recours accru des entreprises au crédit bancaire. Pour la première fois depuis longtemps, les plafonds fixés pour l'expansion du crédit bancaire à court terme ont été légèrement dépassés à la fin de l'année.



L'évolution des *taux d'intérêt* a été caractérisée, durant les derniers mois, par une tendance à la baisse. En ce qui concerne tout au moins les taux d'intérêt à court terme, cette évolution est aussi le résultat d'une politique délibérée des autorités monétaires. Celles-ci se sont efforcées de réduire les disparités entre les taux d'intérêt pratiqués dans le pays et les taux étrangers, pour éviter que l'augmentation de la valeur de change du florin par rapport au dollar ne dépasse la limite supérieure de la bande de fluctuation de 2,25 % fixée au mois de décembre dernier. En outre, les autorités monétaires ont pris, au début du mois de mars, de nouvelles mesures visant à endiguer l'afflux de capitaux spéculatifs.

## 2. Les perspectives

Les perspectives d'évolution de l'économie néerlandaise, pour les prochains mois, sont au total peu satisfaisantes. La hausse des coûts et des prix restera très vive et il semble qu'on ne puisse escompter qu'une expansion économique limitée.

Les *exportations* n'accuseront certainement qu'un développement modéré durant les mois à venir. En effet, l'accroissement des achats des principaux pays clients devrait, au total, se révéler moins important qu'en 1971. De plus, l'augmentation de la valeur de change du florin et la forte hausse des coûts affaiblissent la position concurrentielle de l'industrie néerlandaise. C'est seulement dans l'hypothèse où le redressement prévisible de la conjoncture en Amérique du Nord s'accompagnerait, dans le courant du second semestre, d'une nette reprise en Europe, que l'on pourrait escompter, avant la fin de l'année, une progression un peu plus vive des exportations des Pays-Bas.

L'expansion de la demande intérieure sera relativement faible. La *formation brute de capital fixe* devrait progressivement se stabiliser d'ici la fin de l'année. L'affaiblissement de la demande dans la construction pourrait prendre fin à bref délai. Cette évolution serait due essentiellement, d'une part, aux décisions récentes prévoyant des investissements supplémentaires du secteur public dans les trois provinces du Nord, pour un montant de plus de 210 millions de florins, et, d'autre part, à l'assouplissement de la politique suivie en matière d'autorisations de bâtir accordées aux entreprises. Il est à prévoir que l'activité dans la construction résidentielle se maintiendra également à un niveau très élevé. En revanche, les investissements d'équipement des entreprises, qui accusent une régression conjoncturelle depuis le début de 1971, continueront de faire preuve de faiblesse.

Le volume des stocks de produits finis ne paraissant plus exagéré, la formation de stocks devrait de nouveau exercer un effet légèrement expansionniste sur l'activité économique.

Quant aux impulsions émanant des dépenses de *consommation* des ménages, elles resteront relativement fortes. L'incidence modératrice du ralentissement prévisible de l'augmentation des salaires et des revenus de transfert pourrait être

compensée en partie par une propension un peu plus vive à la consommation.

Etant donné que certains secteurs, dont les carnets de commandes sont encore relativement bien garnis, rencontrent à présent moins de difficultés pour mettre en œuvre des facteurs de production supplémentaires, l'expansion de l'offre intérieure, et notamment de la *production industrielle*, pourrait s'accélérer quelque peu au cours de l'année. Dans la construction, le recul de la production pourrait prendre fin dès avant la fin du premier semestre. Au total, le produit national brut en termes réels devrait s'accroître d'environ 2½ % en 1972.

Bien qu'une expansion économique un peu plus vigoureuse puisse influencer favorablement sur la demande de main-d'œuvre, il faut s'attendre, eu égard à la hausse toujours très rapide des coûts salariaux, que la tendance des entreprises à limiter leurs effectifs continue, du moins pendant quelque temps encore, d'affecter le niveau de l'*emploi*. Toutefois, étant donné la diminution de l'immigration nette de main-d'œuvre, on peut escompter une légère régression conjoncturelle du chômage.

Les tendances toujours très vives à la hausse des *prix* ne semblent guère devoir s'atténuer au cours des prochains mois. Si l'on peut s'attendre à un certain *relâchement* des tensions entre l'offre et la demande, d'autres facteurs de hausse demeureront cependant très actifs. Même à supposer que l'on parvienne à modérer l'accroissement des coûts salariaux par unité produite, il serait vain d'en attendre à bref délai une amélioration du climat des prix et, en particulier, un effet modérateur suffisant sur la hausse des prix à la consommation.

Si la légère reprise de la production qu'on escompte à présent devait se confirmer, l'expansion des *importations* pourrait, dans le courant de l'année, reprendre un rythme plus rapide et la tendance à l'amélioration du solde extérieur, observée en 1971, pourrait de nouveau s'affaiblir.

Etant donné ces perspectives d'évolution de l'économie néerlandaise, il semble qu'un changement d'orientation notable de la *politique conjoncturelle* soit pour le moment inopportun. Il serait bien plus indiqué de créer des conditions permettant de modérer la poussée des coûts et des prix, qui risque de détériorer sérieusement

la capacité concurrentielle de l'économie et, à plus long terme, d'affecter gravement le niveau de l'emploi. Il est indéniable que, dans certaines régions, le chômage s'est accru dans une mesure sensible durant les derniers mois, au point que des interventions sélectives apparaissent pleinement justifiées. Mais il ne faudrait pas, pour autant, atténuer l'incidence restrictive de l'ensemble des budgets publics. Ceci est d'autant plus important que la marge de manœuvre de la politique monétaire est très étroite, en raison, d'une part, de la nécessité de se défendre contre l'afflux de capitaux, et, d'autre part, du manque de dynamisme des investissements. A cet égard, on ne peut perdre de vue qu'un redressement de la conjoncture se produira tôt ou tard chez d'importants partenaires commerciaux des Pays-Bas, et qu'il ne pourra manquer d'avoir un effet stimulant sur l'économie néerlandaise. En revanche, une relance prématurée de la demande intérieure pourrait compromettre la consolidation nécessaire de l'équilibre interne et externe.

### Principales mesures de politique économique

#### Décembre :

— *La participation de l'Etat dans les subventions destinées à l'amélioration des logements et des zones résidentielles est majorée de 20 %, dans la mesure où il s'agit de travaux qui sont exécutés durant la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 1971 au 1<sup>er</sup> mars 1972.*

— *Les restrictions en matière de délivrance de permis pour la construction de nouveaux bâtiments industriels et commerciaux dans les provinces de Gueldre et de Brabant sont supprimées. Pour les provinces de Hollande septentrionale, de Hollande méridionale et d'Utrecht, ces restrictions seront appliquées d'une manière plus souple. La non-suppression du système de permis dans ces trois dernières provinces est notamment due au fait que le gouvernement a l'intention d'y instaurer en temps opportun, éventuellement en combinaison avec un système de permis, un impôt sélectif sur les investissements.*

— *La loi sur l'épargne à primes est maintenue pour 1972. Tous les contribuables dont le revenu imposable ne dépassait pas 18.000 florins*

en 1971 peuvent bénéficier du régime des primes en 1972. En 1971 le plafond des revenus était encore de 15.000 florins.

— Les tarifs des chemins de fer sont majorés à partir du 16 décembre 1971. Pour les voyageurs, la hausse est de 9,5 % en moyenne.

— Dans le cadre des décisions prises à Washington le 18 décembre, le florin est provisoirement réévalué de 11,57 % par rapport au dollar et il faut s'attendre que sa parité-or soit relevée de 2,76 %. Simultanément, la marge entre les points d'intervention et la parité provisoire a été portée à 2,25 %. Toutefois, l'accord monétaire Benelux demeure en vigueur et la marge de part et d'autre du taux central du franc belge et du franc luxembourgeois sera maintenue à 1,5 %.

— En attendant la définition d'une programmation du secteur, le ministre de la santé publique et de l'environnement décide de bloquer la construction d'hôpitaux en 1972.

— Eu égard à la persistance d'une évolution nettement inflationniste des salaires et des prix et au déficit de la balance des paiements courants, la Nederlandsche Bank décide de poursuivre la politique restrictive du crédit durant les mois de janvier et février 1972. Compte tenu de la saison, la norme pour l'accroissement des crédits à court terme consentis par les banques au secteur privé a été fixée, pour cette période, à 3 % du niveau moyen des ouvertures de crédit autorisées au cours du dernier trimestre de 1971. Cette norme est la même que pour la période correspondante de 1960 et de 1970, mais est supérieure à celle des mois de janvier et février 1971 (2 %).

Janvier :

— Les principales modifications de la fiscalité qui entrent en vigueur au début de l'année sont énumérées ci-après.

L'adaptation automatique du taux d'imposition des revenus et des salaires, en fonction de l'inflation, sera appliquée pour la première fois en 1972, mais sera limitée à 80 %. Le taux de l'impôt de conjoncture (*wiebel-tax*) passe de 3 à 5 %; cette mesure s'applique à l'impôt sur le revenu, les salaires et les sociétés, ainsi qu'à la taxe spéciale de consommation sur les voitures et à la taxe sur l'essence. La perception de l'im-

pôt sur le revenu et la fortune sera accélérée. Les dégrèvements en faveur des indépendants et de la femme mariée ayant une occupation rétribuée sont élargis. En 1972, l'impôt sur les salaires ne sera pas perçu sur les pensions de vieillesse ni sur les pensions de survivant, L'intérêt des emprunts hypothécaires contractés pour l'acquisition d'un logement sera partiellement déductible de l'impôt sur les salaires. La majoration temporaire du taux d'imposition de la fortune (porté de 0,5 % à 0,6 %) est maintenue pour une durée de deux ans (1972 et 1973). Le taux de la taxe sur la valeur ajoutée perçue sur le courant électrique, passe du taux réduit de 4 % au taux général de 14 %. Le droit à déduction de la taxe sur le chiffre d'affaires frappant les investissements pour l'année 1972 est partiellement supprimé : le montant à déduire tombe de 90 % à 67 %. Un droit d'accise sur les boissons non alcoolisées est introduit. La taxe sur l'essence est majorée de 3,75 cents par litre. La taxe sur les véhicules à moteur est augmentée; son montant maximum passe de 224 à 630 florins.

— Le salaire minimum est porté de 177,90 Fl par semaine et 770,90 Fl par mois, à 187,80 Fl par semaine et 813,90 Fl par mois.

— Les allocations au titre des lois générales sur l'assurance-vieillesse et sur l'assurance-survivants sont majorées de 1 % environ au 1<sup>er</sup> janvier.

— Les subventions en faveur de la construction de logements sont augmentées.

— Avec effet au 6 janvier 1972, la Nederlandsche Bank ramène le taux d'escompte de 5 à 4,5 %.

— En vue de combattre le chômage, le gouvernement annonce, le 7 janvier, les mesures suivantes, qui feront l'objet, au mois de février, d'une communication au Parlement relative à l'emploi :

a. Exécution de travaux supplémentaires d'amélioration des structures dans les provinces du Nord (où le taux de chômage, à la fin de 1971, dépassait nettement la moyenne du pays), pour un montant de 150 millions de florins. Ces travaux seront exécutés par les communes et les provinces; ils ne seront pas mis à charge du budget de l'Etat, mais financés par recours au marché des capitaux, par le canal de la banque des communes néerlandaises. Il s'agit de tra-

vauX dont les plans ont déjà été mis au point par les collectivités locales, si bien que leur exécution peut commencer immédiatement.

- b. Exécution de travaux publics de l'Etat dans les trois provinces septentrionales, pour un montant de 50 millions de florins. Ces travaux seront financés sur le budget de l'Etat (35 millions de florins sur le poste « dépenses imprévues » et tout au plus 15 millions de florins obtenus par des glissements dans les budgets de divers ministères).
- c. Suppression de la mesure prévoyant une autorisation de l'Etat pour les investissements privés dans le Brabant septentrional et la Gueldre.
- d. Nouvel assouplissement de la même mesure dans les provinces d'Utrecht, de Hollande septentrionale et de Hollande méridionale.

— La limitation de l'accroissement du crédit personnel et des ventes à tempérament est prorogé de quatre mois (au lieu de douze mois auparavant). Pour la période janvier-avril, l'accroissement maximum autorisé est de 8 % en taux annuel.

— Un projet de loi est déposé, visant à porter de 200 à 1.000 florins, à partir de l'année académique 1972/1973, les droits afférents aux études universitaires.

— Le gouvernement dépose un projet de loi prévoyant la prorogation, du 15 juin 1972 au 15 juin 1974 de la réglementation relative à la fixation verticale des prix.

Mars :

— La Nederlandsche Bank ramène le taux d'escompte de 4,5 % à 4 %, avec effet au 2 mars.

— Le 7 mars, la Nederlandsche Bank suspend provisoirement les restrictions imposées à l'expansion du crédit bancaire à court terme au secteur privé. Elle se réserve de le remettre en vigueur sur les mêmes bases au cas où le volume du crédit s'accroîtrait dans une mesure excessive.

— Eu égard à l'afflux de devises de caractère spéculatif la Nederlandsche Bank prend, en date du 9 mars, les mesures suivantes :

- a. L'autorisation générale d'accepter la constitution de dépôts en florins par des non-résidents est supprimée avec effet immédiat. Les dépôts à terme venant à échéance ne peuvent plus être renouvelés.
- b. Aux termes d'une décision prise conjointement avec le ministre des finances, il est interdit de servir un intérêt sur les dépôts à vue constitués en florins par des non-résidents.

**Pays-Bas**

**TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes**

	1966	1967	1968	1969	1970	1970
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 2,6	+ 5,8	+ 6,6	+ 5,7	+ 5,6	148
Production industrielle	+ 5,9	+ 5,7	+ 10,6	+ 8,2	+ 7,4	170
Importations totales	+ 7,3	+ 6,7	+ 13,5	+ 14,7	+ 15,0	210
Consommation privée	+ 3,4	+ 5,2	+ 6,9	+ 4,3	+ 7,4	148
Consommation publique	+ 1,6	+ 2,8	+ 2,3	+ 2,2	+ 5,5	119
Formation brute de capital fixe	+ 8,5	+ 8,1	+ 11,0	+ 0,5	+ 7,2	174
Exportations totales	+ 5,2	+ 7,8	+ 12,5	+ 15,7	+ 13,7	201
Produit national brut par tête	+ 1,2	+ 4,6	+ 5,5	+ 4,5	+ 4,3	136
Produit national brut par personne active occupée	+ 1,8	+ 6,1	+ 5,7	+ 4,3	+ 4,3	139
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 11,1	+ 9,2	+ 8,7	+ 11,1	+ 11,4	212

**TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie**

	1966	1967	1968	1969	1970
Solde extérieur					
Mio U.C.	- 135	+ 23	+ 158	+ 102	- 38
% du produit national brut	- 0,6	+ 0,1	+ 0,6	+ 0,4	- 1,2
Taux de chômage	1,0	2,0	1,9	1,5	1,2
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente, en %)	+ 5,4	+ 3,4	+ 2,3	+ 6,1	+ 3,8

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1968 = 100 1970	Valeur absolue (Mio U.C.) 1970	% du total 1970
	1966	1967	1968	1969	1970			
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 5,6	+ 7,9	+ 14,5	+ 19,6	+ 18,3	238	11 789	100
Intra-C.E.E.	+ 5,3	+ 6,7	+ 19,7	+ 25,1	+ 22,0	276	7 312	62,0
Extra-C.E.E.	+ 6,0	+ 9,4	+ 8,2	+ 12,1	+ 12,7	198	4 478	38,0
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 0,3	+ 9,9	+ 15,9	+ 15,4	+ 18,5	216	2 738	23,2
Intra-C.E.E.	- 0,2	+ 9,6	+ 22,1	+ 19,6	+ 22,8	264	1 902	16,1
Extra-C.E.E.	+ 1,0	+ 10,5	+ 6,1	+ 7,8	+ 9,8	153	886	7,1
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	- 0,4	+ 10,1	+ 12,8	+ 20,0	+ 31,8	232	2 164	18,4
Intra-C.E.E.	- 0,7	+ 10,7	+ 22,5	+ 26,0	+ 34,8	265	1 353	11,5
Extra-C.E.E.	- 0,1	+ 9,5	+ 1,7	+ 11,7	+ 27,2	192	811	6,9
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 9,7	+ 6,6	+ 14,4	+ 21,1	+ 14,5	254	6 887	58,4
Intra-C.E.E.	+ 9,8	+ 4,5	+ 17,8	+ 27,5	+ 17,9	291	4 057	34,4
Extra-C.E.E.	+ 9,6	+ 9,0	+ 10,6	+ 13,4	+ 10,0	215	2 831	24,0
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	+ 7,5	+ 4,0	+ 11,5	+ 17,3	+ 23,0	224	13 395	100
Intra-C.E.E.	+ 8,7	+ 5,0	+ 13,2	+ 19,2	+ 22,1	243	7 484	55,9
Extra-C.E.E.	+ 6,0	+ 2,9	+ 9,5	+ 15,0	+ 24,1	205	5 911	44,1
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 3,9	+ 11,3	+ 9,7	+ 19,0	+ 13,5	205	1 686	12,6
Intra-C.E.E.	+ 8,8	+ 22,7	+ 23,1	+ 49,4	+ 5,1	405	607	4,5
Extra-C.E.E.	+ 2,5	+ 7,6	+ 3,2	+ 5,4	+ 18,8	161	1 079	8,1
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 0,9	+ 5,2	+ 8,6	+ 13,3	+ 24,3	194	2 747	20,5
Intra-C.E.E.	+ 7,7	+ 9,9	+ 4,8	+ 3,0	+ 7,1	155	475	3,5
Extra-C.E.E.	- 0,9	+ 3,9	+ 9,7	+ 16,9	+ 28,7	205	2 272	17,0
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 10,5	+ 2,2	+ 12,8	+ 13,1	+ 24,5	248	8 962	66,9
Intra-C.E.E.	+ 8,8	+ 3,3	+ 12,9	+ 13,1	+ 25,3	252	6 402	47,8
Extra-C.E.E.	+ 14,7	- 0,3	+ 12,6	+ 13,1	+ 22,5	239	2 560	19,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production Industrielle (1963 = 100)</b>	1970	180,9	182,2	183,3	181,4	175,9	177,9	184,5	177,8	181,0	185,7	187,4	188,2
	1971	198,9	197,3	195,1	191,3	183,2	189,3	193,0	195,6	192,3	195,9	197,3	194,2
	1972												
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	60,3	56,7	56,7	55,3	56,7	56,1	53,4	53,8	55,1	55,8	54,7	54,1
	1971	58,1	53,6	58,2	57,4	61,2	65,3	66,4	69,7	74,2	80,4	90,1	98,5
	1972	107,8	112,4										
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements</b>	1970	10 030	9 728	11 386	10 730	10 668	11 735	15 333	12 208	12 864	12 049	9 698	10 222
	1971	11 875	8 719	10 972	13 301	10 664	11 233	12 142	11 691	10 746	10 630	12 074	12 188
	1972												
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)</b>	1970	208	208	214	213	225	216	227	222	229	208	214	252
	1971	217	229	225	235	232	263	236	277	246	217	254	
	1972												
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	136,6	137,9	139,3	139,9	139,8	140,5	140,9	142,3	143,3	143,8	143,8	143,9
	1971	145,3	147,4	148,5	150,4	150,8	151,3	151,7	153,0	154,3	155,7	155,5	156,4
	1972	157,7	159,0										
<b>Importations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 001	1 049	995	1 079	1 115	1 153	1 135	1 105	1 117	1 120	1 361	1 264
	1971	1 102	1 236	1 260	1 200	1 170	1 216	1 188	1 353	1 312	1 229	1 237	1 271
	1972												
<b>Exportations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	899	952	945	993	928	968	991	971	1 036	981	1 071	1 064
	1971	1 044	1 035	1 164	1 107	1 041	1 136	1 119	1 169	1 123	1 126	1 178	1 186
	1972												
<b>Solde de la balance commerciale (Mio U.C.)</b>	1970	- 102	- 97	- 50	- 86	- 187	- 185	- 144	- 134	- 81	- 139	- 190	- 190
	1971	- 59	- 151	- 96	- 93	- 129	- 80	- 68	- 84	- 184	- 103	- 59	- 85
	1972												
<b>Réserves d'or et de devises (Mio U.C.)</b>	1970	2 676	2 673	2 670	2 611	2 657	2 683	2 799	2 943	2 990	3 246	3 242	3 235
	1971	3 339	3 529	3 543	3 394	3 540	3 492	3 476	3 488	3 585	3 564	3 527	3 568
	1972	3 615											
<b>Disponibilités monétaires (Mio U.C.)</b>	1970	6 506	6 523	6 649	6 699	6 819	6 774	6 925	6 973	7 053	7 119	7 197	7 220
	1971	7 502	7 624	7 725	7 899	8 162	7 897	8 067	8 072	8 274	8 350	8 335	8 475
	1972												

## Pays-Bas

### REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).  
Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

#### Graphique 1

— Exportations : (fob). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 2

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Chiffres désaisonnalisés. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 3

— Marché de l'emploi : Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

#### Graphique 4

— Importations : (caf). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires : Indice du coût de la vie. Source : CBS. Indices des salaires horaires bruts dans l'industrie (industries extractives et construction non comprise); indice des salaires conventionnels.

#### Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées, en valeur.

#### Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits à court terme des banques commerciales. Chiffres en fin de période.

---

#### Tableau 1

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié : Y compris les cotisations sociales versées par les entreprises.

#### Tableau 2

- Solde extérieur : en termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage : Source : CBS. Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée : Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

#### Tableau 3

- Exportations fob, importations caf. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (CST); produits alimentaires, boissons et tabacs : Groupes CST 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques : Groupes CST 2 à 4; Produits finis et semi-finis : Groupes CST 5 à 9.

#### Tableau 4

- Production industrielle : Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs : Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction : Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée : Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation : Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations caf, exportations fob. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés.
- Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves d'or et de devises : Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirages spéciaux et position de réserve auprès du FMI. Chiffres bruts à fin de mois, à l'exclusion des engagements extérieurs.
- Disponibilités monétaires : Billets et monnaies divisionnaires en circulation sans les encaisses des institutions monétaires. Dépôts à vue auprès des instituts de Crédit. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.



## E. Union économique belgo-luxembourgeoise

### Belgique

Le ralentissement de la croissance économique a persisté depuis la fin de l'année dernière. La propension à investir des entreprises, en particulier, a continué de s'affaiblir. La production n'a réalisé que des progrès limités et les tensions se sont relâchées sur le marché de l'emploi. La hausse des coûts et des prix ne s'est pas modérée.

Une activité économique plus soutenue peut être escomptée pour les prochains mois, eu égard notamment au programme d'expansion du gouvernement et à la reprise prévisible de l'exportation; mais il y a tout lieu de craindre que l'évolution des prix et des coûts ne demeure nettement orientée à la hausse.

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

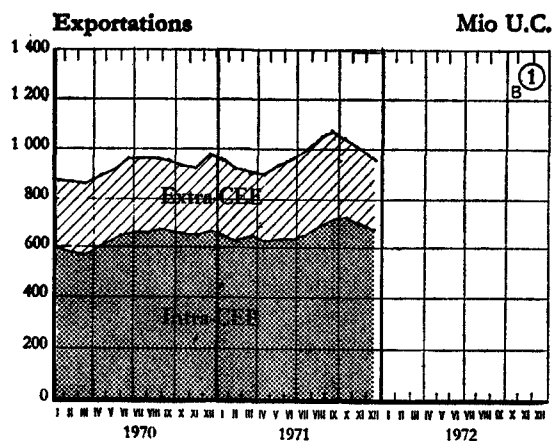
Le début de 1972 est resté caractérisé par un rythme ralenti de l'expansion économique. Le degré d'utilisation des capacités de production a été un peu moins élevé que durant la majeure partie de l'année dernière, tandis que la hausse des coûts et des prix demeurait vive.

Bien qu'il soit malaisé, en raison des méthodes de recensement statistique utilisées, d'émettre une appréciation définitive, il semble bien que la demande étrangère se soit nettement modérée. Tel est surtout le cas des *exportations* vers les

tions de marchandises (exprimée en francs belges) n'a dépassé que de 3 %, pour la période novembre-janvier, le niveau où elle se situait un an plus tôt.

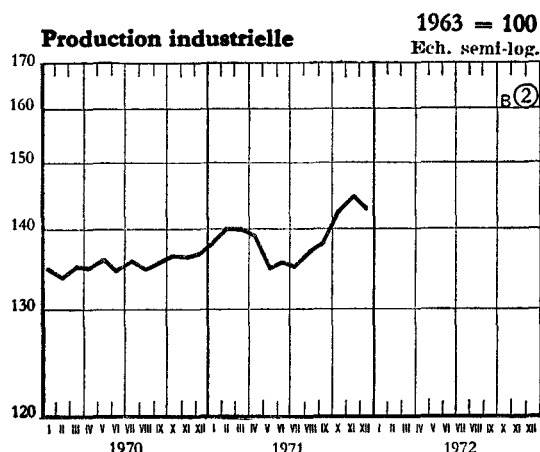
La demande intérieure n'a montré que peu de dynamisme. Tel est surtout le cas des *investissements* fixes. La propension à investir des entreprises a continué de s'affaiblir, notamment dans l'industrie. La régression paraît également s'être poursuivie dans le secteur de la construction résidentielle, bien qu'elle ait pu se modérer légèrement. En revanche, une expansion assez vive a caractérisé les investissements des administrations publiques, en particulier ceux de l'Etat.

Les dépenses de *consommation* ont continué d'augmenter à un rythme relativement rapide. Du fait d'importantes majorations des traitements dans la fonction publique, la consommation des administrations publiques est demeurée en nette expansion. De même, par suite de la persistance d'une forte hausse des salaires, la consommation des ménages a encore montré un développement sensible, d'autant plus que la propension à l'épargne a sans doute eu tendance à s'affaiblir quelque peu. Cet accroissement de la consommation des ménages a surtout porté sur les achats de biens de consommation durables.



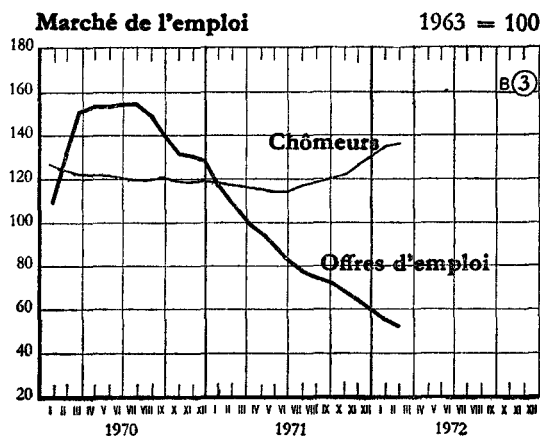
pays non membres de la Communauté. D'après les statistiques douanières, la valeur des exporta-

La production industrielle n'a réalisé que peu de progrès au cours des derniers mois; il est vrai que l'extension des conflits sociaux, tant en Belgique qu'à l'étranger, en est en partie responsable. D'après l'indice de l'Institut national de statistique, le taux de croissance de la



production industrielle, d'une année à l'autre, s'élevait à 2,8 % pour la période octobre-décembre. Dans le secteur de la construction, une légère reprise paraît s'être amorcée depuis peu, sous l'effet notamment d'une augmentation des dépenses consacrées aux travaux publics.

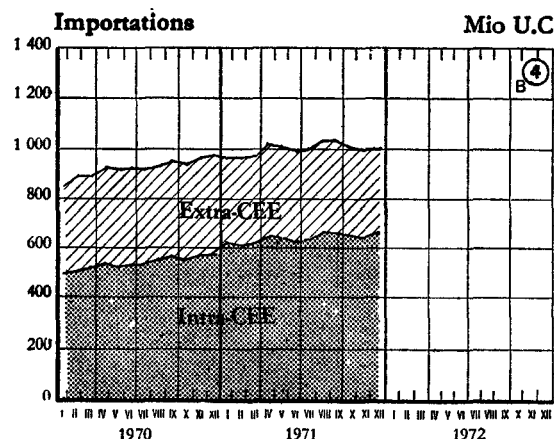
La situation sur le marché de l'emploi s'est quelque peu détériorée pendant les derniers mois. Le nombre de chômeurs complets a encore augmenté, en particulier dans la construction et l'industrie transformatrice des métaux. Le taux



de chômage (nombre de chômeurs, corrigé des variations saisonnières, en pourcentage de la population active civile) s'élevait à 2,1 % en

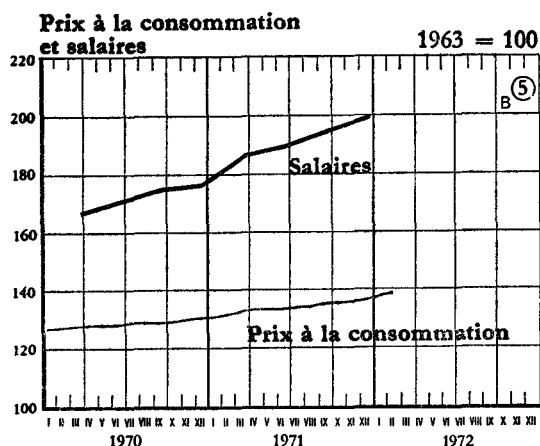
janvier, contre 1,8 % un an auparavant (1). Le chômage partiel, qui était resté relativement limité jusqu'à la mi-novembre, s'est brusquement accru depuis lors; mais ce phénomène peut être attribué, pour une part, aux grèves enregistrées dans le pays et à l'étranger.

Le manque de dynamisme de la production est allé de pair avec une expansion moins vive des importations. Les achats de matières premières



et de demi-produits ont même accusé une régression sensible.

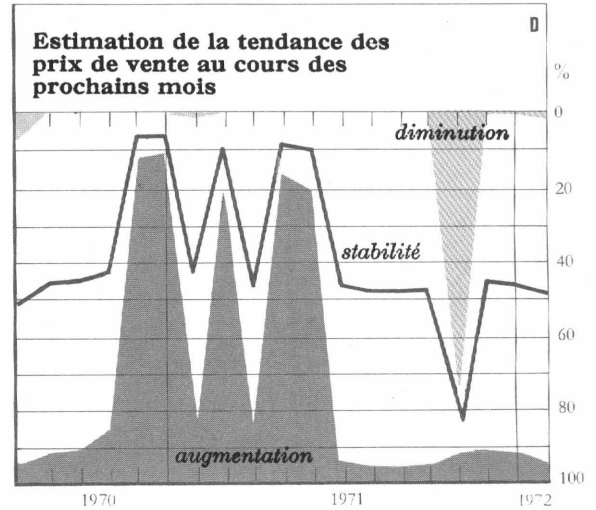
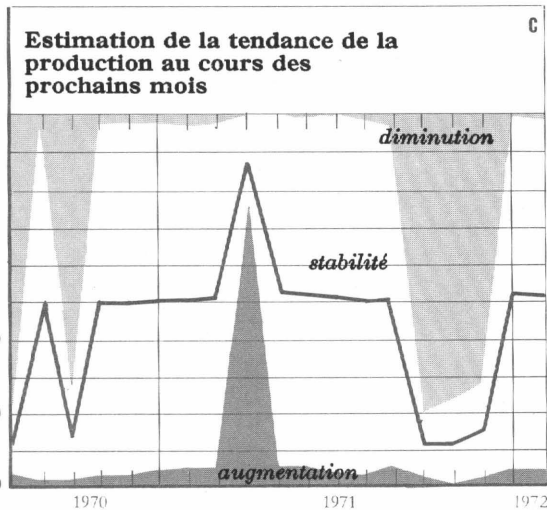
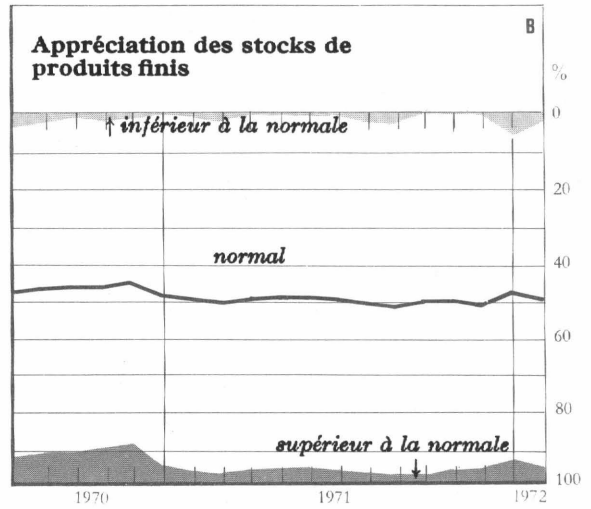
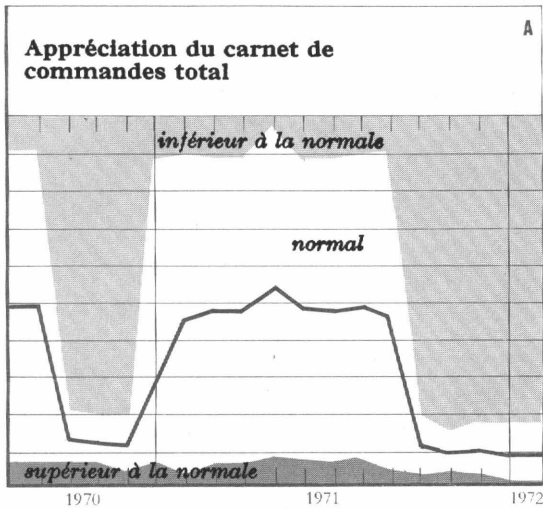
Le climat des prix est resté très peu satisfaisant. Un enchérissement accéléré des services et des denrées alimentaires a entraîné une hausse rapide de l'indice des prix à la consommation;



pour la période janvier-février 1972, celui-ci dépassait de 5,4 % le niveau atteint un an auparavant.

(1) Pour les chômeurs dont l'aptitude au travail est normale, le taux de chômage n'atteignait que 1,1% au mois de janvier.

## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée au Grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».





Depuis l'automne dernier, les excédents de la *balance des opérations courantes* (marchandises, services et transferts courants) sont demeurés élevés; au quatrième trimestre, le solde extérieur atteignait 12,2 milliards de francs, contre 8,1 milliards pour la période correspondante de l'année précédente. La balance globale des paiements s'est même soldée par un surplus légèrement supérieur à celui du troisième trimestre de 1971, en dépit d'un accroissement du déficit des opérations en capital, dû essentiellement à une diminution des investissements directs des entreprises étrangères.

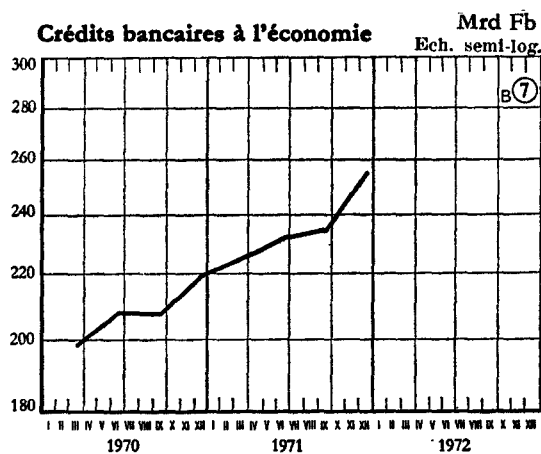
Les transactions avec l'étranger et une forte expansion du crédit bancaire ont entraîné un important accroissement de la *masse monétaire*. Les taux d'intérêt ont encore baissé. Cependant, depuis la mi-janvier, le cours du dollar s'est

chained mois. En effet, les impulsions émanant de la suppression de la taxe à l'exportation seront compensées par la faiblesse de la demande étrangère et par l'incidence de la légère réévaluation du franc par rapport à l'ensemble des autres monnaies. Il n'est toutefois pas exclu que, dans le courant du second semestre, les tendances conjoncturelles ne s'améliorent progressivement dans d'importants pays clients, qui seraient ainsi amenés à accroître leurs achats à la Belgique.

L'expansion de la *formation brute de capital fixe* des entreprises continuera sans doute de se modérer, d'autant plus que les marges bénéficiaires devraient encore s'amenuiser du fait de l'accroissement continu des charges salariales. En revanche, les mesures gouvernementales de relance permettent d'escompter une légère reprise de l'activité dans la construction résidentielle et une très forte augmentation des dépenses d'investissement des administrations publiques. Après la période d'été, la formation de stocks pourrait également imprimer des impulsions un peu plus vives à la production et à l'importation.

Les dépenses de *consommation* des ménages continueront d'augmenter à un rythme relativement rapide, malgré la possibilité d'un léger ralentissement de la progression des revenus salariaux. A vrai dire, ce ralentissement serait vraisemblablement assez modéré, les salaires étant indexés sur les prix, dont la hausse est continue. Par ailleurs, les revenus de transfert augmenteront encore dans une mesure appréciable. Enfin, l'expansion accélérée des dépenses de consommation des administrations publiques constituera également un important facteur de soutien de la conjoncture.

La production reflètera sans doute la légère *reprise de la demande globale à laquelle on peut s'attendre*. C'est ainsi que la *production industrielle*, dont l'évolution devrait rester assez hésitante durant les prochains mois, pourrait retrouver un certain dynamisme au cours du second semestre. Compte tenu, d'autre part, du redressement plus prononcé escompté dans le secteur de la construction, le taux de croissance du produit national brut en termes réels, que l'on estimait à quelque 3 % jusqu'à présent, pourrait atteindre 3½ % environ pour l'ensemble de l'année.



maintenu à peu près constamment à la limite supérieure d'intervention fixée par les accords de Washington, ce qui, au début du mois de mars, a amené les autorités monétaires à imposer de nouvelles restrictions aux opérations en capital avec l'étranger.

## 2. Les perspectives

Les perspectives d'évolution conjoncturelle d'ici la fin de l'année permettent d'escompter une expansion un peu plus vigoureuse que ne l'indiquait le précédent rapport trimestriel. Cette prévision se fonde sur le vaste programme de relance de la conjoncture annoncé par le gouvernement au mois de janvier.

Une évolution relativement modérée devrait caractériser les *exportations* durant les pro-

La situation sur le marché de l'emploi restera caractérisée, dans les premiers temps, par les efforts accrus déployés par les chefs d'entreprise en vue de compenser, par une limitation de leurs effectifs, la hausse rapide des coûts de production. Au cours du second semestre, cependant, l'extension du chômage pourrait faire place à une tendance à la stabilisation.

En dépit de l'augmentation de la valeur de change du franc, la croissance conjoncturelle des importations sera sans doute relativement faible, tout au moins dans les prochains mois.

La poussée des prix resterait assez forte. Il est notamment à craindre que, dans l'industrie de la construction, les tendances à la hausse des prix ne soient encore avivées par le programme de relance de la conjoncture, étant donné que, dans ce secteur, la détente n'a pas été suffisante, jusqu'à présent, pour modérer de manière durable l'augmentation des coûts et des prix. Indépendamment de la réforme de l'indice des prix à la consommation, la tendance d'évolution du coût de la vie restera, elle aussi, nettement ascendante.

Dans l'optique de ces perspectives, il importe de veiller à ce que le vaste programme de relance de l'économie, annoncé au début de l'année, ne constitue pas un obstacle à la stabilisation nécessaire des coûts et des prix. Il est vrai que, d'une manière générale, cette hausse a été, durant les dernières années, moins accentuée en Belgique qu'en d'autres pays, et que la balance des opérations courantes est toujours largement excédentaire. Mais, d'un autre côté, l'affaiblissement de la conjoncture est également moins prononcé en Belgique; de plus, tant la poussée des coûts salariaux que celle des prix sont devenues, ces derniers temps, au moins aussi fortes que dans la plupart des autres pays de la Communauté. Les mesures de relance devraient être dosées avec prudence et de façon sélective, de manière à éviter que la hausse des coûts et des prix ne se poursuive à un rythme rapide et qu'à plus long terme elle ne compromette à la fois la capacité concurrentielle de l'économie belge et ses perspectives d'expansion.

Etant donné l'accroissement relativement lent des recettes fiscales, le relèvement des rémunérations dans la fonction publique et les mesures sociales impliquent de toute manière un déficit des opérations courantes de l'Etat et le déclenchement d'un processus de « désépargne » dans

le secteur public. Si l'on tient compte de l'importante augmentation des dépenses d'investissement, le solde net à financer de l'Etat dépassera même dans une mesure appréciable la limite de 55 milliards de francs, fixée en octobre dernier par le Conseil des Communautés européennes comme orientation de politique budgétaire pour l'année 1972. Dans ces conditions, il ne peut manquer de constituer un sérieux handicap pour le rétablissement ou le maintien des équilibres fondamentaux, tant du point de vue conjoncturel que dans une perspective à moyen terme.

Eu égard à la tendance à l'affaiblissement de la propension à investir des entreprises et à la situation présente sur les marchés des changes, où le franc belge est coté depuis plusieurs semaines à sa limite supérieure d'intervention, il paraît souhaitable de maintenir l'orientation actuelle de la politique monétaire.

## Principales mesures de politique économique

Décembre :

— Une société belge d'investissement international (SBI) est créée par la Société nationale d'investissements et par des entreprises privées. Elle contribuera au financement d'entreprises à l'étranger, dans l'intérêt des relations économiques de la Belgique avec les pays d'accueil.

— La banque nationale relève, à partir du 31 décembre, les plafonds de réescompte et de visa des banques. Le montant total des plafonds est porté de 37,6 à 43,9 milliards de francs.

— En exécution de la loi du 30 juillet 1971, un arrêté ministériel oblige tous les producteurs et importateurs à déclarer, au plus tard deux mois avant son application, toute hausse de prix sur le marché belge. Si la hausse est appliquée avant l'expiration de ce délai, le ministre des affaires économiques peut bloquer les prix pendant six mois au niveau antérieur à la hausse déclarée. Lors de la déclaration, l'entreprise est tenue de produire une justification, basée sur des éléments comptables assez détaillés. Le ministre peut signifier à l'entreprise déclarante que la hausse est inapplicable, totalement ou en partie, pour une période de six mois au maximum; au terme de cette période, la hausse peut

être appliquée. Les distributeurs ne peuvent majorer les prix que dans la mesure où leurs fournisseurs ont appliqué une hausse de prix autorisée.

— Dans le cadre des décisions prises à Washington par le groupe des Dix, le 18 décembre dernier, le franc belge est provisoirement réévalué de 11,57 % par rapport au dollar (taux central 44,8159 francs belges), conjointement à un relèvement de 2,76 % de sa parité-or. Les marges de fluctuation par rapport au taux central sont portées à  $\pm 2,25$  % mais, aux termes de l'accord monétaire Benelux, qui demeure en vigueur, la fluctuation du florin restera limitée à 1,50 % de part et d'autre du taux central. Sur le marché libre des changes, les cours continueront de s'établir en fonction de l'offre et de la demande.

Janvier :

— Les barèmes d'imposition des revenus sont adaptés pour tenir compte de la hausse du coût de la vie.

— Le taux réduit de la TVA (6 % au lieu de 14 %) est maintenu, pour un certain nombre de combustibles (houille, boulets, lignite), jusqu'au 31 décembre 1972.

— Le taux d'escompte de la banque nationale est ramené de 5,5 à 5 % avec effet au 6 janvier.

— Le nouveau gouvernement présidé par M. Eyskens soumet, le 25 janvier, son programme au Parlement. Dans le domaine de la politique économique, les autorités estiment qu'une des tâches les plus urgentes est de concrétiser un programme d'ensemble visant à la relance de l'économie. Les mesures suivantes, notamment, seront prises à cet effet :

- a) assouplissement de la réglementation des ventes à tempérament;
- b) soutien des investissements privés, à l'aide d'une détaxation partielle des investissements soumis à la TVA, d'aides spéciales aux petites et moyennes entreprises, d'aménagements fiscaux pour les investissements nouveaux et d'aides dans le domaine de la lutte contre la pollution;
- c) stimulation du secteur de la construction résidentielle (réduction temporaire des droits d'enregistrement, supplément conjoncturel à la prime à la construction, simplification des

procédures administratives, construction d'au moins 3.000 logements sociaux supplémentaires);

- d) acceptation d'un déficit d'environ 6 milliards du budget ordinaire de l'Etat. En effet, les mesures visant à lutter contre la fraude fiscale et à accélérer la perception des impôts, et l'alourdissement de la fiscalité (décime additionnel à l'impôt sur les sociétés, augmentation des redevances radio-télévision et des taxes sur les machines à sous, remboursement en obligations des charges fiscales grevant les stocks, pour autant que leur montant dépasse 100.000 francs) seront insuffisantes pour couvrir les dépenses supplémentaires entraînées notamment par la programmation sociale dans la fonction publique et par l'extension du chômage;
- e) création d'un fonds de relance conjoncturelle et d'un fonds de solidarité nationale, dont la dotation pour 1972 atteindra respectivement 3 et 2 milliards de francs;
- f) mise en œuvre de programmes spéciaux d'investissement des administrations publiques. Au programme de 57,5 milliards déjà prévu au budget extraordinaire, viendront s'ajouter un programme additionnel de 10 milliards, ainsi qu'un accroissement notable des dépenses débudgétisées.

Février :

— La banque nationale abaisse de nouveau le taux d'escompte d'un demi pour cent, à partir du 3 février 1972.

— Un projet de loi est déposé, visant à exonérer les pensions de vieillesse de l'impôt sur le revenu, au moyen d'un abattement forfaitaire. Cette exonération portera sur les pensions des ménages inférieures à 85.000 francs pour l'année 1971, et à 90.000 francs pour ce qui concerne l'année 1972.

Mars :

— La banque nationale ramène son taux d'intérêt de 4,5 à 4 %, avec effet au 2 mars. En même temps, elle réduit l'écart entre le taux de base et les autres taux d'intérêt.

— A partir du 1<sup>er</sup> mars, un nouvel indice des prix à la consommation entre en vigueur. L'année 1971 en constitue la nouvelle base; la pon-



dération des trois grands groupes, à savoir les produits alimentaires, les produits non alimentaires et les services, sera respectivement de 30, 40 et 30 % (au lieu de 41,55, 37,02 et 21,43 %).

— Le ministre des affaires économiques décide de bloquer à partir du 1<sup>er</sup> mars les prix des produits pharmaceutiques à leur niveau du 7 janvier 1972.

— La convention instituant l'Union économique belgo-luxembourgeoise est prorogée de 10 ans par la ratification du protocole, le 6 mars, à Luxembourg.

— La loi et plusieurs arrêtés prévoyant, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier, une majoration de

5 % des pensions des travailleurs salariés, des allocations aux handicapés, des pensions d'invalidité et du revenu garanti aux personnes âgées, sont publiés au Moniteur belge.

— L'Institut belgo-luxembourgeois du change, en date du 9 mars, invite les banques, d'une part, à adopter les dispositions nécessaires pour limiter aux nécessités du déroulement normal des opérations courantes la constitution, par les étrangers, de provisions en francs belges ou luxembourgeois et, d'autre part, à restreindre leur propre recours aux marchés monétaires extérieurs. L'IBLC demande notamment aux banques de ne pas accroître leurs positions débitrices ultérieures au delà de celles qui existaient le 9 mars à la clôture des transactions.

**Belgique**

**TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes**

	1966	1967	1968	1969	1970	1970
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 2,9	+ 4,0	+ 3,5	+ 6,7	+ 6,1	139
Production industrielle	+ 4,9	+ 2,2	+ 4,0	+ 9,2	+ 5,7	146
Importations totales	+ 8,2	+ 3,4	+ 13,3	+ 15,9	+ 9,8	190
Consommation privée	+ 3,3	+ 2,8	+ 5,7	+ 5,9	+ 3,9	133
Consommation publique	+ 3,9	+ 5,9	+ 4,6	+ 6,5	+ 4,5	141
Formation brute de capital fixe	+ 6,4	+ 2,6	- 2,4	+ 5,6	+ 6,9	141
Exportations totales	+ 4,0	+ 6,7	+ 11,6	+ 15,9	+ 14,1	196
Produit national brut par tête	+ 2,2	+ 3,4	+ 3,1	+ 6,4	+ 5,7	134
Produit national brut par personne active occupée	+ 2,5	+ 4,5	+ 3,6	+ 5,0	+ 5,5	134
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 8,9	+ 7,1	+ 6,4	+ 8,4	(+ 11,3)	(179)

**TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie**

	1966	1967	1968	1969	1970
Solde extérieur					
Mio. U.C.	- 48	+ 176	+ 58	+ 182	+ 784
% du produit national brut	- 0,3	+ 0,9	+ 0,3	+ 0,8	+ 3,1
Taux de chômage	1,7	2,3	2,8	2,3	1,9
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente en %)	+ 4,1	+ 2,5	+ 2,3	+ 2,6	+ 2,8

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. U.C.)	% du total
	1966	1967	1968	1969	1970	1970	1970	1970
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 5,2	+ 3,0	+ 16,0	+ 23,3	+ 15,2	240	11 591	100
Intra-C.E.E.	+ 6,1	+ 3,2	+ 18,5	+ 29,5	+ 16,9	270	7 946	68,6
Extra-C.E.E.	+ 3,9	+ 2,5	+ 11,7	+ 12,1	+ 11,6	192	3 645	31,4
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 8,4	+ 18,8	+ 15,5	+ 21,8	+ 19,6	294	932	8,0
Intra-C.E.E.	+ 5,4	+ 25,7	+ 24,6	+ 27,1	+ 16,9	338	778	6,7
Extra-C.E.E.	+ 17,1	+ 1,3	- 13,4	- 1,8	+ 35,3	175	154	1,3
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 0,5	- 2,4	+ 13,4	+ 21,4	+ 0,1	143	341	7,3
Intra-C.E.E.	+ 1,5	- 3,6	+ 10,8	+ 21,3	+ 4,6	146	524	4,5
Extra-C.E.E.	- 1,0	- 0,5	+ 17,4	+ 21,7	- 6,4	137	317	2,7
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 7,7	+ 2,3	+ 16,4	+ 23,6	+ 15,9	257	9 818	84,7
Intra-C.E.E.	+ 9,8	+ 1,9	+ 18,7	+ 30,3	+ 17,4	239	6 644	57,3
Extra-C.E.E.	+ 4,2	+ 2,9	+ 12,8	+ 11,8	+ 12,6	209	3 174	27,4
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	+ 12,6	0	+ 16,1	+ 19,9	+ 13,6	222	11 347	100
Intra-C.E.E.	+ 15,4	- 0,6	+ 14,8	+ 25,3	+ 16,4	249	6 677	58,8
Extra-C.E.E.	+ 9,1	+ 0,6	+ 17,8	+ 13,3	+ 9,8	192	4 670	41,2
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 8,1	+ 10,0	+ 2,8	+ 14,9	+ 17,1	221	1 357	12,0
Intra-C.E.E.	+ 10,6	+ 11,8	+ 24,0	+ 23,3	+ 20,4	324	772	6,8
Extra-C.E.E.	+ 6,4	+ 8,6	- 13,1	+ 5,8	+ 13,1	156	585	5,2
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 1,1	- 2,1	+ 22,8	+ 11,3	+ 11,7	175	2 450	21,6
Intra-C.E.E.	+ 5,2	- 5,5	+ 17,6	+ 15,3	+ 12,0	176	5 029	7,7
Extra-C.E.E.	- 1,3	- 0,2	+ 25,7	+ 9,1	+ 11,5	174	1 574	13,9
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 18,3	- 1,1	+ 16,7	+ 24,2	+ 13,6	245	7 540	66,4
Intra-C.E.E.	+ 18,4	- 1,1	+ 13,0	+ 28,0	+ 16,8	260	5 029	44,3
Extra-C.E.E.	+ 18,1	- 1,2	+ 23,6	+ 17,9	+ 7,9	219	2 511	22,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1970	131,4	136,2	137,5	131,0	139,8	132,2	136,1	135,8	134,8	138,8	135,3	136,1
	1971	142,4	142,0	136,1	138,1	129,8	133,7	136,9	135,1	142,1	149,0	142,5	135,0
	1972												
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	72,4	72,5	72,4	72,1	71,3	69,9	71,7	70,9	70,6	70,4	69,8	70,8
	1971	69,7	67,9	67,3	66,6	67,1	68,5	70,5	72,1	72,4	73,8	77,9	78,8
	1972	81,2	81,0										
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)</b>	1970	3 397	3 125	2 620	3 346	2 500	2 530	2 668	2 370	2 336	2 694	2 355	3 107
	1971	2 765	1 972	2 220	2 240	1 914	2 792	2 805	2 865	2 222			
	1972												
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)</b>	1970	157	155	157	156	160	162	163	156	165	179	159	171
	1971	170	173	162	173	166	183	182	183	182	187	177	
	1972												
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	126,73	127,12	127,85	128,93	128,35	128,40	129,07	129,34	129,30	129,53	129,91	130,12
	1971	130,81	131,83	132,39	133,07	133,40	133,68	134,50	135,01	135,95	136,32	136,79	137,88
	1972	138,02	138,75										
<b>Importations de marchandises (Mio. U.C.)</b>	1970	841	942	887	1 033	862	925	1 028	888	931	948	986	1 021
	1971	912	992	1 032	1 050	962	975	1 081	1 051	937	993	1 022	1 006
	1972												
<b>Exportations de marchandises (Mio. U.C.)</b>	1970	881	883	891	1 002	905	1 009	997	1 001	986	931	982	1 038
	1971	886	878	1 005	861	972	1 081	992	1 075	1 150	899	967	1 003
	1972												
<b>Solde de la balance commerciale (Mio. U.C.)</b>	1970	+ 40	- 59	+ 4	- 21	+ 43	+ 84	- 31	+ 113	+ 5	- 17	- 4	+ 17
	1971	- 26	- 114	- 28	- 190	+ 10	+ 106	- 89	+ 25	+ 163	- 93	- 56	- 3
	1972												
<b>Réserves d'or et de devises (Mio. U.C.)</b>	1970	2 479	2 504	2 537	2 564	2 581	2 605	2 723	2 750	2 797	2 842	2 894	2 854
	1971	3 119	3 125	3 083	3 105	3 307	3 205	3 298	3 449	3 433	3 343	3 841	3 349
	1972	3 442	3 561										
<b>Disponibilités monétaires (Mio U.C.)</b>	1970	7 719	7 768	7 864	7 905	7 898	7 908	7 987	7 912	7 990	8 066	8 011	8 236
	1971	8 466	8 446	8 411	8 439	8 625	8 703	8 832	8 808	8 940	8 957	8 955	9 383
	1972												

## Belgique

### REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).  
Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

#### Graphique 1

— Exportations UEBL: (fob). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 2

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Chiffres désaisonnalisés. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 3

— Importations UEBL: (caf). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 4

— Marché de l'emploi : Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

#### Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires. Prix à la consommation. Source : Ministère des affaires économiques. Salaires conventionnels ouvriers, ensemble des branches. Source : Ministère du travail et de l'emploi.

#### Graphique 6

— Balance commerciale UEBL: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées, en valeur.

#### Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits financés par les organismes monétaires. Chiffres en fin de période.

---

#### Tableau 1

- Produit national brut au prix du marché.
- Production industrielle : Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié : Y compris les cotisations versées par les entreprises.

#### Tableau 2

- Solde extérieur : En termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage : Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée : Indice des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

#### Tableau 3

- UEBL : Exportations fob., importations caf. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (CST); produits alimentaires boissons et tabacs: Groupes CST 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes CST 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes CST 5 à 9.

#### Tableau 4

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre d'immeubles autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations caf, exportations fob. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés UEBL.
- Balance commerciale UEBL : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves d'or et de devises : Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirages spéciaux et position de réserve auprès du FMI. Chiffres bruts à fin de mois, à l'exclusion des engagements extérieurs.
- Disponibilités monétaires: Billets et monnaies en circulation, déduction faite des encaisses du Trésor, de la banque centrale et des autres instituts bancaires, à l'exception des CCP. Dépôts à vue à moins d'un mois des résidents auprès du système bancaire. Avoir des comptables extraordinaires du Trésor et des non-résidents auprès des CCP. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

## Luxembourg

*Une faible croissance économique et une tendance persistante à la hausse des prix sont à présent les traits essentiels de la conjoncture luxembourgeoise. Les perspectives d'évolution de la demande mondiale de produits sidérurgiques donnent toutefois à penser que, d'ici la fin de l'année, les exportations apporteront de nouveau un soutien un peu plus vigoureux à l'expansion de l'économie.*

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

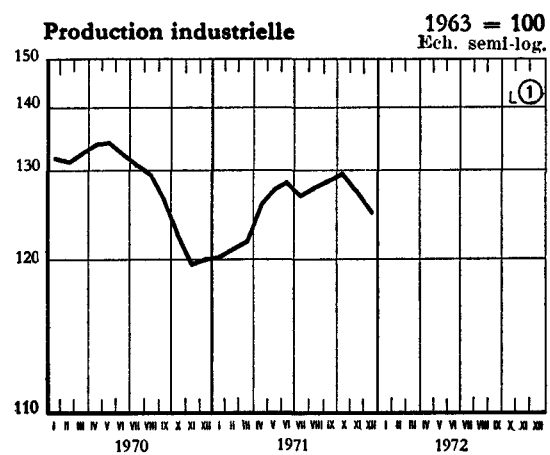
Un net refroidissement a caractérisé la conjoncture luxembourgeoise pendant les derniers mois. L'expansion de la demande s'est modérée dans la plupart des secteurs importants et le degré d'utilisation des capacités de production a baissé.

Les *exportations* ont de nouveau marqué un léger recul durant le dernier trimestre de 1971, du fait surtout de la régression des ventes de produits sidérurgiques. Il semble toutefois que les commandes en carnet, dans la sidérurgie, aient cessé de diminuer.

La croissance de la demande intérieure a continué de se ralentir. En ce qui concerne les *investissements* fixes, les incidences de l'affaiblissement de la propension à investir des entreprises n'ont été compensées qu'en partie par l'augmentation continue des dépenses d'investissement des administrations publiques et par une légère amélioration de la tendance dans le secteur de la construction résidentielle. Contrairement à l'expansion de la *consommation* des administrations publiques, qui s'est accélérée vers la fin de l'année, celle de la consommation des ménages a continué de s'affaiblir. En effet, la croissance des revenus salariaux s'est légèrement ralentie et il est à présumer que la propension à l'épargne des ménages a quelque peu augmenté.

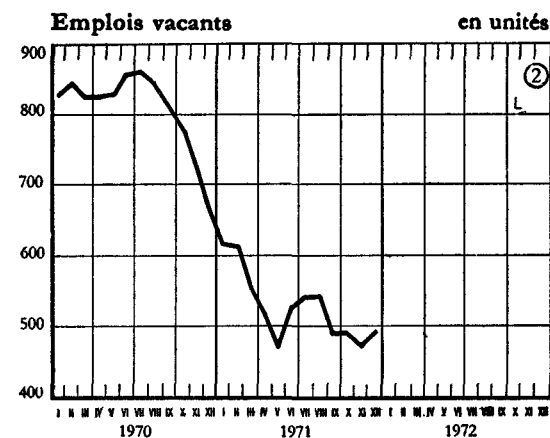
Le développement de l'offre a été très limité. La *production* industrielle a même marqué un léger fléchissement vers la fin de l'année dernière. D'après l'indice STATEC, elle dépassait de 1,8 %, pour la période novembre-décembre, le niveau où elle se situait un an auparavant. En revanche, des progrès rapides ont encore été

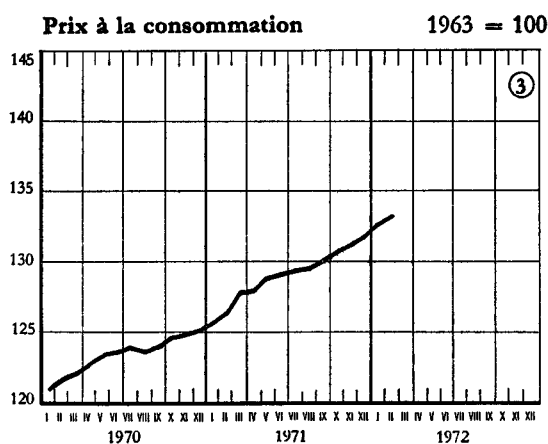
enregistrés dans le secteur de la construction, grâce aux mesures de soutien prises par le gou-



vernement en faveur de la construction résidentielle et à des conditions climatiques favorables.

En raison du manque de dynamisme de l'activité économique, la tendance à la baisse des *importations* a persisté, notamment en ce qui concerne les achats de biens d'investissement.





Le déséquilibre qui caractérisait le marché de l'emploi s'est progressivement atténué : la diminution continue des effectifs occupés dans la sidérurgie est allée de pair avec un léger affai-

blissement de la demande de main-d'œuvre dans d'autres secteurs de l'industrie.

La hausse des *prix* à la consommation s'est poursuivie à un rythme assez rapide; l'enchérissement des denrées alimentaires a été particulièrement prononcé. En février, l'indice des prix à la consommation accusait, par rapport à février 1971, une augmentation de 5,0 %.

## 2. Les perspectives

Dans l'ensemble, un redressement notable de la conjoncture n'est pas encore discernable à l'heure actuelle.

La tendance à l'affaiblissement des *exportations* devrait cependant disparaître bientôt. Une certaine reprise pourrait même se manifester dans

### *Emplois et ressources de biens et services*

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(1)</sup>		1971 <sup>(2)</sup>		1972 <sup>(3)</sup>	
	Aux prix courants, Mio Flbg	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations <sup>(4)</sup>	38 525	+ 1,5	+ 13,7	- 3½	- 6	+ 1	+ 3
Formation brute de capital fixe	10 456	+ 11,3	+ 23,0	+ 8	+ 19	- 1	+ 4½
Consommation des administrations	4 857	+ 1,5	+ 12,2	+ 1½	+ 11	+ 1½	+ 8½
Consommation des ménages	24 810	+ 8,0	+ 13,0	+ 4½	+ 9½	+ 4	+ 8
Produit national brut	44 515	+ 3,5	+ 11,8	+ ½	+ 2½	+ 1½	+ 5½
Importations <sup>(4)</sup>	34 266	+ 6,2	+ 17,8	+ 1½	+ 4½	+ 2	+ 4½

<sup>(1)</sup> Service central de la statistique et des études économiques (STATEC), Luxembourg.

<sup>(2)</sup> Estimations.

<sup>(3)</sup> Prévisions.

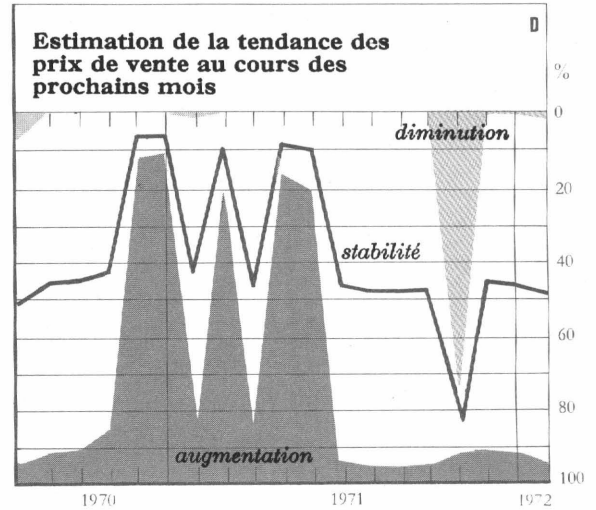
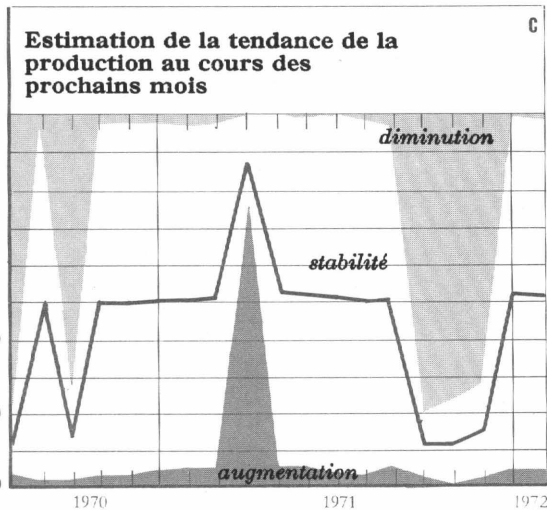
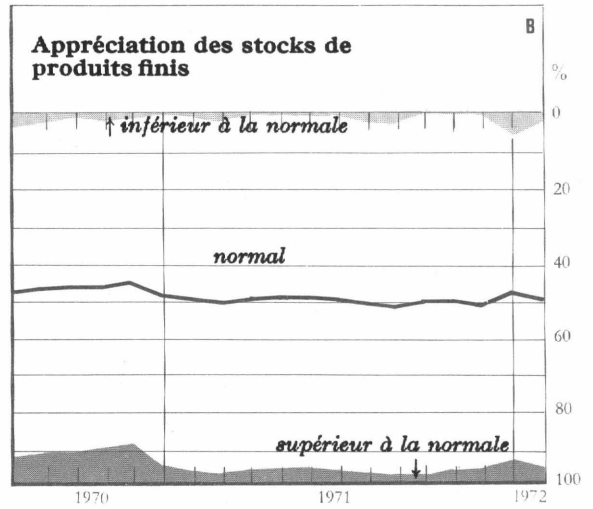
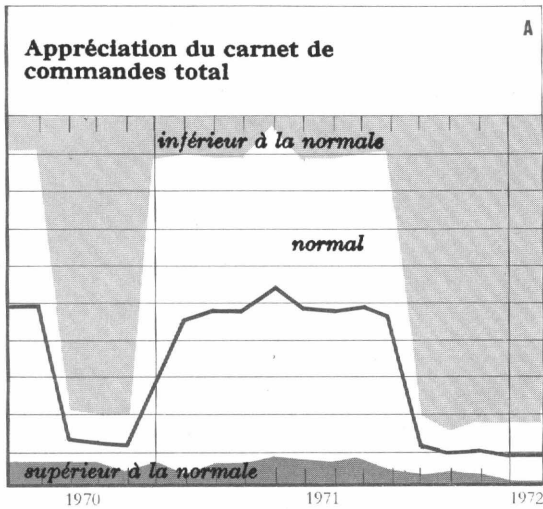
<sup>(4)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

#### *Remarques générales:*

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations et les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE  
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée au Grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution » .





le cours ultérieur de l'année, sous l'effet d'une amélioration des commandes dans l'industrie sidérurgique.

La demande intérieure ne progressera que modérément d'ici la fin de l'année. C'est ainsi que la *formation brute de capital fixe* ne fournira guère de nouvelles impulsions à l'activité économique. Les perspectives se sont toutefois légèrement améliorées, en raison du maintien d'un niveau relativement élevé d'investissement dans la sidérurgie et du fait que l'activité dans la construction résidentielle pourrait dépasser quelque peu les prévisions initiales.

La *consommation* des ménages devrait progresser à peu près au même rythme que durant les derniers mois. Au total, l'expansion des revenus disponibles sera moins vive qu'en 1971, à moins qu'une modification du système de déclenchement de l'échelle mobile des salaires n'entraîne une augmentation supplémentaire assez sensible des revenus salariaux et de transfert.

L'évolution de la *production* industrielle, du fait qu'elle restera largement déterminée par celle de la production sidérurgique, pourrait marquer un léger redressement. Une expansion appréciable de la production semble même possible dans le secteur de la construction. Au total, le taux de croissance du *produit national brut*, en termes réels, ne devrait s'élever qu'à 1,5 % environ en 1972.

Dans ces conditions, les tensions observées en 1971 sur le marché de l'*emploi* ne devraient pas réapparaître pour l'instant, étant donné que les besoins de main-d'œuvre seront nettement moins importants et que la demande émanant de certains secteurs de l'économie pourra plus facilement être satisfaite grâce à l'embauche de travailleurs étrangers.

Le climat des *prix* sera encore largement influencé par l'évolution des prix des produits importés. De nouvelles et sensibles majorations sont notamment à craindre en ce qui concerne les achats à la république fédérale d'Allemagne et à la Belgique.

Étant donné cette situation, les autorités responsables de la *politique conjoncturelle* devront encore faire preuve d'une grande prudence dans l'orientation de la demande. Les impulsions budgétaires imprimées à la conjoncture seront, de toute manière, nettement plus fortes qu'en 1971. Elles comportent, en faveur de la construction, une action de soutien dont les effets

seront d'autant plus sensibles qu'une reprise s'amorce déjà dans le secteur de la construction résidentielle. Pour favoriser les tendances à la stabilisation, il y aurait lieu d'éviter le recours aux moyens monétaires pour le financement du déficit du budget de l'État.

## Principales mesures de politique économique

Janvier :

— Les mesures suivantes sont prises en matière fiscale : à la suite de la publication de la loi relative au budget de l'État pour 1972, adaptation de l'assiette de l'impôt sur le revenu en fonction de la hausse du coût de la vie, prolongation de la durée de validité des taux réduits de la taxe sur la valeur ajoutée pour quelques biens de consommation importants, maintien d'un taux un peu plus bas pour la taxe spéciale perçue sur les produits pétroliers, etc...

— Le salaire minimum garanti est porté de 7.766 à 7.875 francs par mois.

— Plusieurs mesures sont prises dans le domaine des prix. Elles concernent notamment la réglementation de l'affichage des prix, ainsi que certaines modalités permettant d'améliorer le contrôle des prix.

Février :

— Une nouvelle convention salariale est conclue dans l'industrie sidérurgique, à l'intervention de l'Office national de conciliation. Elle prévoit une augmentation des salaires de 1.500 francs, soit de 8 % en moyenne, qui doit être accordée en trois étapes (1<sup>er</sup> janvier 1972, 1<sup>er</sup> septembre 1972 et 1<sup>er</sup> janvier 1973).

— Le gouvernement dépose un projet de loi prévoyant une adaptation des pensions à la hausse des salaires et traitements.

— Le règlement relatif aux critères d'octroi des primes à la construction ou à l'achat de logements est assoupli et le montant des primes est majoré.

Mars :

— La prorogation pour 10 ans de la convention instituant l'Union économique belgo-luxembourgeoise est ratifiée le 6 mars à Luxembourg. Cette convention prévoit notamment une nouvelle répartition des droits d'accises, qui implique, pour le Luxembourg, une augmentation de ses recettes budgétaires annuelles de l'ordre de 300 millions de francs.

## Luxembourg

### Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1968 = 100)	1970	129,0	132,2	135,8	133,1	133,2	130,7	128,8	128,6	122,5	116,0	121,0	123,0
	1971	116,2	124,3	124,9	128,7	128,7	126,7	124,7	131,3	129,2	126,5	126,0	121,5
	1972												
Offres d'emploi (nombre)	1970	850	871	765	850	887	866	881	829	750	754	658	635
	1971	558	646	484	434	495	650	492	499	472	496	452	518
	1972	571											
Prix à la consommation (1963 = 100)	1970	121,21	121,98	122,21	122,74	123,38	123,72	124,20	123,84	124,35	124,74	124,95	125,23
	1971	126,06	126,01	128,04	128,15	129,09	129,37	129,48	129,62	130,22	131,09	131,63	132,14
	1972	132,80	133,20	133,41									

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LE TABLEAU

*Source* : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

*Graphique 1*

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 2*

— Emplois vacants : Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 3*

— Prix à la consommation: *Source* : STATEC.

---

*Tableau*

— Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et industrie alimentaire exclues.

— Offres d'emploi: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

— Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.



Bruxelles, le 3 mars 1972

## Avis relatif aux budgets économiques pour 1972

Lors de sa réunion des 3 et 4 février 1972, le Comité de Politique conjoncturelle a examiné les perspectives d'évolution économique pour 1972 et les problèmes de politique conjoncturelle qui y sont liés. Cet examen a été effectué à partir des budgets économiques pour 1972 et des prévisions établies par les services de la Commission sur la base de la nouvelle structure des taux de change issue des décisions prises à Washington les 17 et 18 décembre 1971.

1. Les perspectives pour les prochains mois laissent augurer un nouveau ralentissement de la croissance dans presque tous les pays de la Communauté et la persistance d'une forte hausse des salaires et des prix. Il est vrai que le rétablissement des relations de change fixes entre les pays industrialisés et la levée des mesures commerciales protectionnistes prises par les Etats-Unis ont éliminé un des importants facteurs d'incertitude qui pèsent sur les relations économiques internationales. Des problèmes importants restent toutefois à résoudre, notamment ceux qui sont liés à la non-convertibilité actuelle du dollar, au financement du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis et à la régulation des mouvements spéculatifs de capitaux. En outre, la réévaluation de fait des taux de change des monnaies des pays de la Communauté, vis-à-vis du dollar et des monnaies de la plupart des autres pays non membres, tend à restreindre les possibilités d'exportation de la Communauté prise dans son ensemble. Une pression supplémentaire risque ainsi de peser sur la propension à investir des entreprises, déjà affectée par le resserrement sensible des marges bénéficiaires. Enfin, l'expansion de la consommation pourrait se modérer. Dans ces conditions, la croissance du produit national brut (à prix constants) pourrait, selon les estimations des services de la Commission, atteindre approximativement les taux suivants : république fédérale d'Allemagne 1½ %, France 4½ %, Italie 3 %, Pays-Bas 2 %, Belgique 3 %, Luxembourg

1½ % <sup>(1)</sup>. Bien que les impulsions inflationnistes émanant de la demande se soient nettement modérées, la poussée des coûts continuera sans doute de stimuler la hausse des prix, qui pourrait rester importante (entre 4½ % et 7 % selon les pays, en moyenne annuelle pour l'indice implicite des prix de la consommation).

2. C'est en France que le rythme d'activité est le plus soutenu, mais des indices laissent prévoir un fléchissement temporaire de la croissance dans les prochains mois. En Italie, la conjoncture est restée faible, les mesures de relance prises par le gouvernement ne produisant leurs effets que très graduellement. Dans les autres pays, l'expansion s'est nettement ralentie vers la fin de l'année 1971. Pour le reste, la situation conjoncturelle des pays de la Communauté présente beaucoup de points communs.

Au total, aucun des grands objectifs de la politique économique ne serait atteint de façon satisfaisante au cours de l'année 1972. En effet, les politiques économiques des pays membres seront confrontées dans une mesure variable avec trois problèmes fondamentaux :

— une hausse encore rapide des coûts et des prix, qui va à l'encontre des orientations adoptées par le Conseil, le 26 octobre 1971, dans le « Rapport annuel sur la situation économique de la Communauté »;

— une croissance modérée et sensiblement inférieure aux orientations du troisième programme de politique économique à moyen terme;

(1) Les prévisions de la Commission ont été établies au début du mois de janvier 1972. Elles ne tiennent compte que des mesures de politique économique prises ou envisagées avec certitude à cette date. Elles peuvent différer des prévisions nationales, qui sont parfois basées sur d'autres hypothèses de politique économique.

— une certaine détérioration du niveau de l'emploi, impliquant un taux de chômage supérieur à la moyenne retenue, pour la période 1971-1975 et pour chaque pays membre, dans le troisième programme de politique économique à moyen terme;

3. En présence de cette situation, les autorités des pays membres ont adopté, au cours des derniers mois, un certain nombre de mesures. Tous les pays ont atténué, mais à un degré variable, l'orientation restrictive de leur politique monétaire. En outre, la France a réagi au refroidissement prévisible de la conjoncture et à la détérioration sur le marché de l'emploi par des actions budgétaires destinées à soutenir temporairement la demande, tandis que la Belgique est en train de mettre en œuvre un vaste programme de relance. D'autres pays, en particulier la république fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas, qui disposent des moyens susceptibles d'être appliqués rapidement en cas d'affaiblissement sensible de la conjoncture, ont estimé, par contre, qu'il serait prématuré d'introduire des mesures budgétaires de stimulation de la demande. En Italie, où l'évolution conjoncturelle est restée faible au cours des deux dernières années, les autorités ont poursuivi leur action de stimulation de la demande.

4. Ces différences dans les réactions des autorités ne s'expliquent pas seulement par le poids de facteurs structurels spécifiques, notamment la structure de la population active et l'inégalité dans la distribution régionale et professionnelle des réserves de main-d'œuvre, mais aussi par une sensibilité différente de l'opinion publique à l'acuité des problèmes avec lesquels l'économie de chaque pays est confrontée, notamment en ce qui concerne la stabilisation du niveau des prix et des salaires. Dans la situation actuelle, une coordination de la politique conjoncturelle au sein de la Communauté suppose néanmoins que les Etats membres, tout en poursuivant des objectifs de croissance correspondant à leur potentiel productif, respectent les orientations fixées par le Conseil en matière de prix et de salaires et recherchent en commun un rendement optimal de leurs actions. En effet, celles-ci seraient plus efficaces si elles pouvaient s'appuyer les unes sur les autres, car elles pourraient ainsi être appliquées avec des dosages plus prudents, qui comporteraient un moindre risque pour l'équilibre interne. Par contre, des

actions individuelles et non harmonisées ne manqueraient pas d'avoir des conséquences pour les partenaires, qui pourraient être tentés d'en compenser les effets.

5. Dans ces conditions, le Comité considère que la politique économique des Etats membres de la Communauté devrait, dans les mois à venir, être modulée de la façon suivante :

L'orientation moins restrictive qui a été imprimée à la politique monétaire au cours des derniers mois devrait être maintenue, tout en évitant une disponibilité excessive de liquidités. De toute façon, les préoccupations en matière de mouvements internationaux de capitaux pourraient, en particulier dans l'hypothèse où les taux d'intérêt resteraient excessivement bas aux Etats-Unis, compliquer encore la tâche des autorités monétaires. Un contrôle de ces mouvements de capitaux, ou l'utilisation de moyens de régulation équivalents, peut contribuer à la liberté d'action de celles-ci, notamment dans la mesure où, conscientes des tendances inflationnistes qui subsistent, elles estiment ne pas pouvoir abaisser le loyer de l'argent au-dessous d'un niveau compatible avec les objectifs de la politique interne.

En ce qui concerne la politique budgétaire, il semble qu'il soit encore trop tôt pour modifier sensiblement les orientations retenues dans le « Rapport annuel », qui prévoyaient déjà un accroissement notable des dépenses publiques. D'une manière générale, en raison des moins-values fiscales prévisibles, le solde à financer sera, dans plusieurs pays, nettement plus élevé que celui qui était escompté en octobre dernier. Néanmoins, il pourrait être opportun que certaines mesures de soutien de la demande soient adoptées plus rapidement que prévu, notamment en Allemagne, et que, par contre, l'accroissement des dépenses publiques soit considéré avec prudence en France. L'ampleur du programme de relance envisagé en Belgique a préoccupé le Comité. Celui-ci estime que l'exécution de ce programme devrait se faire avec une grande modération <sup>(1)</sup>. En Italie, une politique budgétaire qui assure la relance de l'économie par l'accélération des investissements de l'infrastructure économique et sociale et par une stimulation des investissements des entreprises reste

(1) Le Comité a décidé d'examiner ce programme en détail lors de sa prochaine réunion.

souhaitable. D'une manière générale, une cohérence doit être observée entre les objectifs poursuivis en matière monétaire et le financement des déficits budgétaires.

En raison du retard intervenu au cours des dernières années, une préférence devrait être donnée, dans le cadre du programme de soutien de la demande, aux actions stimulant les investissements d'infrastructure, notamment en vue de favoriser un meilleur équilibre régional. En outre, les efforts devraient être encore intensifiés en vue d'améliorer la formation professionnelle de la main-d'œuvre et de la mieux adapter aux besoins de l'économie. Enfin, les actions à mettre en œuvre devraient surtout être concentrées sur les régions et les secteurs où les ressources, tant en main-d'œuvre qu'en capital, sont actuellement sous-employées.

Un net rapprochement des objectifs prévus dans le « Rapport annuel » en matière de prix et de salaires apparaît d'autant plus nécessaire qu'il conditionne directement l'efficacité des mesures de relance. Il est important, dans ce contexte, que les partenaires sociaux adoptent un comportement conforme à ces objectifs et contri-

buent ainsi à assurer le maintien d'un haut niveau d'emploi. Les autorités, pour leur part, devraient avoir recours aux divers instruments dont elles disposent pour poursuivre, dans toute la mesure du possible, leurs actions tendant à enrayer la hausse des coûts et des prix et à favoriser un meilleur équilibre sur le marché de l'emploi.

En outre, le Comité tient à souligner que le ralentissement de la hausse des salaires et des prix, qui se dessine actuellement à des degrés divers, pourrait être remis en cause par une hausse sensible des prix agricoles et des prix de certains services, tels que les tarifs publics et les prix d'autres services fixés par voie administrative.

Le Comité estime enfin que, parallèlement à une coordination efficace de la politique conjoncturelle, des progrès substantiels pour doter la Communauté d'une personnalité monétaire qui lui soit propre et pour améliorer le fonctionnement ordonné du système monétaire international ne peuvent qu'avoir des effets bénéfiques pour la réalisation des objectifs de croissance et de stabilité.





## Évolution des coûts salariaux dans l'industrie

### A. Remarques méthodologiques

Depuis 1962, la Commission publie chaque année, en annexe à ses rapports trimestriels sur « La situation économique de la Communauté », une analyse de l'évolution de la rémunération par salarié, de la productivité du travail, des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée à prix constants, ainsi que des indices des prix implicites dans les industries des pays de la Communauté, des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

En ce qui concerne les *définitions et méthodes de calcul* utilisées, il y a lieu de remarquer ce qui suit :

La *rémunération par salarié* englobe les salaires, traitements et contributions à la sécurité sociale. Toutefois, pour la Belgique, on ne dispose pas encore d'une ventilation, par secteurs économiques, de la rémunération des salariés au sens de la définition ci-dessus; c'est donc l'indice de la masse salariale de la banque nationale de Belgique, corrigé globalement des contributions patronales à la sécurité sociale, qui a été retenu pour ce pays. Il faut cependant souligner que cette approximation sous-estime probablement l'évolution réelle des salaires dans l'industrie belge. Aussi convient-il, en ce qui concerne l'exploitation et l'interprétation des données relatives aux coûts salariaux dans l'industrie belge, de se montrer plus prudent encore que dans le cas des autres pays.

Etant donné que l'Italie et le Royaume-Uni ne publient, en matière de *valeur ajoutée brute à prix constants*, aucune série calculée aux prix du marché et ventilée par secteurs économiques, on a utilisé pour ces pays les données disponibles aux coûts des facteurs. Pour le calcul de la valeur ajoutée brute à prix constants, on s'est fondé, sauf dans le cas des Etats-Unis, sur les données aux prix de 1963.

Pour les Etats-Unis, on a encore utilisé les données aux prix de 1958. Bien qu'il eût été préférable de prendre pour base l'évolution des revenus bruts et de la valeur ajoutée brute à prix constants par heure ouvrée, il a fallu y renoncer en raison du caractère incomplet des statistiques relatives à la durée du travail dans les pays de la Communauté. Les deux grandeurs en question ne peuvent donc être calculées que par salarié. Ceci rend plus difficile l'interprétation des graphiques, en particulier pour ce qui concerne les dernières années, au cours desquelles la durée effective du travail a été caractérisée dans la plupart des pays par d'importantes modifications.

Les *coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute à prix constants* ont été calculés en divisant l'indice de la masse salariale par la valeur ajoutée brute à prix constants. Cet élément peut aussi se calculer en tant que quotient de la rémunération par salarié divisée par la valeur ajoutée brute par salarié.

Comme les deux années précédentes, le présent exposé contient des données concernant l'évolution des *coûts salariaux corrigés des variations des cours de change*. Le calcul est basé sur les cours de change des diverses monnaies nationales par rapport au dollar U.S. (1).

L'*indice des prix implicite* est calculé en tant que quotient de la valeur ajoutée brute à prix

(1) Pour l'année 1971, au cours de laquelle il y a eu fluctuation de la plupart des monnaies européennes pendant une période plus ou moins prolongée, un taux moyen a été calculé pour les différents pays; le calcul est basé sur les moyennes mensuelles publiées dans le « Bulletin de la banque nationale de Belgique » pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre, sur les cotations journalières communiquées par les autorités monétaires des pays membres pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre au 17 décembre et sur les taux pivots convenus lors des accords de Washington pour le restant de l'année.

courants divisée par la valeur ajoutée brute à prix constants.

Les chiffres relatifs à l'année 1971 sont fondés en tout ou en partie sur des estimations. Quant à la *signification* des grandeurs ici utilisées, il y a lieu de remarquer ce qui suit :

Les données statistiques ont été, autant que possible, empruntées aux comptes nationaux, de manière à permettre une comparabilité suffisante entre pays. Il convient toutefois d'observer que la comparaison ne saurait porter que sur l'évolution des indices dans les divers pays. Cette restriction est d'autant plus importante que déjà les relations entre les niveaux atteints pendant l'année de référence 1963 ne sont pas nécessairement à considérer comme « exactes ».

Le recours aux comptes nationaux implique que l'on a dû se limiter aux chiffres annuels. Les modifications intervenant au cours de l'année ne se reflètent qu'en partie dans les chiffres annuels correspondants et influencent d'ailleurs aussi les résultats de l'année suivante. Ceci rend, en particulier, plus difficile l'appréciation de l'évolution à court terme.

La notion de *valeur ajoutée* diffère de celle de « production industrielle » telle qu'elle est généralement admise pour le calcul des indices mensuels de la production industrielle.

La différence entre valeur ajoutée et production industrielle (au sens des indices de production) est la plus patente pour *l'indice des prix implicite de la valeur ajoutée brute*. Eu égard aux prix effectifs du marché, cet indice néglige, en effet, deux facteurs importants, à savoir les livraisons effectuées à l'intérieur du secteur de l'industrie et les livraisons provenant d'autres secteurs, y compris l'étranger. Aussi l'évolution de l'indice des prix implicite s'écarte-t-elle de celle des prix du marché; cet écart diffère d'un pays à l'autre, suivant la part relative de la valeur ajoutée dans la production de l'industrie. La notion de *rémunération des salariés dans l'industrie* ne couvre pas la totalité des salaires inclus dans les prix du marché; en effet, elle ne comprend pas les salaires inclus dans la valeur des biens et services livrés à l'industrie par d'autres secteurs de l'économie intérieure.

De ces considérations il ressort qu'une grande prudence s'impose dans l'utilisation des séries présentées. Celles-ci ne sont pas, telles quelles, comparables entre pays et présentent, dans le

temps, une évolution différente de celle de séries dont les données ne reposent pas sur la valeur ajoutée, mais sur la production brute.

## B. L'évolution en 1971

Suivant une évaluation provisoire des services de la Commission, les *coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute* (à prix constants), exprimés en monnaies nationales, ont fortement augmenté, en 1971, dans l'industrie de tous les pays de la Communauté. La hausse a été particulièrement importante en Italie, où elle a atteint 14½ % environ, soit à peu près la même ampleur qu'en 1970 (14,3 %). En Belgique, aux Pays-Bas et en France, elle s'est nettement accélérée par rapport à l'année précédente, pour s'élever à 9 % en Belgique (contre 7,3 % en 1970), 7 % aux Pays-Bas (5,6 % en 1970) et 6 % en France (4,8 % en 1970). Dans la république fédérale d'Allemagne, où elle a marqué un certain ralentissement, elle a encore atteint 8 % (contre 12,4 % en 1970). Dans tous les pays membres, l'accroissement des coûts salariaux exprimés en monnaies nationales a donc été plus important qu'aux Etats-Unis, où il n'a pas dépassé 2,5 % (contre 5,2 % en 1970). D'autre part, la France est le seul pays de la Communauté où cet accroissement ait été plus faible que l'augmentation enregistrée au Royaume-Uni (6,5 %, contre 9,1 % en 1970).

Si l'on tient compte des modifications des taux de change, la situation apparaît encore bien plus défavorable pour les pays membres, la France exceptée. En effet, la hausse des coûts salariaux exprimés en dollars a atteint 16,3 % en Italie, 13,2 % dans la république fédérale d'Allemagne, 12 % en Belgique, 10,4 % aux Pays-Bas et 6,5 % en France, contre 8,6 et 2,5 % respectivement au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

La progression des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute, dans la Communauté, est surtout imputable à l'augmentation des revenus du travail salarié par personne occupée, dans la plupart des pays membres, et au ralentissement de l'expansion de la production industrielle.

Les taux d'accroissement des *revenus du travail salarié par personne* se sont considérablement rapprochés dans la plupart des pays membres.

Ils ont atteint 13,5 % aux Pays-Bas, 12,5 % en Belgique et 11 % dans la république fédérale d'Allemagne, en France et en Italie. Par rapport à 1970, ces taux représentent une accélération en France, en Belgique et aux Pays-Bas, mais un ralentissement léger dans la république fédérale d'Allemagne et plus marqué en Italie. Dans le Royaume-Uni et aux Etats-Unis, les revenus du travail salarié par personne ont augmenté respectivement de 12 % et 6,5 %.

En revanche, le taux de *croissance de la valeur ajoutée brute (à prix constants) par personne* a été peu élevé dans la plupart des pays de la Communauté. Il faut y voir une conséquence non seulement du peu de dynamisme de la production, mais aussi du fait que les employeurs ont veillé à ne pas réduire trop sensiblement leurs effectifs. Tel est, en particulier, le cas en Italie, où le chômage partiel a entraîné l'inscription d'un nombre relativement élevé de travailleurs à la Caisse de compensation des salaires. C'est la raison pour laquelle, dans ce pays, la valeur ajoutée brute par travailleur a même baissé de 3,5 % en 1971, après avoir augmenté de 4 % en 1970.

Dans la *république fédérale d'Allemagne*, l'accroissement de la valeur ajoutée brute dans l'industrie s'est chiffré à 2,5 %, alors qu'il avait encore atteint quelque 6 % l'année précédente. Comme le nombre de travailleurs a baissé de 0,5 %, la progression par personne occupée s'est élevée à 3 %, contre 3,5 % en 1970.

En *Belgique*, l'augmentation de la valeur ajoutée brute dans l'industrie a été de 3 %, contre 5,5 % l'année précédente. Le nombre de personnes occupées n'ayant guère varié, l'accroissement par travailleur s'élève à 3 %, contre 4,2 % en 1970.

C'est aux *Pays-Bas et en France* que les progrès de la production dans l'industrie ont été les plus sensibles. Dans ces deux pays, la valeur ajoutée brute s'est accrue de 6 %, ce qui représente un léger ralentissement par rapport à l'année précédente, où le taux de progression avait atteint 7,4 % aux Pays-Bas et 7 % en France. Par personne occupée, on a enregistré une augmentation de la valeur ajoutée brute de 6,5 % aux Pays-Bas (6 % en 1970) et de 5 % en France (4,6 % en 1970).

*Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute à prix constants dans l'industrie*

	1963 = 100						1971/1967 en % <sup>(1)</sup>	1971/1967 en % <sup>(2)</sup>
	1967 <sup>(1)</sup>	1968 <sup>(1)</sup>	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(1)</sup>	1971 <sup>(1)</sup>	1972 <sup>(1)</sup>		
Allemagne (RF)	106,2	105,2	108,2	121,7	131,4	150,7	23,7	41,9
France	108,7	115,4	122,5	128,4	135,5	121,0	24,7	11,3
Italie	109,2	108,4	113,2	129,4	148,2	150,5	35,7	37,8
Pays-Bas	120,2	119,3	124,9	131,9	141,1	145,6	17,4	21,1
Belgique	112,1	111,2	112,5	120,7	131,6	135,0	17,4	20,4
Etats-Unis	108,8	112,1	118,7	125,0	128,1	.	17,7	17,7
Royaume-Uni	112,7	113,9	119,2	130,0	138,4	121,2	22,8	7,5

<sup>(1)</sup> En monnaie nationale, aux prix de 1963.

<sup>(2)</sup> Chiffres corrigés en tenant compte des modifications des taux de change.

Au *Royaume-Uni*, la valeur ajoutée brute (à prix constants) par personne occupée n'a augmenté que de 1,3 %, contre 1 % l'année précédente. Toutefois, le nombre de personnes occupées dans l'industrie ayant accusé dans ce pays un net fléchissement — de 4 % environ, contre 1,7 % en 1970 —, la valeur ajoutée brute par travailleur s'est encore accrue de 5 % environ, contre 2,7 % l'année précédente.

Aux *Etats-Unis*, la valeur ajoutée brute (à prix constants) dans l'industrie n'a guère varié, alors qu'elle avait accusé une baisse de 3 % en 1970. Le nombre de travailleurs en 1971 ayant encore

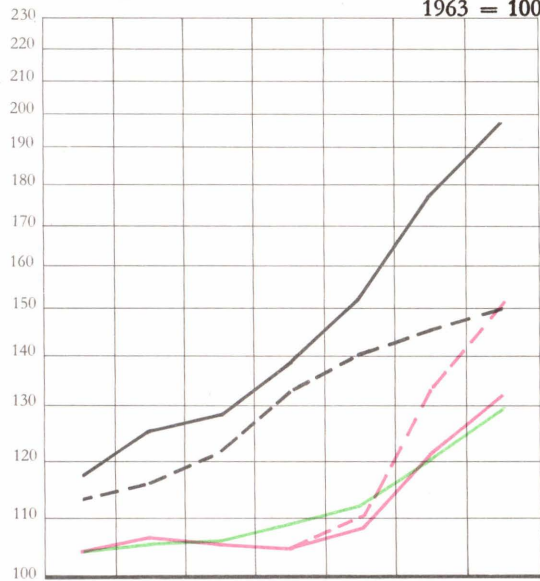
fortement diminué — de 4 % —, après avoir baissé déjà de 3,5 % en 1970, la valeur brute par personne occupée a augmenté de 4 %, contre 0,6 % seulement l'année précédente.

*L'évolution à plus long terme des coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute est décrite dans le tableau ci-devant, où sont comparés le niveau de 1971 et celui de 1967, année qui a marqué dans la plupart des pays membres le début de l'essor conjoncturel de ces dernières années. Une colonne spéciale a été consacrée à la même comparaison, compte tenu des modifications des taux de change.*

# COÛTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE

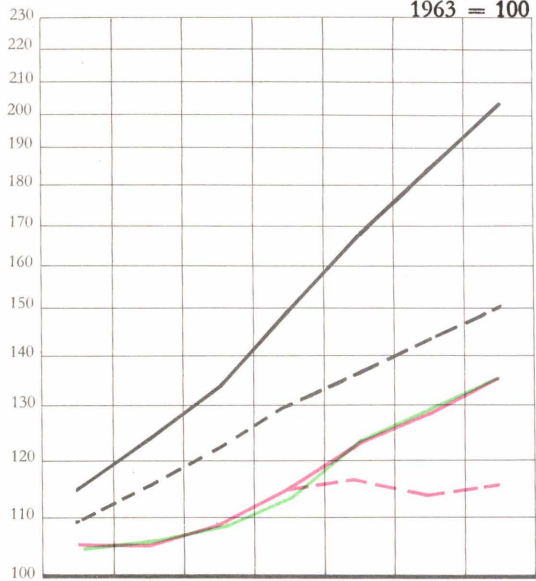
**Allemagne**

1963 = 100



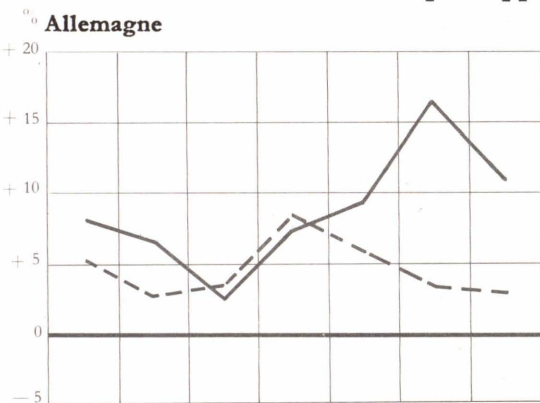
**France**

1963 = 100

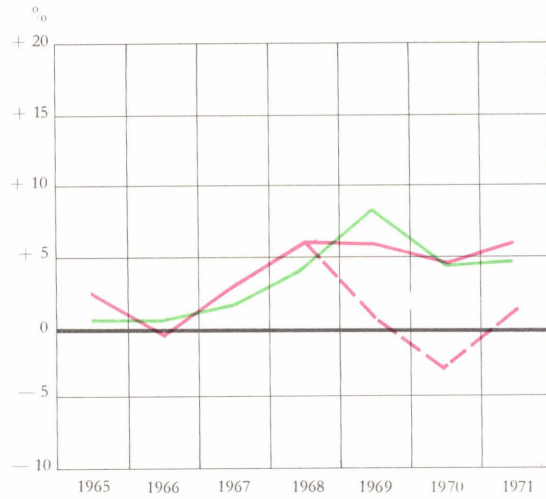
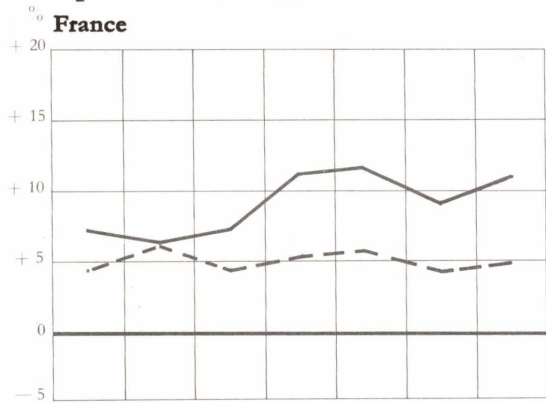


Variations par rapport à l'année précédente, en %

**Allemagne**

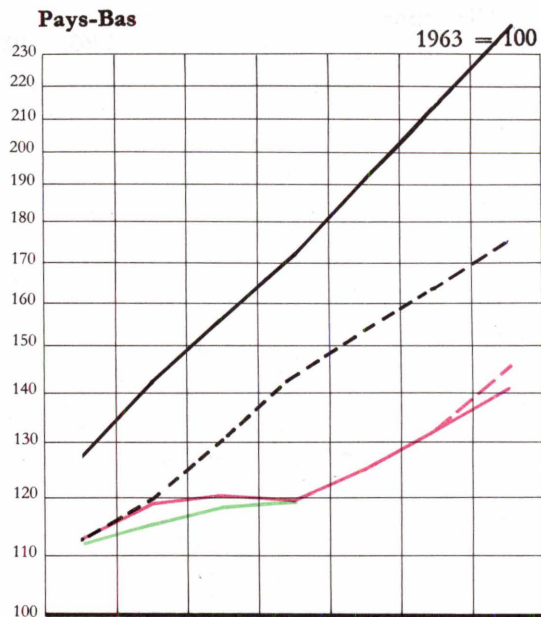
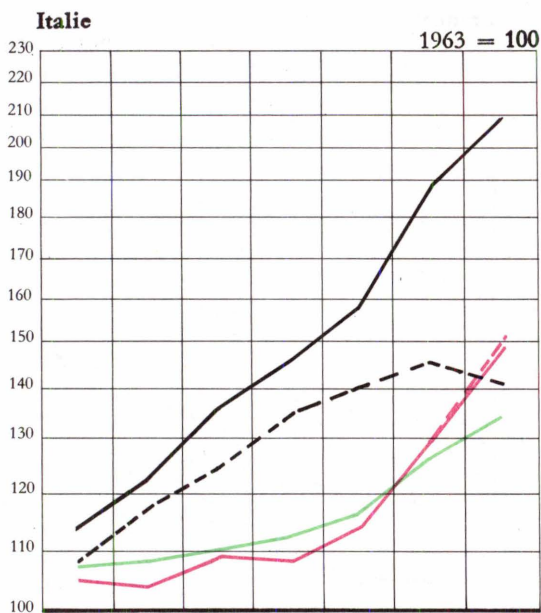


**France**

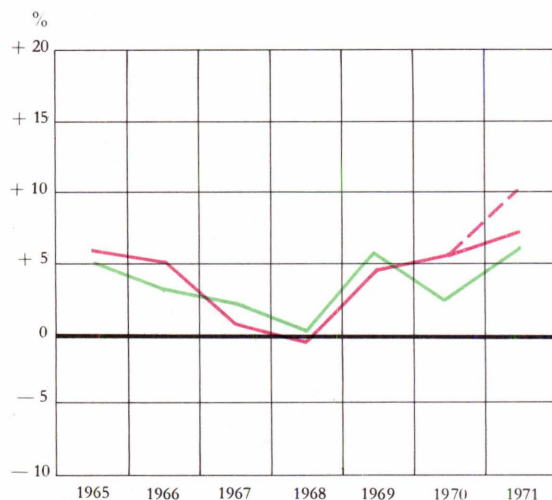
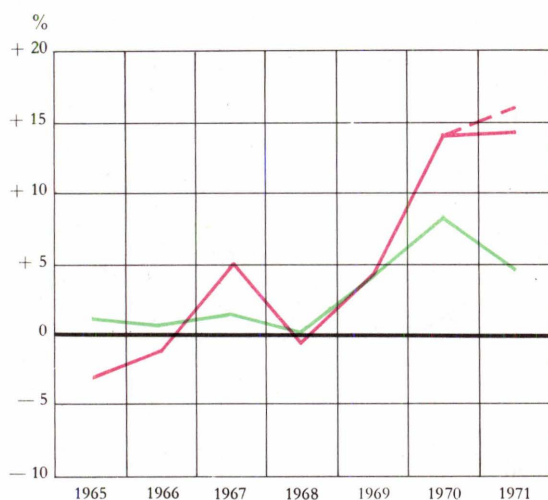
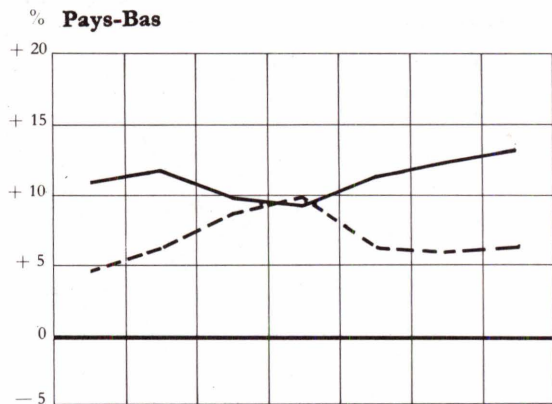
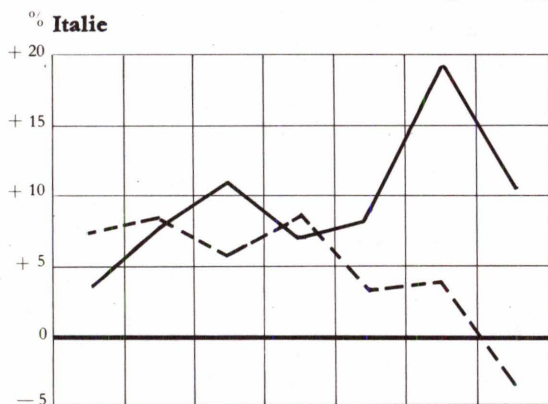


- Rémunérations par salarié
- - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite

# COÛTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE

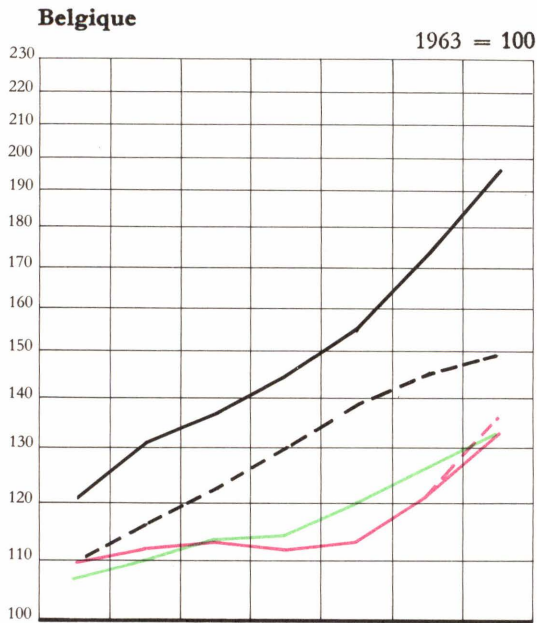


Variations par rapport à l'année précédente, en %

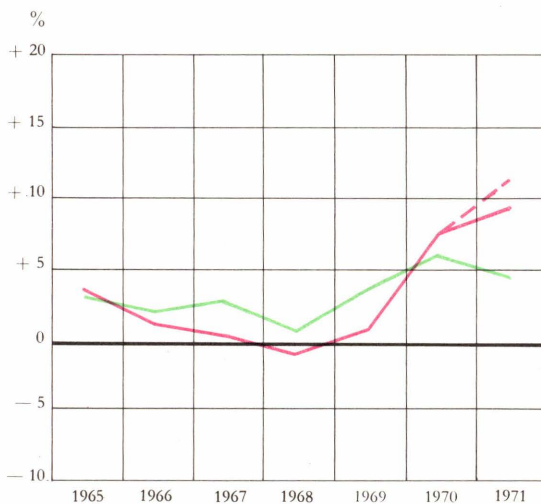
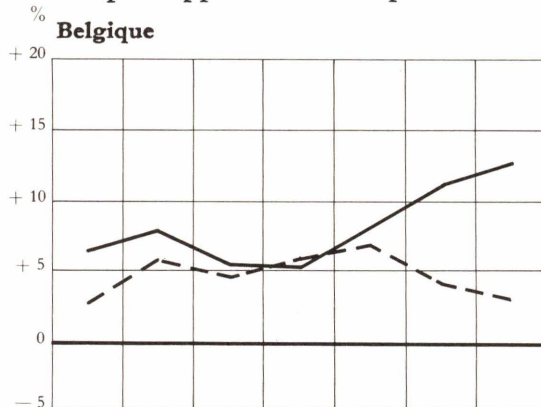


- Rémunérations par salarié
- - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite

# COÛTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE



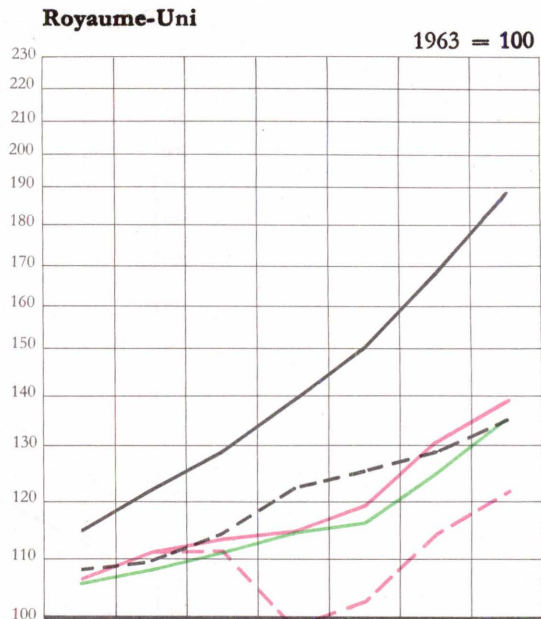
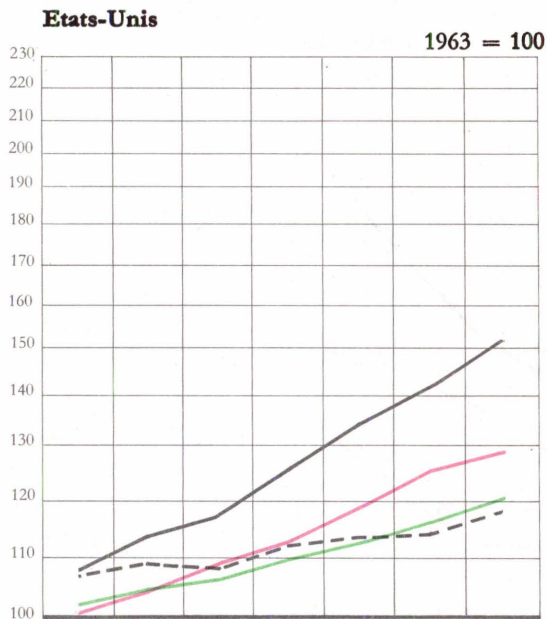
Variations par rapport à l'année précédente, en %



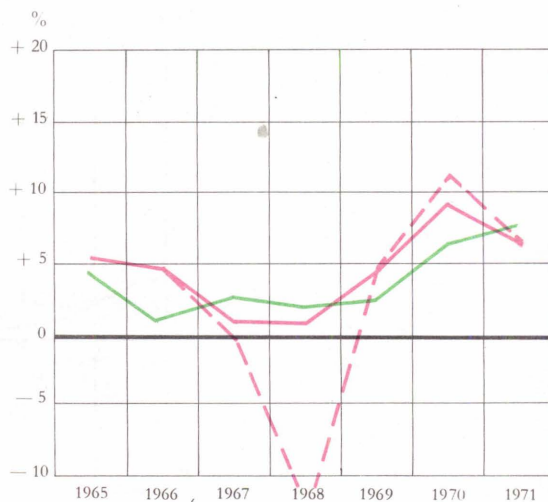
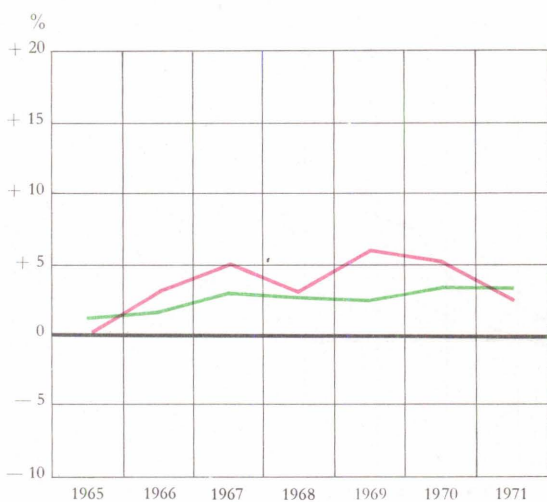
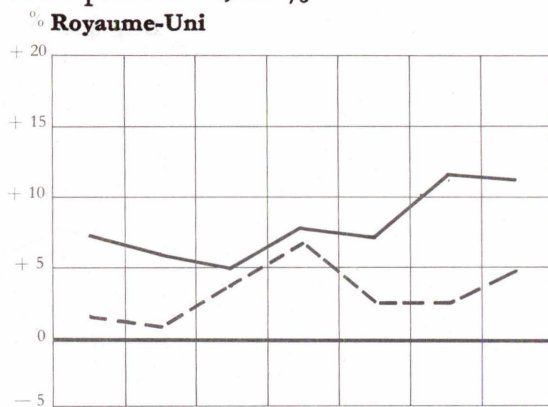
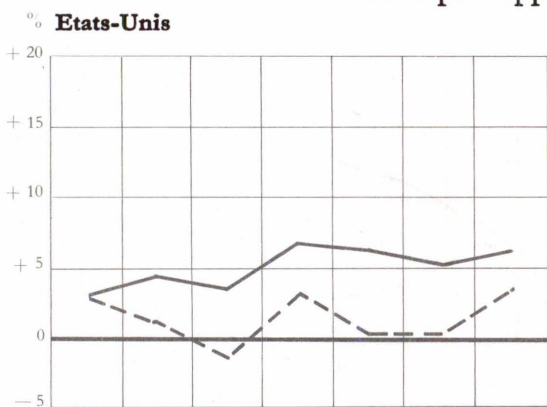
- Rémunérations par salarié
- - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite



# COÛTS SALARIAUX DANS L'INDUSTRIE



## Variations par rapport à l'année précédente, en %



- Rémunérations par salarié
- - - Valeur ajoutée brute (à prix constants) par salarié
- Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants)
- - - Coûts salariaux par unité de valeur ajoutée brute (à prix constants), corrigés des variations de cours de change
- Indice de prix implicite